bulletin

N° 2009 – 1

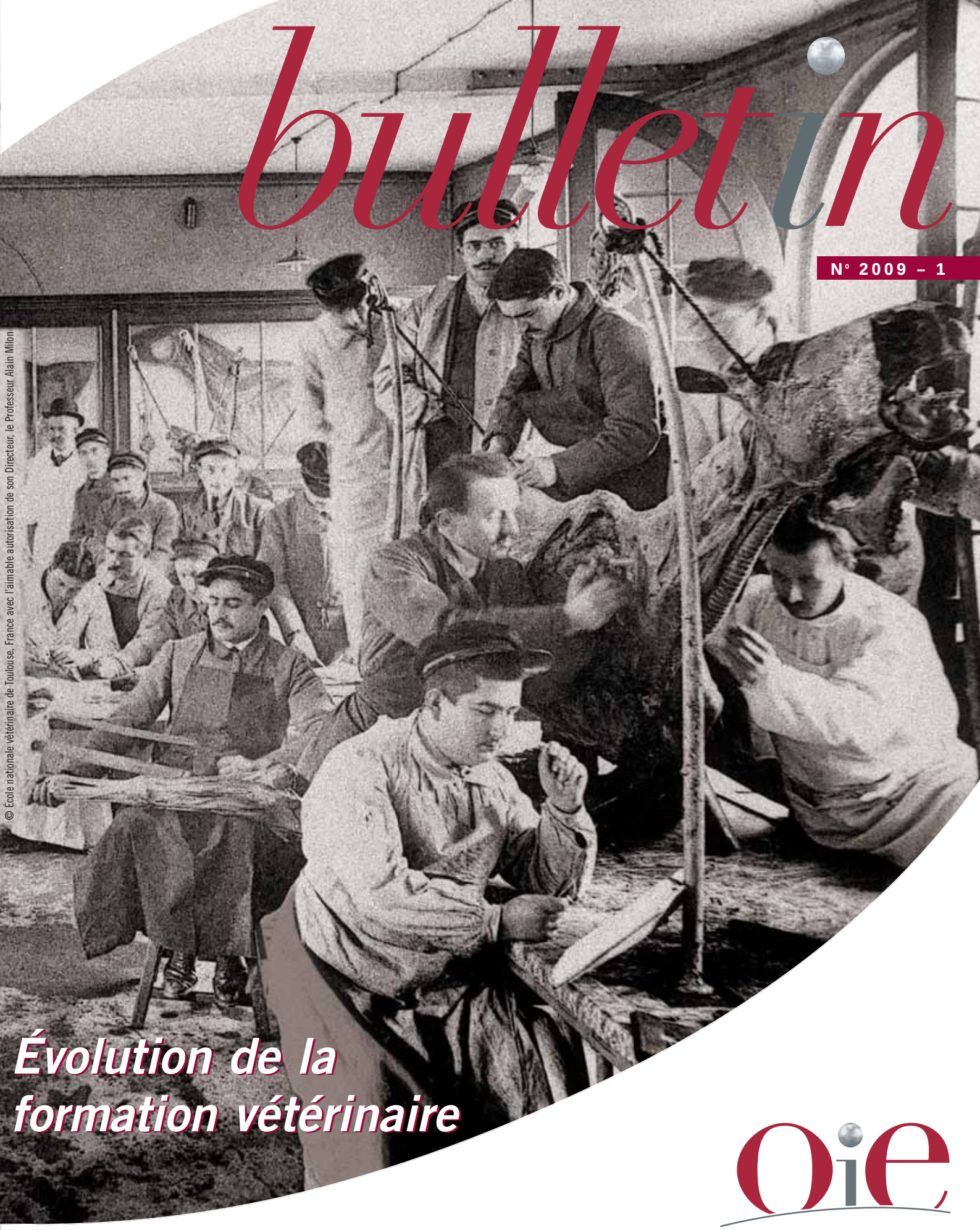

© École nationale vétérinaire de Toulouse, France avec l'aimable autorisation de son Directeur, le Professeur Alain Milon

Évolution de la formation vétérinaire

Organisation Mondiale de la Santé Animale • World Organisation for Animal Health • Organización Mundial de Sanidad Animal

sommaire

« Amphithéâtre d'anatomie » Une salle de dissection au début des années 1910, à l'École nationale vétérinaire de Toulouse
© École nationale vétérinaire de Toulouse, France
avec l'aimable autorisation de son Directeur, le Professeur Alain Milon

éditorial

Un enseignement vétérinaire qui bouge pour un monde bien protégé 01

tribune

Un enseignement vétérinaire qui bouge pour un monde plus sûr 03

vie de l'OIE

Le rôle de l'OIE pour promouvoir une utilisation responsable des agents antimicrobiens dans le domaine de la santé des animaux terrestres et aquatiques 07

L'Organisation mondiale de la santé animale numérise ses archives et les met en ligne 09

La Librairie en ligne de l'OIE 10

nouvelles publications de l'OIE 10

réunions & visites 12

nouvelles du bureau central 19

actions régionales 27

actes officiels 31

vie des partenaires

épidémiologie & programmes de lutte contre les maladies animales 35

zoonoses 40

activités des laboratoires de référence & centres collaborateurs 42

actualités internationales

publications 44

événements 48

agenda 60

courrier des lecteurs 65

ISSN 1684-3762
QUATRE NUMEROS PAR AN
Directeur de la publication : Bernard Vallat • Secrétariat de rédaction : Comité éditorial du Bulletin • Imprimeur : Jouve • Maquette : OIE/Rialto/P. Blandín • Abonnements : pub.sales@oie.int

Un enseignement vétérinaire qui bouge pour un monde bien protégé

À la demande de déjà plus de 90 de ses Pays Membres, l'OIE a procédé à l'évaluation indépendante des systèmes nationaux de santé animale de ces pays, en majorité des pays en développement ou à économie en transition répartis dans toutes les régions du monde. Pour ce faire, l'OIE a utilisé son outil d'évaluation des performances des Services vétérinaires (Outil PVS), qui repose sur l'analyse de 40 critères comportant chacun cinq niveaux de qualité à évaluer.

Le résultat de ces évaluations fait d'ores et déjà apparaître que les non-conformités constatées dans ces pays par rapport aux normes internationales de qualité de l'OIE concernent des aspects extrêmement divers. Néanmoins, dans bien des cas le sentiment qui prévaut est le décalage entre le contenu de l'enseignement vétérinaire proposé et les besoins des pays en termes de capacités des Services vétérinaires dans les domaines de la surveillance des maladies animales (y compris les zoonoses), la détection précoce et la réponse rapide en cas de foyers de maladies contagieuses. Ces besoins, le plus souvent non satisfaits, concernent aussi l'inspection de la sécurité sanitaire des aliments, le bien-être animal et la préservation de l'environnement. Il est également souhaité que l'excellence technique des vétérinaires intervenant dans les systèmes nationaux de santé animale soit assortie d'une culture générale permettant de comprendre les mécanismes de gouvernance nationaux (législation, chaîne de commandement, budget, communication) et internationaux (organisations et normes internationales).

« …le sentiment qui prévaut le plus souvent est le décalage entre le contenu de l'enseignement vétérinaire proposé dans bien des pays et les besoins de ces pays en termes de capacités des Services vétérinaires dans les domaines de la surveillance des maladies animales… »

En outre, face à la menace croissante que représentent les zoonoses, les vétérinaires doivent pouvoir assurer un rôle de pointe dans les stratégies de contrôle, en coopération avec tous les secteurs concernés, en particulier le monde médical.

Les Services vétérinaires englobant, selon la définition de l'OIE, les composantes publiques et privées des systèmes nationaux de santé animale, c'est toute la profession vétérinaire qui est concernée par ces demandes à caractère mondial.

Les évaluations réalisées mettent aussi en exergue les besoins considérables en formation continue pour que les acteurs puissent mettre à jour en permanence leurs connaissances par rapport aux nouvelles exigences de leur profession.

Il conviendra donc de veiller, au niveau mondial, à ce que l'enseignement vétérinaire initial et continu puisse prodiguer à tous des programmes qui répondent aux besoins de la société dans son ensemble, et qui ne soient pas basés exclusivement sur les demandes ponctuelles du marché du travail, variables par nature d'un moment à l'autre et d'un pays à l'autre.

Afin d'apporter sa contribution à cette importante question, l'OIE a décidé d'inviter du 12 au 14 octobre 2009 tous les doyens des Facultés et des Écoles vétérinaires en activité dans le monde (dont le nombre est estimé à environ 500) ainsi que les responsables institutionnels chargés des programmes d'enseignement vétérinaire dans les Pays et Territoires Membres de l'OIE afin de débattre de ces questions et de s'accorder sur un programme minimal que tout vétérinaire devra posséder au terme de sa formation initiale, quel que soit l'établissement dans le monde où il aura suivi cette formation. Il importe en effet de trouver un consensus global sur les moyens de mettre fin à la possibilité de délivrer des diplômes de vétérinaire « au rabais » dans certains pays, en veillant à ce que le diplôme vétérinaire

« Il conviendra [donc] de veiller, au niveau mondial, à ce que l'enseignement vétérinaire initial et continu puisse prodiguer à tous des programmes qui répondent aux besoins de la société dans son ensemble… »

sanctionne l'acquisition effective de savoirs et de compétences de haut niveau correspondant aux besoins de la société. Seront également bienvenus à cette conférence les représentants des différents bénéficiaires directs des programmes de santé et de bien-être animal (éleveurs, transformateurs, consommateurs, autres organisations non gouvernementales).

Les différents mécanismes envisageables pour contrôler le contenu et la qualité des formations seront également abordés pendant la Conférence, afin de lancer la réflexion sur ceux d'entre eux qui peuvent être recommandés au niveau mondial pour l'avenir.

Il convient de signaler que les Ordres vétérinaires nationaux sont déjà considérés par les normes de l'OIE comme les institutions chargées, entre autres, de garantir la responsabilité et la qualité de l'action des vétérinaires et des para-professionnels au sein des systèmes nationaux de santé animale. Ce rôle essentiel sera rappelé et expliqué pendant la Conférence ; mais nous espérons que celle-ci débouchera aussi sur l'expression d'une volonté commune de continuer à travailler sur un véritable mécanisme global permettant d'encourager et d'encadrer au niveau mondial la conception de programmes d'enseignement vétérinaire initial et continu de qualité, appliqués par tous, afin que chaque pays du monde soit mieux armé et préparé pour affronter les risques sanitaires émergents auxquels nous devrons tous faire face.

Venez nombreux à notre Conférence !

Bernard Vallat
Directeur général

Un enseignement vétérinaire qui bouge pour un monde plus sûr

Paris (France)
12-14 Octobre 2009

Maison de la Chimie
www.oie.int

L'enseignement vétérinaire doit relever les nouveaux défis d'un monde en mutation rapide et évoluer sans cesse pour répondre aux exigences de la société en matière de sécurité alimentaire, de sécurité sanitaire des aliments, de santé publique et de bien-être animal. La qualité et les performances des structures publiques et privées des Services vétérinaires dépendent très largement d'un enseignement et d'une formation vétérinaires adaptés. C'est pourquoi l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) considère que la thématique de l'enseignement vétérinaire initial et continu fait partie de son engagement à inciter ses Membres à renforcer leurs politiques de santé animale et les activités de leurs Services vétérinaires nationaux. Dotés d'une formation appropriée, les vétérinaires qualifiés contribueront efficacement à la réalisation de la mission internationale de l'OIE, à savoir améliorer la santé animale dans le monde.

COMITÉS

Comité exécutif
Dr Jean-Luc ANGOT
Dr Jim BUTLER
Dr Daniel CHAISEMARTIN
Prof. Jean-François CHARY
Dr Brian EVANS
Dre Marguerite PAPPAIOANOU
Prof. Paul-Pierre PASTORET
Dr Alex THIERMANN

Comité d'organisation
Mme Alejandra BALMONT
Dr Daniel CHAISEMARTIN
Prof. Paul-Pierre PASTORET
Mme Sarai SUAREZ

Comité scientifique
Prof. Hassan Abdel Aziz AIDAROS
Dr Luis BARCOS
Dr Gideon BRÜCKNER
Dr Cyril GAY
Dr Tjeerd JORNA
Dre Sarah KAHN
Prof. Lars MOE
Dr Gardner MURRAY
Prof. Louis-Joseph PANGUI
Prof. Paul-Pierre PASTORET
Prof. Sira Abdul RAHMAN
Prof. Alfonso TORRES
Prof. Francisco J. TRIGO TAVERA
Prof. Donal WALSH
Prof. Marcel WANNER

Un enseignement vétérinaire qui bouge pour un monde plus sûr

Cette conférence internationale se tiendra à la Maison de la Chimie, à Paris, du 12 au 14 octobre 2009.

La réunion donnera l'occasion aux doyens des établissements d'enseignement vétérinaire et aux principaux responsables des politiques nationales de santé animale du monde entier de partager leurs analyses sur les contenus prioritaires des cursus académiques. Elle vise essentiellement à recueillir un consensus autour d'une recommandation appelant la communauté internationale à mettre à jour le contenu de l'enseignement vétérinaire. Ce nouveau cursus permettrait aux diplômés de demain d'être mieux armés pour travailler dans un contexte international et appliquer les normes internationales en matière de surveillance des maladies, de santé publique vétérinaire, de sécurité sanitaire des aliments et de bien-être animal. La réunion offrira également une tribune pour débattre de la participation des Ordres vétérinaires à l'harmonisation des procédures d'accréditation des facultés de médecine vétérinaire, contribuant ainsi à la reconnaissance de l'importance des activités vétérinaires pour l'ensemble de la société au niveau international.

Séance d'anatomie

© BREC, École vétérinaire de Lyon, France. Avec l'aimable autorisation du Professeur Mireille Rachail-Bretin

Expérience physiologique du Professeur Chauveau (1827-1917)

© BREC, École vétérinaire de Lyon, France. Avec l'aimable autorisation du Professeur Mireille Rachail-Bretin

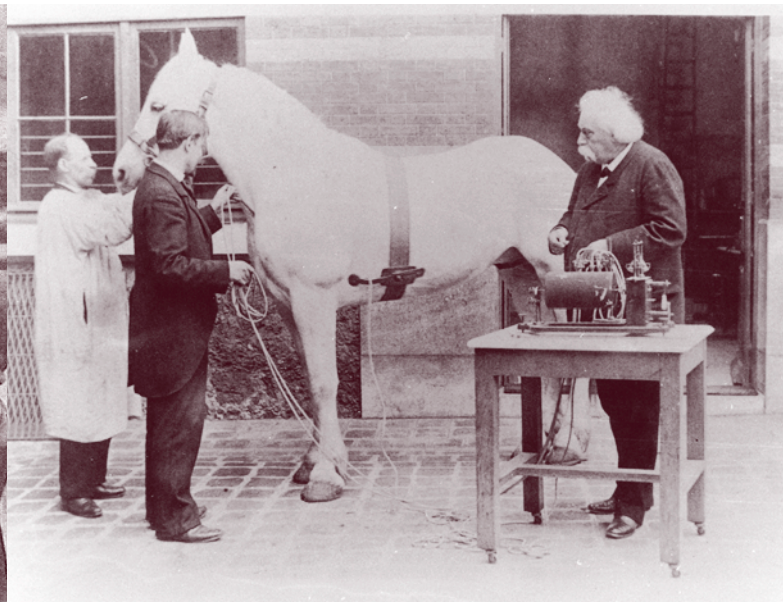

Programme provisoire • Programme

Premier jour 12 octobre

SÉANCE INAUGURALE

Discours d'orientation

De la nécessité d'un enseignement vétérinaire mondial pour répondre aux besoins de la société
Prof. Paul-Pierre PASTORET

Film de présentation de l'OIE

Comment améliorer la santé animale dans le monde
Dr Bernard VALLAT

Deuxième jour 13 octobre

SÉANCE 1

La prévention et la lutte contre les maladies transfrontalières, les zoonoses et les infections émergentes

Président : **Dr Barry O'NEIL**
Rapporteur : **Prof. Sira Abdul RAHMAN**

Influence du nouvel environnement mondial sur l'enseignement vétérinaire
(intervenant à confirmer)

Les maladies transfrontalières
Dr Juan LUBROTH

Les zoonoses : interface entre l'homme et l'animal
Dr Brian EVANS

Les maladies de la faune sauvage
Dr William B. KARESH

SÉANCE 2

La détection précoce, la notification et la surveillance

Président : **Dr Zhang ZHONGQIU**
Rapporteur : **Dr Jean-Luc ANGOT**

La surveillance : des élevages jusqu'aux laboratoires
Dr Cristobal ZEPEDA

La surveillance participative
Prof. Arnon SHIMSHONY

La surveillance des maladies de la liste de l'OIE, des maladies de la faune sauvage et des événements rares
Prof. Claude SAEGERMAN

Une législation appropriée pour la surveillance
Dr Martial PETITCLERC

Séance de pathologie

© BREC, École vétérinaire de Lyon, France. Avec l'aimable autorisation du Professeur Mireille Rachail-Bretin

Amphithéâtre d'anatomie de l'école vétérinaire de Toulouse

© École nationale vétérinaire de Toulouse, France avec l 'aimable autorisation de son Directeur, le Professeur Alain Milon

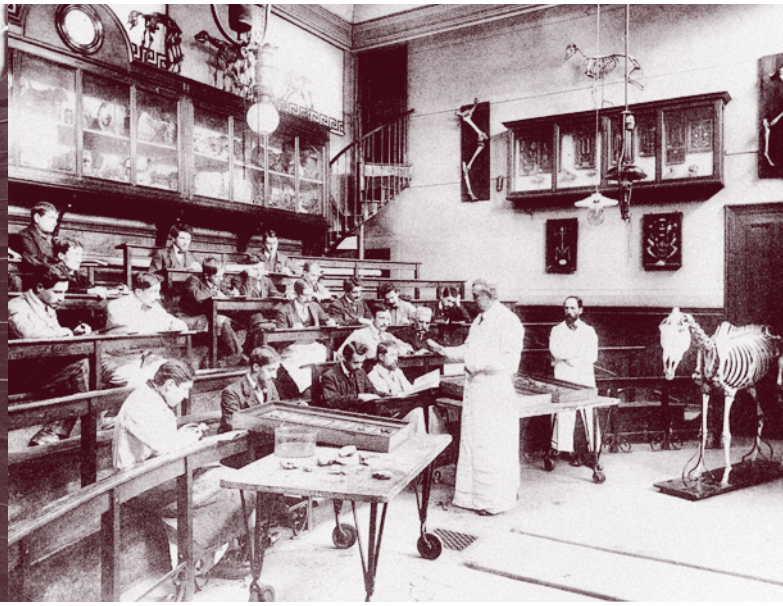

p r o v i s o i r e • P r o g r a m m e p r o v i s o i r e

Troisième jour
14 octobre

SÉANCE 3

La santé publique vétérinaire et le concept « Services vétérinaires »

Président : **Dr Jamil GOMES DE SOUZA**
Rapporteur : **Prof. Lars MOE**

Le concept « Services vétérinaires » et la formation des responsables
Dre Véronique BELLEMAIN

Introduction à la santé publique vétérinaire
Prof. Jim SCUDAMORE

L'évaluation des risques
Ir Gil HOUINS

La contribution des vétérinaires à la recherche biomédicale
Dr Cyril GAY

Un monde, une seule santé
Dr Ilaria Capua

Le rôle de l'OMS
Mr Paul GULLY

SÉANCE 4

La sécurité sanitaire des aliments

Président : **Prof. Kazuya YAMANOUCHI**
Rapporteur : **Prof. Hassan Abdel Aziz AIDAROS**

La contribution de l'OIE et des services vétérinaires à la sécurité sanitaire des aliments
Dr Monique ELOIT

Les zoonoses d'origine alimentaire
Dr Stuart SLORACH

De la fourche à la fourchette
Mr Michael SCANNELL

La traçabilité
Dr Luis BARCOS

SÉANCE 5

Le bien-être animal

Président : **(intervenant à confirmer)**
Rapporteur : **Prof. Salah HAMMAMI**

L'évaluation scientifique du bien-être animal
Dr David BAYVEL

La douleur animale et les normes de l'OIE
Prof. David MELLOR

Un **enseignement** vétérinaire qui **bouge** pour un **monde** plus **sûr**

Paris (France)
12-14 Octobre **2009**

L'ancienne école vétérinaire de Lyon

© BREC, École vétérinaire de Lyon, France.
Avec l'aimable autorisation
du Professeur Mireille Rachail-Bretin

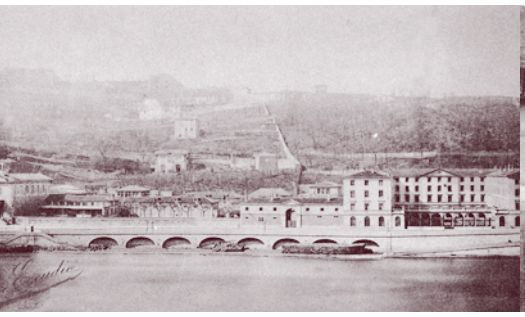

Le personnel et les étudiants de l'ancienne École vétérinaire de Lyon

© BREC, École vétérinaire de Lyon, France.
Avec l 'aimable autorisation du Professeur Mireille Rachail-Bretin

Amphithéâtre de physiologie de l'école vétérinaire de Toulouse

© École nationale vétérinaire de Toulouse, France avec
l 'aimable autorisation de son Directeur, le Professeur Alain Milon

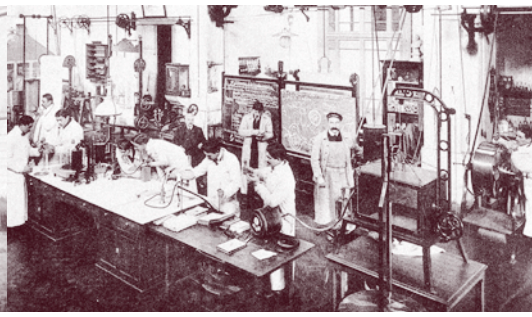

• Programme provisoire •

Troisième jour
14 octobre

SÉANCE **6**

Les besoins de base de l'enseignement vétérinaire à l'échelle mondiale

Président: **Dr Carlos CORREA MESSUTI**
Rapporteur: **Dr Walter WINDING**

Les sciences fondamentales
Prof. Pierre LEKEUX

Les sciences précliniques
Prof. Francisco TRIGO TAVERA

Les sciences cliniques incluant les médicaments vétérinaires
Prof. Alan KELLY

La gouvernance, la législation et l'organisation vétérinaire
Dr J. Gardner MURRAY

Les compétences du premier jour
Dr Tjeerd JORNA

La formation continue
(intervenant à confirmer)

SÉANCE **7**

Vers une évaluation et une harmonisation internationale du cursus vétérinaire et vers un diplôme mondialement reconnu

Président: **Prof. Marcel WANNER**
Rapporteur: **Prof. Louis-Joseph PANGUI**

Les disparités dans l'enseignement vétérinaire au niveau international et l'impact des différences culturelles
N.

Un état des lieux de l'évaluation de l'enseignement vétérinaire en Europe
Dr Jan VAARTEN

L'évaluation de l'enseignement vétérinaire aux États-Unis d'Amérique
Dr Ron DeHAVEN

La *Revue scientifique et technique* de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire
N.

L'outil de l'OIE pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires (PVS) et le rôle des Ordres vétérinaires pour garantir la qualité de la profession vétérinaire
Dr Herbert SCHNEIDER

L'harmonisation des Services vétérinaires au niveau mondial
Dr Brian BEDARD

La prochaine conférence sur l'enseignement vétérinaire
Prof. Jean-François CHARY

SÉANCE **8**

Conclusions et recommandations

Présentation des recommandations

Président: **Dr Bernard VALLAT**
Rapporteur: **Dr Gideon BRUCKNER**

Un **enseignement** vétérinaire qui **bouge** pour un **monde** plus **sûr**

Paris (France)
12-14 Octobre **2009**

Le rôle de l'OIE pour promouvoir une utilisation responsable des agents antimicrobiens dans le domaine de la santé des animaux terrestres et aquatiques

Depuis plusieurs années, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) s'investit activement dans la promotion d'une utilisation prudente et responsable des agents antimicrobiens chez les animaux d'élevage. Afin d'aider ses Pays et Territoires Membres dans ce domaine, l'OIE a préparé plusieurs lignes directrices sur l'usage responsable des antibiotiques et le suivi de l'utilisation de ces médicaments.

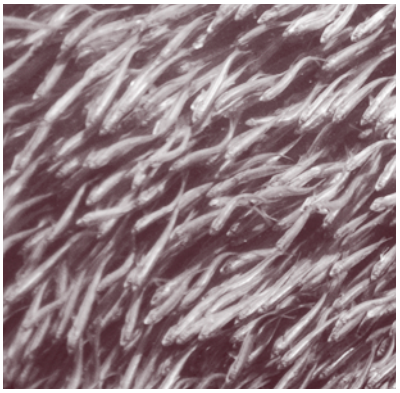

Compte tenu des risques associés au développement des résistances engendrées par une utilisation abusive des antimicrobiens chez les animaux, l'OIE a adopté une approche visant à trouver un équilibre acceptable entre la nécessité de recourir à l'antibiothérapie pour améliorer la santé animale, la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, et les dangers découlant d'une utilisation abusive de ces produits.

Les lignes directrices et documents suivants ont été préparés et font l'objet d'une mise à jour régulière :

– les chapitres 6.5 à 6.7 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, élaborés en 2003 et révisés depuis en tenant compte des recommandations formulées par la Commission du Codex alimentarius, et le chapitre 6.8 préparé en 2004 puis révisé. Ces chapitres comportent les lignes directrices suivantes : harmonisation des programmes nationaux de suivi et de surveillance de l'antibiorésistance (chapitre 6.5) ; contrôle des quantités d'antimicrobiens utilisées en production animale (chapitre 6.6) ; utilisation responsable et prudente des antimicrobiens en médecine vétérinaire (chapitre 6.7) et appréciation des risques d'antibiorésistance secondaires à l'usage des antimicrobiens chez les animaux (chapitre 6.8) ;

– le chapitre 1.1.6 (adopté en 2003, révisé en 2008) du *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* intitulé « Méthodes de laboratoire utilisées pour l'analyse de la sensibilité aux antibactériens ».

– la liste des antimicrobiens à usage vétérinaire d'importance prioritaire, adoptée par le Comité international de l'OIE en 2007.

Compte tenu de la portée sanitaire mondiale du phénomène d'antibiorésistance, intrinsèquement liée à l'utilisation des antimicrobiens dans un grand nombre de contextes, y compris en médecine humaine et vétérinaire, l'OIE a établi une collaboration étroite avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et participe notamment aux réunions du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens, dont la création remonte à 2006. Ce Groupe spécial a pour objectifs de formuler des avis sur l'utilisation des antimicrobiens, fondés sur des critères scientifiques et des principes reconnus d'analyse du risque, afin de maîtriser les dangers pour la santé humaine associés à la présence de micro-organismes

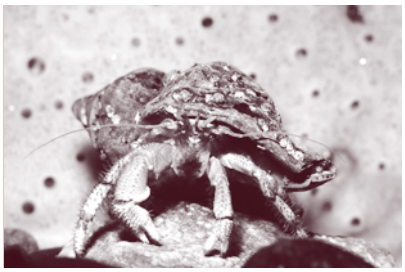

résistants aux antimicrobiens et de gènes porteurs de cette résistance dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale (y compris les produits aquacoles) et de prévenir tout risque de transmission de cette résistance par l'intermédiaire des aliments, le but étant de fournir des orientations pour la gestion et la réduction du risque dans ce domaine. Le Groupe spécial, dont la mission s'achèvera en 2010, entend également sensibiliser les responsables au fait que l'utilisation accrue des antimicrobiens dans diverses applications vétérinaires et dans les processus de transformation des protéines végétales et des denrées alimentaires s'accompagne d'un renforcement parallèle de la résistance à ces agents chez l'homme comme chez l'animal ; le Groupe fera donc des propositions visant à maîtriser ce risque.

La première réunion du Groupe spécial s'est tenue à Séoul (République de Corée) en octobre 2007. À cette occasion, le Groupe a décidé de convoquer trois groupes de travail afin de préparer des projets de lignes directrices sur les thèmes suivants :

– Évaluation scientifique des risques liés à la présence de micro-organismes résistants aux antimicrobiens dans les denrées alimentaires ;

– Gestion du risque visant à maîtriser la présence de micro-organismes résistants aux antimicrobiens ;

– Création des profils de risque associés aux micro-organismes d'origine alimentaire résistants aux antimicrobiens, afin de fixer les priorités en matière d'évaluation et de gestion des risques.

Au cours de la deuxième réunion, qui s'est tenue à Séoul en octobre 2008, un groupe de travail constitué par voie électronique grâce au soutien d'un Membre de l'OIE a été chargé de préparer un document de synthèse intitulé « Projet de lignes directrices pour l'analyse des risques liés à la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire ». La version révisée de ce texte sera soumise par le groupe en mai 2009, en intégrant les commentaires adressés jusqu'en février 2009 par divers membres et observateurs. Cette version révisée sera diffusée pour commentaires avant la prochaine réunion du Groupe en 2009.

Parallèlement à l'élaboration de normes et de lignes directrices dans ce domaine, l'OIE est sensible à la nécessité que ses Membres soient en mesure d'appliquer les lignes directrices et les normes adoptées, si besoin en les transposant dans leur législation nationale. C'est pourquoi l'OIE a pris plusieurs initiatives en vue d'aider les Membres à atteindre cet objectif.

L'une des principales conditions préalables pour que les Membres puissent mettre en œuvre les lignes directrices de l'OIE et procéder à l'évaluation et à la gestion des risques liés à l'utilisation des antimicrobiens est que les pays soient dotés de Services vétérinaires performants. Les Services vétérinaires, en leur qualité d'autorité de contrôle, jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre du processus d'analyse des risques et d'application des recommandations fondées sur les risques. Afin de faciliter cette mise en œuvre, l'OIE a mis au point une méthode d'évaluation des performances des Services vétérinaires nationaux à travers l'Outil PVS de l'OIE, qui prend en compte les composantes publiques et privées de ces Services et leurs relations réciproques avec les diverses parties intéressées.

Il est également nécessaire que les pays soient dotés de laboratoires reconnus au plan scientifique et susceptibles d'apporter aux Services vétérinaires un appui technique et scientifique lors de la préparation et la mise en œuvre des normes. Le programme de jumelage entre laboratoires de l'OIE offre aux pays en développement et en transition l'occasion d'accéder plus facilement à l'expertise scientifique et de s'acheminer sur la voie de la conformité aux normes de l'OIE.

L'OIE promeut aussi l'utilisation responsable et prudente des antimicrobiens en médecine vétérinaire à travers un certain nombre d'actions régionales. En particulier, l'OIE a organisé une Conférence sur les médicaments vétérinaires en Afrique intitulée : « Harmonisation et amélioration de l'enregistrement, de la distribution et du contrôle qualité », qui s'est tenue à Dakar (Sénégal) en mars 2008. La Conférence, dont les participants venaient de plus de 50 pays africains, avait pour objectif d'offrir une tribune permettant d'échanger les dernières informations scientifiques et les expériences les plus récentes sur l'amélioration des procédures d'enregistrement, la législation, le contrôle qualité et la distribution des médicaments vétérinaires, y compris les antimicrobiens. D'autres conférences sur le même thème seront organisées dans d'autres régions, notamment au Moyen-Orient en décembre 2009.

Compte tenu de l'importance que revêtent l'autorisation et l'enregistrement des médicaments dans la lutte contre l'antibiorésistance, l'OIE a instauré des relations transparentes avec les fabricants de médicaments vétérinaires et les représentants du secteur pharmaceutique. Ainsi, l'OIE est un membre associé de la VICH (Coopération internationale sur l'harmonisation des exigences techniques applicables à l'enregistrement des médicaments vétérinaires) et joue un rôle actif en faveur de la promotion de ce programme.

L'Organisation mondiale de la santé animale numérise ses archives et les met en ligne

Les premières publications de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), qui s'appelait alors Office international des épizooties, datent de 1927. Pendant presque 60 ans, la principale publication de l'Organisation a été le *Bulletin de l'Office international des épizooties*, qui constitue un reflet fidèle des activités de l'OIE depuis sa création, en proposant des articles scientifiques, des documents officiels, des actes de conférences, les rapports des Sessions générales, les résolutions et recommandations, des statistiques sur la situation zoosanitaire dans les Pays et Territoires Membres et des rapports sur toutes ses activités.

Le *Bulletin*, ainsi que les articles scientifiques publiés depuis 1981 dans la *Revue scientifique et technique*, les normes sanitaires internationales publiées dans le *Code zoosanitaire international* depuis 1968 et dans le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins* depuis 1989, les statistiques sur la santé animale dans le monde publiées chaque année dans *Statistiques sur la santé animale* et *Santé animale mondiale* depuis 1959, contribuent considérablement à l'amélioration de la santé animale dans le monde et représentent une source riche d'informations historiques dans le domaine de la santé animale et de la santé publique.

Grâce à cet ajout, l'accès en ligne aux documents de l'OIE sera considérablement enrichi, permettant la consultation de plusieurs milliers de documents témoignant des activités de l'OIE sur les plus de 80 ans d'existence de l'Organisation.

C'est pourquoi l'OIE a décidé en septembre 2008 d'entreprendre le travail de numérisation de ses archives les plus importantes, afin que le public puisse les consulter sur son site web.

Ce projet a commencé en septembre 2008 avec la numérisation de la collection complète du *Bulletin*, du Volume 1 (1927) au Volume 93 (1981), et de la *Conférence internationale de Paris en 1921*, qui a conduit à la création de l'OIE.

La numérisation de la *Revue scientifique et technique* de 1981 à 2000, période antérieure à la mise en ligne des articles, a commencé en novembre 2008. Le projet se poursuivra avec les premières éditions du *Code*, du *Manuel* et de *Santé animale mondiale*, et devrait se terminer d'ici le milieu de 2009.

Les fichiers numériques ainsi obtenus seront ensuite intégrés dans la base de données du centre de documentation de l'OIE (construite à partir du serveur Alexandrie en ligne sur le site intranet), qui permet actuellement d'avoir accès à plus de 4 000 documents référencés de l'OIE, dont environ 1 600 documents en version intégrale.

Grâce à cet ajout, l'accès en ligne aux documents de l'OIE sera considérablement enrichi, permettant la consultation de plusieurs milliers de documents témoignant des activités de l'OIE sur les plus de 80 ans d'existence de l'Organisation.

La communication et le partage de ces ressources sur internet devraient permettre de répondre aux besoins d'information des autorités gouvernementales, des missions diplomatiques, des Délégués auprès de l'OIE et des observateurs issus d'autres organisations internationales d'une part, et des nombreuses académies, sociétés savantes et facultés d'enseignement et innombrables vétérinaires, biologistes, techniciens de laboratoire, épidémiologistes, statisticiens, éleveurs, historiens et étudiants d'autre part, qui, à divers titres, s'intéressent aux travaux et aux réalisations de l'OIE au cours des années.

La librairie (« boutique ») en ligne de l'OIE

Afin d'améliorer le système global de commande de ses publications scientifiques, l'OIE a lancé une librairie (« boutique ») en ligne. Mieux adaptée aux besoins des clients et plus interactive, la Librairie en ligne répond aux souhaits exprimés par les utilisateurs et par les personnes qui sont à la recherche de documents scientifiques.

La Librairie (« boutique ») en ligne de l'OIE est une application conviviale qui offre toute une série de possibilités d'achat : abonnements, articles individuels et nouvelles publications. La Librairie en ligne propose également aux utilisateurs du monde entier qui souhaitent obtenir des publications scientifiques de l'OIE la possibilité de passer des commandes groupées, de réserver les publications à paraître et de suivre leurs commandes.

Un outil intégré permet de faire des recherches par sujet, par année ou par type de publication dans les périodiques et les ouvrages proposés.

L'achat en ligne passe par un système de paiement sécurisé moderne. Les adresses des distributeurs des publications de l'OIE dans le monde sont indiquées sur une page dédiée.

La Librairie en ligne est accessible à partir de la page d'accueil du site de l'OIE (www.oie.int).

nouvelles publications de l'OIE

Toutes ces publications sont en vente sur le site de la boutique électronique de l'OIE www.oie.int (publications)

Surveillance épidémiologique en santé animale

Epidemiological surveillance in animal health

Auteurs : B. Dufour & P. Hendrikx

2e édition, 2009

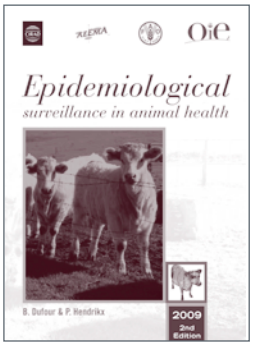

Langue : anglais

Publié par OIE/CIRAD/FAO/AEEMA
ISBN 978-92-9044-721-4

Format : 14,8 × 21 cm

385 pages

Prix : 15 €

La version anglaise de cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre spécialistes de la surveillance épidémiologique à tous les échelons du fonctionnement d'un réseau : organisation, formation, gestion des données et évaluation. Il est enrichi par l'expérience d'animateurs de réseaux variés.

La première partie fournit au lecteur tous les éléments de méthode lui permettant de participer à la création, au fonctionnement et à l'évaluation d'un réseau de surveillance épidémiologique sur le terrain. Chaque sujet est abordé d'un point de vue méthodologique et pratique afin de faciliter l'appropriation des concepts. La seconde partie présente des exemples, concrets et variés, de réseaux de surveillance épidémiologique en fonctionnement. On découvre ainsi que, derrière la diversité des objets et des méthodes de surveillance de ces réseaux, une même démarche méthodologique est appliquée.

Ce guide pratique est destiné à tous les acteurs des réseaux de surveillance épidémiologique, des pays du Nord comme du Sud, impliqués dans leur conception, leur organisation et leur fonctionnement. Il intéressera aussi les étudiants et les enseignants en épidémiologie animale.

Revue scientifique et technique Vol. 28 (1), 2009

Influenza aviaire

Coordonné par :
Professeur Thomas Mettenleiter

Avril 2009
Trilingue
ISBN 978-92-9044-760-3
Format; 21× 29,7 cm
Env. 300 p.
Prix : 55 €

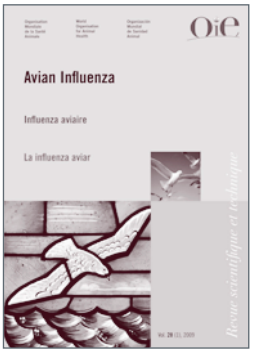

Bien que la mutation de la souche H5N1 du virus de l'IAHP en virus responsable de la prochaine pandémie de grippe humaine ne soit absolument pas certaine, cette éventualité et les inquiétudes des responsables politiques et du public quant aux conséquences catastrophiques d'une inéluctable pandémie de grippe ont donné lieu à des efforts énormes visant à améliorer le diagnostic, à mieux comprendre l'épidémiologie de l'influenza aviaire, à évaluer la base moléculaire de la virulence du virus de l'influenza, la spécificité de l'hôte et à concevoir des vaccins plus performants tant pour les animaux que pour l'homme. Cette intensification de la recherche a abouti à un accroissement important de nos connaissances sur les virus de l'influenza aviaire et sur le rôle qu'ils jouent chez les animaux et l'homme. Ce numéro de la *Revue scientifique et technique* de l'OIE présente un bilan complet de notre compréhension actuelle de la maladie. Les principaux experts de l'influenza ont accepté d'échanger leur point de vue et les résultats les plus récents obtenus afin de présenter une synthèse de l'état actuel des connaissances.

Revue scientifique et technique Vol. 28 (2), 2009

Enseignement vétérinaire en santé animale et santé publique dans le contexte mondial

Coordonné par :
Dr Donal A. Walsh

Août 2009
Trilingue
ISBN 978-92-9044-761-0
Format : 21× 29,7 cm
env. 350 p.
Prix : 55 €

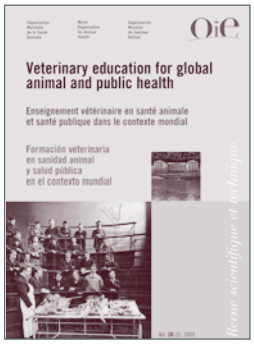

Ce numéro de la *Revue scientifique et technique* est consacré à l'amélioration de la formation universitaire en matière de santé animale et de santé publique dans le contexte mondial et des nombreux aspects qu'elle recouvre, dans toutes les facultés vétérinaires du monde. Son contenu intéressera tous les acteurs de la médecine vétérinaire. Cette publication regroupant 50 articles est répartie en deux parties à peu près égales. La première a pour objectif de définir l'enseignement en santé animale et publique que doit recevoir chaque étudiant en médecine vétérinaire, quel que soit le parcours professionnel visé, qu'il se destine ou non à travailler directement dans le domaine de la santé publique. Les articles restants portent sur la question de savoir comment cet enseignement peut être dispensé dans le cadre d'un cursus déjà bien rempli.

réunions et visites

Nom et fonction du personnel permanent de l'OIE présent lors de réunions ou visites : d'octobre à décembre 2008

Le Bureau central

Direction générale

Bernard Vallat	Directeur général
Jean-Luc Angot	Directeur général adjoint (administration, finances et ressources humaines)
Gideon Brückner	Directeur général adjoint (santé animale et normes internationales)
Alex Thiermann	Conseiller du Directeur général & Président de la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux terrestres
Maria Zampaglione	Chef de l'unité communication
Glaïeul Mamaghani	Adjointe de la Chef de l'unité communication
Barrie Carnat	Assistant de l'unité communication
Alain Dehove	Coordonnateur du Fonds mondial
Margarita Gómez Riela	Assistante du Coordonnateur du Fonds mondial
Marie Bonnerot	Assistante de la Cellule gestion budget et ressources humaines
Willem Droppers	Chargé de mission

Service de l'administration et des systèmes de gestion

Daniel Chaisemartin	Chef de service
Bertrand Flahault	Adjoint du Chef de service
Alejandra Torres Balmont	Coordinatrice de conférences

Service de l'information sanitaire

Karim Ben Jebara	Chef de service
Francesco Berlingieri	Adjoint du Chef de service
Laure Weber-Vintzel	Chargée de mission
Alessandro Ripani	Chargé de mission
Mariela Varas	Chargée de mission

Service du commerce international

Sarah Kahn	Chef de service
Leopoldo Stuardo	Adjoint du Chef de service
Yamato Atagi	Chargé de mission
Gillian Mylrea	Chargée de mission

Service des publications

Paul-Pierre Pastoret	Chef de service
Annie Souyri	Adjointe du Chef de service
Tamara Benicasa	Assistante commercialisation
Marie Teissier	Documentaliste

Service scientifique et technique

Gideon Brückner	Chef de service
Elisabeth Erlacher-Vindel	Adjointe du Chef de service
Kathleen Glynn	Chargée de mission
Yong Joo Kim	Chargé de mission
Keith Hamilton	Coordonnateur OFFLU (Réseau OIE/FAO d'expertise sur l'influenza aviaire)
François Diaz	Responsable validation des tests de diagnostic
Lea Knopf	Responsable reconnaissance des statuts sanitaires des pays
Sara Linnane	Secrétaire de rédaction scientifique

Service des actions régionales

Gastón Funes	Chef de service
Mara Elma González Ortiz	Adjointe du Chef de service
Stéphane Berlaud	Chargé de mission
Nilton Antônio de Morais	Chargé de mission
Nathaly Monsalve	Secrétaire bilingue

Les Représentations régionales et sous-régionales

Afrique

Abdoulaye Bouna Niang	Président sortant du Comité international de l'OIE & Représentant régional pour l'Afrique (Bamako, Mali)
Yacouba Samaké	Adjoint au Représentant régional (Bamako, Mali)
Nicolas Denormandie	Chargé de mission (Bamako, Mali)
Mariam Minta	Secrétaire (Bamako, Mali)
Aïssata Bagayoko	Secrétaire (Bamako, Mali)
Bonaventure J. Mtei	Représentant sous-régional pour l'Afrique australe (Gaborone, Botswana)
Patrick Bastiaensen	Chargé de mission (Gaborone, Botswana)
Nemsa Thekiso	Secrétaire (Gaborone, Botswana)

Amériques

Luis Osvaldo Barcos	Représentant régional pour les Amériques (Buenos Aires, Argentine)
Osvaldo Luján Ibarra	Technicien supérieur (Buenos Aires, Argentine)
François Caya	Chargé de mission (Buenos Aires, Argentine)
Alicia Susana Palmas	Secrétaire (Buenos Aires, Argentine)
José Joaquín Oreamuno Toledo	Représentant sous-régional pour l'Amérique centrale (Ville de Panama, Panama)
Yolanda Conte	Secrétaire (Ville de Panama, Panama)

Asie et Pacifique

Teruhide Fujita	Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique (Tokyo, Japon)
Itsuo Shimohira	Adjoint au Représentant régional (Tokyo, Japon)
Akemi Kamakawa	Adjointe au Représentant régional (Tokyo, Japon)
Kenji Sakurai	Adjoint au Représentant régional (Tokyo, Japon)
Yumiko Sakurai	Chargée de mission (Tokyo, Japon)
Serin Shin	Chargée de mission (Tokyo, Japon)
Ikuo Koike	Consultant technique (Tokyo, Japon)
Matasuke Yamage	Consultant technique (Tokyo, Japon)
Than Hla	Consultant technique (Tokyo, Japon)
Mastur Aeny Rachman Noor	Consultant technique (Tokyo, Japon)
Takako Shimizu	Secrétaire (Tokyo, Japon)
Ronello C. Abila	Représentant sous-régional chargé des programmes SEAFMD (Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est) (Bangkok, Thaïlande)
Alexandre Bouchot	Chargé de mission (Bangkok, Thaïlande)
Nichola Hungerford	Chargée de communications, SEAFMD (Bangkok, Thaïlande)
Tri Satya Putri Naipospos	Chargée de mission (Bangkok, Thaïlande)

Europe

Nikola T. Belev	Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe & Représentant régional pour l'Europe de l'Est (Sofia, Bulgarie)
Rina Kostova	Secrétaire (Sofia, Bulgarie)
Caroline Planté	Représentante sous-régionale (Bruxelles, Belgique)

Moyen-Orient

Ghazi Yehia	Représentant régional pour le Moyen-Orient (Beyrouth, Liban)
Mustafa Mestom	Consultant (Beyrouth, Liban)
Pierre Primot	Chargé de mission (Beyrouth, Liban)
Rita Rizk	Secrétaire (Beyrouth, Liban)
Hani Imam	Secrétaire (Beyrouth, Liban)
Khodr Rejeili	Assistant (Beyrouth, Liban)
Mahmoud Gaddaf	Assistant (Beyrouth, Liban)

Nom et fonction des experts représentant l'OIE lors de réunions ou visites

Hassan Aidaros	Membre du groupe de travail de l'OIE sur la sécurité sanitaire des aliments issus de la production animale
Barbara Alessandrini	Centre collaborateur de l'OIE sur le bien-être animal (Teramo, Italie)
David Bayvel	Président du groupe de travail de l'OIE sur le bien-être animal
Roy G. Bengis	Président du groupe de travail de l'OIE sur les maladies des animaux sauvages
Bhudipa Choudhury	Scientifique OFFLU
Carlos Correa Messuti	Vice-Président du Comité international de l'OIE et Délégué de l'Uruguay auprès de l'OIE
Paolo Dalla Villa	Centre collaborateur de l'OIE sur le bien-être animal (Teramo, Italie)
Salman Abdul Nabi Ebrahim El Khuza's	Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient et Délégué du Bahreïn auprès de l'OIE
Steven Edwards	Président de la Commission des normes biologiques de l'OIE
Hamed Abdel El-Tawab Samaha	Délégué de l'Égypte auprès de l'OIE
Ricardo Enríquez Sais	Secrétaire général de la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux aquatiques
Barry J. Hill	Vice-Président de la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux aquatiques
Somkiat Kanchanakhan	Expert pour l'OIE sur le syndrome ulcératif épizootique
Lonnie J. King	Directeur du centre national des zoonoses et des maladies transmises par les vecteurs et les maladies entériques (Atlanta, États-Unis d'Amérique)
George Khoury	Délégué de la Syrie auprès de l'OIE
Jean-Louis Lavigne	Expert comptable (Cabinet Fideco, Paris, France)
Gardner Murray	Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie et Délégué de l'Australie auprès de l'OIE
Barry O'Neil	Président du Comité international de l'OIE et Délégué de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OIE
James E. Pearson	Consultant pour l'OIE
Martial Petitclerc	Chef de projet pour l'OIE
Sira Abdul Rahman	Membre du groupe de travail de l'OIE sur le bien-être animal
Robert Thwala	Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique et Délégué du Swaziland auprès de l'OIE
Peter J. Timoney	Expert pour l'OIE sur l'artérite virale équine
Preben Willeberg	Secrétaire général de la Commission scientifique de l'OIE sur les maladies animales
Malek Zirelli	Délégué de la Tunisie auprès de l'OIE

réunions et visites

Septembre 2008 (complément au *Bulletin* n° 4-2008)

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Séminaire sur les normes privées en matière de santé végétale et animale et de sécurité sanitaire des aliments : la nécessité d'une action régionale encourageant les biens publics, organisé par le bureau sous-régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Santiago (Chili)	2-5 septembre 2008	Dr L.O. Barcos
Réunion du Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP) pour l'information et les échanges sur certains aspects des actions régionales	Montevideo (Uruguay)	8 septembre 2008	Dr L.O. Barcos
14e Séminaire sur l'harmonisation de l'enregistrement et du contrôle des médicaments vétérinaires	Asunción (Paraguay)	8-13 septembre 2008	Dr J.J. Oreamuno Toledo
1er Atelier régional sur la préparation aux situations d'urgence et la gestion des alertes	Chiang Mai (Thaïlande)	17-19 septembre 2008	Dr R.C. Abila
8e Réunion du Comité interaméricain de santé aviaire (CISA)	Managua (Nicaragua)	23-24 septembre 2008	Dr J.J. Oreamuno Toledo & Dr F. Caya
Atelier pour le lancement du TCP/RAF/3202 (D) de la FAO-GREP : surveillance en vue de la certification de la disparition de la peste bovine en Afrique	Yaoundé (Cameroun)	24 septembre – 5 octobre 2008	Dr N. Denormandie
Atelier de réflexion sur un modèle prévisionnel de la fièvre de la Vallée du Rift	Rome (Italie)	29 septembre – 1 octobre 2008	Dr G. Yehia
Cours de formation à distance sur le processus d'élaboration des normes de l'OIE (vidéoconférences avec des pays des Amériques)	San José (Costa Rica)	29 septembre – 3 octobre 2008	Dr J.J. Oreamuno Toledo
Rencontre avec Monsieur Jinjun Zhao, Ambassadeur de la République populaire de Chine en France et Monsieur Qu Xing, Ministre conseiller	Ambassade de la République populaire de Chine, Paris (France)	30 septembre 2008	Dr B. Vallat & Dr J.-L. Angot

Octobre 2008

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Conférence sur le bien-être animal, organisée par la Suède en coopération avec la DG SANCO (Direction générale de la santé et de la protection des consommateurs de la Commission européenne)	Hindas (Suède)	1-3 octobre 2008	Dre C. Planté
1ère Réunion de coordination sur la conception d'un programme de formation en épidémiologie de terrain à l'attention des vétérinaires (FETPV)	Bangkok (Thaïlande)	2 octobre 2008	Dre Y. Sakurai, Dr R.C. Abila & Dr A. Bouchot

réunions et visites

Octobre 2008 (cont.)

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Atelier technique SPINAP-AHI pour l'Afrique australe	Botswana	2-4 octobre 2008	Dr B.J. Mtei & Dr P. Bastiaensen
Rencontre avec Monsieur Cho Il Hwan, Ambassadeur de la République de Corée en France	Ambassade de la République de Corée, Paris (France)	3 octobre 2008	Dr J.-L. Angot
Célébration du centenaire de l'Institut vétérinaire d'Onderstepoort et Conférence vétérinaire panafricaine	Pretoria (Afrique du Sud)	6-9 octobre 2008	Dr G. Brückner, Dr B.J. Mtei & Dr P. Bastiaensen
Atelier de l'OIE « Le point sur les bases de données sanitaires nationales et formation avancée sur WAHIS et WAHID »	Bamako (Mali)	6-10 octobre 2008	Dr K. Ben Jebara, Dr D. Chaisemartin, Dre L. Weber-Vintzel, Dr A.B. Niang, Dr Y. Samaké & Dr N. Denormandie
Réunion ordinaire du bureau consultatif de l'élevage, organisée par le Ministère de l'élevage du Panama	Ville de Panama (Panama)	7 octobre 2008	Dr J.J. Oreamuno Toledo
Colloque conjoint FAO/OIE/OMS sur l'influenza aviaire et l'interface homme-animal	Vérone (Italie)	7-9 octobre 2008	Dr B. Vallat, Dr A. Thiermann, Dre L. Knopf & Dr K. Hamilton
21e Congrès panaméricain des sciences vétérinaires (PANVET) et 16e Réunion annuelle du CONASA (Conseil national de santé animale du Mexique)	Guadalajara (Mexique)	12-16 octobre 2008	Dr J.J. Oreamuno Toledo
Réunion informelle des Chefs des Services vétérinaires de l'Union européenne (Présidence française)	Strasbourg (France)	13-14 octobre 2008	Dr B. Vallat
Réunion des consultants sur les dispositifs et les systèmes de détection précoce et rapide des maladies animales ; réponse rapide aux maladies émergentes	Siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Vienne (Autriche)	13-14 octobre 2008	Dr K. Hamilton
4e Cours spécialisé sur le SPS, organisé par l'OMC	Genève (Suisse)	13-15 octobre 2008	Dre C. Planté
Session ouverte du Groupe de recherche du Comité technique permanent de l'EuFMD (Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse de la FAO)	Erice, Sicile (Italie)	13-17 octobre 2008	Dr Y.J. Kim, Dr R.C. Abila & Prof. P. Willeberg
Rencontre avec Monsieur Ali Ahani, Ambassadeur d'Iran en France	Ambassade de l'Iran, Paris (France)	14 octobre 2008	Dr J.-L. Angot & Mme G. Mamaghani
2e Atelier international sur l'artérite virale équine	Lexington (États-Unis d'Amérique)	14-15 octobre 2008	Dr P.J. Timoney
Réunion avec le gouvernement grec, l'OMS et la FAO sur le renforcement du Programme méditerranéen de lutte contre les zoonoses (PMLZ)	Athènes (Grèce)	15 octobre 2008	Dr D. Chaisemartin
2e Cours international sur les zoonoses émergentes : collaboration entre les professionnels de santé pour faire face aux défis mondiaux	Valence (Espagne)	15 octobre 2008	Dr G. Brückner
Réunion régionale du groupe d'expert de l'OIE pour la mise en œuvre du programme de surveillance des oiseaux sauvages et domestiques le long des couloirs migratoires, dans le cadre du projet OIE/JTF de renforcement de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène en Asie	Tokyo (Japon)	16 octobre 2008	Dr K. Hamilton & Dr T. Fujita
Séminaire sur les Normes IPSAS (Normes comptables internationales du secteur public) et les organisations internationales	Bari (Italie)	16-17 octobre 2008	Mme A. Weng & M. J.-L. Lavigne
32e Conseil intergouvernemental de coopération vétérinaire des pays de la CEI	Moscou (Russie)	16-17 octobre 2008	Prof. Dr N.T. Belev
Colloque international « Les maladies animales émergentes : de la science à la politique sanitaire », organisé par l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire [Belgique])	Bruxelles (Belgique)	17 octobre 2008	Dre C. Planté & Dr L.J. King
Discontools (outils de lutte contre les maladies) – 1e Réunion du *Working Package 2* sur le classement des maladies par ordre prioritaire – Plateforme technologique européenne pour la santé animale mondiale (ETPGAH)	Bruxelles (Belgique)	20 octobre 2008	Dr A. Dehove
Visite OFFLU au Laboratoire de référence de l'OIE pour la grippe aviaire à l'Université d'Hokkaido	Sapporo (Japon)	20-21 octobre 2008	Dr K. Hamilton & Dre B. Choudhury
2e Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal : « Pour une application effective des normes de l'OIE »	Le Caire (Égypte)	20-22 octobre 2008	Dr B. O'Neil, Dr B. Vallat, Dr A. Thiermann, Dre S. Kahn, Dr L. Stuardo, Mme M. Zampaglione, Mme M. Bonnerot, Mme A. Torres Balmont, Dr M. Petitclerc, Dre A. Kamakawa, Dr A.B. Niang, Dr Y. Samaké, Dr N. Denormandie, Dr P. Bastiaensen, Dr G. Yehia, Dr P. Primot, Mme R. Rizk, Mme H. Imam, Dr C. Correa Messuti, Dr G. Murray, Dr R. Thwala, Dr S.A.N. Ebrahim El Khuza's, Dr H.A. El-Tawab Samaha, Dr G. Khoury, Dr M. Zirelli, Dr S.A. Rahman, Dr D. Bayvel, Prof. H. Aidaros, Dr P. Dalla Villa & Mme B. Alessandrini

réunions et visites

Octobre 2008 (cont.)

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Atelier régional OIE/FAO-APHCA (Commission de la production et la santé animales pour l'Asie et le Pacifique) sur le diagnostic et le contrôle de la brucellose, en particulier *Brucella melitensis*	Chiang Mai & Lampang (Thaïlande)	20-23 octobre 2008	Dr T. Fujita & Dr K. Sakurai
2e Réunion du Groupe *ad hoc* intergouvernemental du Codex sur la résistance aux antimicrobiens	Séoul (République de Corée)	20-24 octobre 2008	Dr F. Diaz
Conférence scientifique internationale : « Pathologie infectieuse animale » – 3e Exposition internationale vétérinaire et zootechnique	Vladimir (Russie)	21-24 octobre 2008	Prof. Dr N.T. Belev
Combattre les maladies infectieuses du bétail au profit du développement international	Londres (Royaume-Uni)	22 octobre 2008	Dr G. Brückner & Dr K. Hamilton
37e Réunion plénière du groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux (AHAW) de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments)	Parme (Italie)	22-23 octobre 2008	Dre C. Planté
Entretien avec le Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes, pour une coordination des activités en 2009 dans la région Amériques	Panama	23 octobre 2008	Dr L.O. Barcos & Dr J.J. Oreamuno Toledo
Rencontres nationales vétérinaires (RNV)	Lille (France)	23-24 octobre 2008	Dr J.-L. Angot & Mme T. Benicasa
Foire rurale et des viandes, organisée par le Ministère du développement agricole et de l'élevage du Panama	Ville de Panama (Panama)	23-26 octobre 2008	Dr L.O. Barcos & Dr J.J. Oreamuno Toledo
6e Conférence internationale ministérielle sur la grippe aviaire et pandémique	Charm El-Cheikh (Égypte)	24-26 octobre 2008	Dr B. Vallat, Dr A. Thiermann, Dr G. Brückner, Dr A. Dehove, Dr K. Hamilton, Mme M. Zampaglione, Dr G. Yehia, Dr P. Primot, Dr B.J. Mtei & Dr P. Bastiaensen
4e Réunion du Comité consultatif du dispositif de lutte contre l'influenza aviaire et humaine	Charm El-Cheikh (Égypte)	27 octobre 2008	Dr A. Dehove
15e Congrès de la Fédération des associations vétérinaires d'Asie (FAVA)	Bangkok (Thaïlande)	27-28 octobre 2008	Dr J.-L. Angot, Dr T. Fujita, Dre Y. Sakurai, Dre S. Shin, Dr R.C. Abila, Dr A. Bouchot, Dr G. Murray & Dr D. Bayvel
Table ronde organisée par la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université du Panama	Ville de Panama (Panama)	28 octobre 2008	Dr J.J. Oreamuno Toledo
Conférence internationale sur la sécurité sanitaire et l'innocuité des aliments en Russie	Moscou (Russie)	28-29 octobre 2008	Dr W. Droppers & Prof. Dr N.T. Belev
Symposium conjoint FAVA/OIE sur les maladies émergentes	Bangkok (Thaïlande)	29 octobre 2008	Dr J.-L. Angot, Dr T. Fujita, Dre Y. Sakurai, Dre S. Shin, Dr R.C. Abila, Dr A. Bouchot, Dr G. Murray & Dr D. Bayvel
Conférence de la DG SANCO (Direction générale de la santé et de la protection des consommateurs) « Répondre aux exigences des consommateurs européens de demain »	Bruxelles (Belgique)	29-30 octobre 2008	Dr B. Carnat
Séminaire régional de l'OIE sur la communication pour la région Asie-Pacifique	Bangkok (Thaïlande)	30-31 octobre 2008	Dr J.-L. Angot, Mme M. Zampaglione, Dr T. Fujita, Dre Y. Sakurai, Dre S. Shin, Dr R.C. Abila, Dr A. Bouchot & Dr G. Murray
Réunion du groupe tripartite FAO-EUFMD/CE/OIE sur la lutte contre la fièvre aphteuse et d'autres maladies exotiques dans le sud des Balkans et la région de la mer Égée	Ile de Lesbos (Grèce)	30-31 octobre 2008	Prof. Dr N.T. Belev
Atelier final sur le TCP/RLA/3108 de la FAO	Montevideo (Uruguay)	30-31 octobre 2008	Dr L.O. Barcos
Conférence annuelle de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IESUE)	Paris (France)	30-31 octobre 2008	Dre C. Planté
Inauguration des nouveaux locaux du Centre collaborateur de l'OIE pour la formation des vétérinaires officiels	Lyon (France)	31 octobre 2008	Dr B. Vallat
3e Réunion du groupe de pilotage du projet PSVS (Programme pour le renforcement des Services vétérinaires)	Bangkok (Thaïlande)	31 octobre 2008	Dr J.-L. Angot & Dr R.C. Abila
Discontools (outils de lutte contre les maladies) – 1e réunion du *Working Package 4* : évaluation des technologies – Plateforme technologique européenne pour la santé animale mondiale (ETPGAH)	Bruxelles (Belgique)	31 octobre 2008	Dre E. Erlacher-Vindel

Novembre 2008

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
3e réunion du Comité conseil de santé animale – Groupe de travail du groupe consultatif de la chaîne alimentaire et de la santé animale et végétale	Siège de la Commission européenne, Bruxelles (Belgique)	3 novembre 2008	Dr A. Dehove & Dre C. Planté

réunions et visites

Novembre 2008 (cont.)

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Programme international de formation à la gestion de la sécurité sanitaire des aliments de l'Initiative mondiale pour l'orientation des systèmes alimentaires	Rome (Italie)	3-4 novembre 2008	Dr W. Droppers
Atelier de mise en œuvre de la stratégie régionale de bien-être animal pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie	Bangkok (Thaïlande)	3-4 novembre 2008	Dre Y. Sakurai, Dr R.C. Abia, Dr G. Murray & Dr D. Bayvel
2e Réunion de GALVmed (Alliance globale pour l'utilisation des médicaments vétérinaires dans l'élevage)	Édimbourg, Écosse (Royaume-Uni)	4 novembre 2008	Dr G. Brückner & Dr K. Hamilton
Dialogue sur la politique zoosanitaire de la SADC (conception des politiques sanitaires agricoles régionales de la SADC). Réunion conjointe de trois sous-comités du Comité technique de l'élevage de la SADC	Gaborone (Botswana)	4-6 novembre 2008	Dr B.J. Mtei & Dr P. Bastiaensen
3e Table ronde internationale sur le thème : « soutenir les progrès dans les sciences de la vie : stratégies pour la gestion du problème du double usage de la recherche »	Bethesda, Maryland (États-Unis d'Amérique)	5-6 novembre 2008	Dr J.E. Pearson
Séminaire de formation pour les Délégués des pays d'Europe auprès de l'OIE	Lyon (France)	5-6 novembre 2008	Dr B. Vallat, Dr G. Brückner, Dr G. Funes, Mme M. Bonnerot, Prof. Dr N.T. Belev & Dre C. Planté
7e Réunion du groupe de travail sur la fièvre aphteuse et la gestion des mouvements de bétail dans le Bas du Mékong	Paksé (Laos)	6-7 novembre 2008	Dre A. Kamakawa, Dr R.C. Abila, Dr A. Bouchot, Mme N. Hungerford & Dr G. Murray
Atelier sous-régional « aviculture familiale et influenza aviaire en Afrique de l'Ouest »	Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)	6-7 novembre 2008	Dr N. Denormandie
Atelier pour les Centres collaborateurs de l'OIE chargés de la formation des vétérinaires officiels	Lyon (France)	7 novembre 2008	Dr G. Brückner, Dr G. Funes, Prof. Dr N.T. Belev & Dre C. Planté
Commission permanente sur les résidus et polluants chimiques	Mexico (Mexique)	9 novembre 2008	Dre E. Erlacher-Vindel
Réunion régionale sur la fièvre aphteuse	Chiraz (Iran)	9-13 novembre 2008	Dr P. Primot
Commission permanente sur la santé animale	Mexico (Mexique)	10 novembre 2008	Dre E. Erlacher-Vindel
1ère Semaine vétérinaire de l'Union européenne : « Une seule santé : des animaux en bonne santé = une population en bonne santé »	Bruxelles (Belgique)	10 novembre 2008	Dr B. Vallat, Mme G. Mamaghani & Dre C. Planté
3e Réunion du Comité de pilotage du Programme de soutien aux plans d'action nationaux sur la grippe aviaire et humaine (SPINAP-AHI)	Nairobi (Kenya)	11 novembre 2008	Dr A.B. Niang
3e Réunion du Comité interaméricain sur la santé des animaux aquatiques	Mazatlán (Mexique)	11-13 novembre 2008	Dr F. Caya, Dr J.J. Oreamuno Toledo & Dr R. Enríquez Sais
Fédération internationale du lait (FIL) – Sommet mondial laitier	Mexico (Mexique)	11-14 novembre 2008	Dre E. Erlacher-Vindel
Séminaire régional du Programme fièvre aphteuse de la SADC sur les zones de conservation transfrontalières (TFCAs) et la gestion du risque de maladie animale transfrontalière	Kasane (Botswana)	12-14 novembre 2008	Dr B.J. Mtei, Dr P. Bastiaensen & Dr R.G. Bengis
Réunion du Comité d'étude pour le ravitaillement et l'agriculture (OTAN)	Bruxelles (Belgique)	13 novembre 2008	Dr J.-L. Angot
Projet biosécurité Europe : harmonisation des pratiques de biosecurité et biosûreté en Europe – Atelier de clôture	Bruxelles (Belgique)	13 novembre 2008	Dr F. Diaz
Évaluation du programme de renforcement des capacités commerciales	Paris (France)	13 novembre 2008	Dr A. Dehove
Réunion régionale de l'OIE sur le renforcement des réseaux d'information zoosanitaire en Asie et Symposium de l'OIE sur la lutte contre l'influenza aviaire en Asie	Tokyo (Japon)	13-14 novembre 2008	Dr G. Brückner & Dr T. Fujita
Atelier régional sur la lutte contre la peste des petits ruminants (PPR) au Maghreb	Rabat (Maroc)	13-14 novembre 2008	Dr Y. Samaké & Dr N. Denormandie
Cours de formation sur le bioterrorisme, organisé par le Centre d'excellence de l'OTAN pour la défense contre le terrorisme (COE-DAT)	Ankara (Turquie)	13-14 novembre 2008	Dre C. Planté
Semaine vétérinaire européenne	Hanovre (Allemagne)	14 novembre 2008	Dr B. Vallat, Mme M. Zampaglione & Mme T. Benicasa
Réunion plénière exceptionnelle du groupe consultatif de la Commission européenne sur la chaîne alimentaire et la santé animale et végétale	Siège de la Commission européenne, Bruxelles (Belgique)	14 novembre 2008	Dr A. Dehove
Réunion de l'OFFLU dans le cadre du Programme mondial de lutte contre la grippe de l'OMS	Genève (Suisse)	14 novembre 2008	Dr K. Hamilton

réunions et visites

Novembre 2008 (cont.)

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Colloque : « Santé et environnement dans le bassin méditerranéen »	Carthage (Tunisie)	14-15 novembre 2008	Dr J.-L. Angot
Discussions relatives à l'ouverture d'une Représentation sous-régionale de l'OIE pour le Maghreb à Tunis	Tunis (Tunisie)	17 novembre 2008	Dr J.-L. Angot
Séminaire sur la traçabilité de la viande des pays en voie de développement	Bruxelles (Belgique)	17-18 novembre 2008	Dr Y. Atagi
2e Réunion de la *Task force* de l'Organisation de coopération économique (OCE)	Téhéran (Iran)	17-18 novembre 2008	Dre C. Planté
Réunion sur la police sanitaire des maladies infectieuses, le savoir local et le réseau de recherche en Afrique	Addis Abeba (Éthiopie)	17-19 novembre 2008	Dr A.B. Niang
19e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques	La Havane (Cuba)	17-21 novembre 2008	Dr B. O'Neil, Dr B. Vallat, Dr G. Funes, Dr K. Ben Jebara, Mme N. Monsalve, Dr L.O. Barcos, Dr F. Caya, Mme A. Palmas & Dr J.J. Oreamuno Toledo
2e Réunion annuelle du groupe de référence sur l'épidémiologie des maladies d'origine alimentaire	Siège de l'OMS, Genève (Suisse)	17-21 novembre 2008	Dre M. Varas
13e Réunion régionale de l'Association vétérinaire du Commonwealth Australasie/Océanie et Atelier « Protection, production et progrès dans le Pacifique », organisé par l'Association vétérinaire de Samoa et l'Association vétérinaire du Commonwealth	Apia (Samoa)	17-21 novembre 2008	Dr T. Fujita
Assemblée générale de la Fédération équestre internationale (FEI)	Buenos Aires (Argentine)	17-22 novembre 2008	Dr G. Yehia
Atelier régional sur l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires	Doha (Qatar)	18-20 novembre 2008	Dre M.E. Gonzalez Ortiz & Dr P. Primot
Séminaire régional du CIRAD sur l'épidémiologie animale dans la région de l'Océan indien, en particulier sur la fièvre de la Vallée du Rift	Mayotte	18-20 novembre 2008	Dr P. Bastiaensen
Recherche scientifique axée sur la sécurité sanitaire de certains produits d'origine animale en rapport avec les échanges commerciaux	Siège de l'Institute for Animal Health (IAH), Pirbright (Royaume-Uni)	20 novembre 2008	Dr G. Brückner & Dr K. Hamilton
Atelier d'analyse par les pairs pour l'IFRI, projet « La lutte mondiale contre l'influenza aviaire. Leçons pour la gestion mondiale des risques et des crises pour la santé et l'environnement »	Paris (France)	20 novembre 2008	Dr A. Dehove
Atelier de formation sur la législation de l'Union européenne en matière d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	Johannesburg (Afrique du Sud)	24-27 novembre 2008	Dre L. Knopf
Conférence internationale : « Évolutions démographiques et changements climatiques : impacts sur les maladies à transmission vectorielle en Afrique de l'Ouest »	Cotonou (Bénin)	24-27 novembre 2008	Dr A.B. Niang & Dr Y. Samaké
Rencontre avec Monsieur Giedrus Cekuolis, Ambassadeur de Lituanie en France	Ambassade de la Lituanie, Paris (France)	25 novembre 2008	Dr J.-L. Angot
Réunion du Comité de pilotage d'OFFLU	Siège de la FAO, Rome (Italie)	25-26 novembre 2008	Dr G. Brückner, Dr K. Hamilton & Mme S. Linnane
29e Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique	Islamabad (Pakistan)	25-29 novembre 2008	Dr T. Hla
Réunion du Comité technique de l'élevage de la SADC	Gaborone (Botswana)	26-28 novembre 2008	Dr B.J. Mtei & Dr P. Bastiaensen
Conférence de l'UNIDO sur la traçabilité	Le Caire (Égypte)	26-28 novembre 2008	Dr G. Yehia
5e Réunion du groupe de travail sur le zonage au Myanmar	Mandalay (Myanmar)	27-28 novembre 2008	Dr R.C. Abila
2e Réunion du réseau d'épidémiologie participative pour la santé animale et la santé publique	Siège de l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), Nairobi (Kenya)	28 novembre 2008	Dre L. Knopf
12e Réunion des directeurs des programmes nationaux de lutte contre la rage en Amérique latine	Antigua (Guatemala)	30 novembre – 2 décembre 2008	Dr L.O. Barcos

Décembre 2008

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Réunion intersession des états parties à la Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines (BTWC) et leur destruction	Genève (Suisse)	1-3 décembre 2008	Dr K. Hamilton
40e Session du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire	Guatemala (Guatemala)	1-5 décembre 2008	Dr L.O. Barcos

réunions et visites

Décembre 2008 (cont.)

Nom de l'événement	Lieu	Date	Participants
Réunion sur un modèle intégré de bien-être animal (secteurs officiel, privé, universités et syndicats)	Bogota (Colombie)	1-5 décembre 2008	Dr J.J. Oreamuno Toledo
Rencontre avec Monsieur Yutaka Limura, Ambassadeur du Japon en France et Monsieur Yasuyuki Kobayashi, Attaché agricole	Ambassade du Japon, Paris (France)	4 décembre 2008	Dr J.-L. Angot
Mesures concernant la menace représentée par l'utilisation éventuelle par des terroristes de matières chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), y compris une enquête sur les menaces du bioterrorisme animal	Bruxelles (Belgique)	4 décembre 2008	Dr A. Dehove
Atelier sur la rage : « Coopération régionale pour l'éradication de la maladie zoonotique la plus ancienne en Europe »	Antalya (Turquie)	4-5 décembre 2008	Dre L. Knopf & Prof. Dr N.T. Belev
Réunion avec les Centres nationaux de référence (CNR) des virus influenza pour le renforcement du réseau mondial de surveillance de la grippe (GISN) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)	Barcelone (Espagne)	4-5 décembre 2008	Dr K. Hamilton
Atelier OIE/OMC sur l'analyse des risques à l'importation	Maseru (Lesotho)	4-5 décembre 2008	Dr G. Brückner
Rencontre avec Dr Mohammed Ibn Chambas, Président de la Commission de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest)	Siège de l'OIE, Paris (France)	8 décembre 2008	Dr B. Vallat & Dr J.-L. Angot
Réunion d'un groupe de travail sur le classement des maladies animales par ordre de priorité, organisé par la DG SANCO	Bruxelles (Belgique)	9 décembre 2008	Dre C. Planté
Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer une stratégie pour la CIPV (Convention internationale pour la protection des végétaux)	Siège de la FAO, Rome (Italie)	9 décembre 2008	Dre M.E. Gonzalez Ortiz
1ère Réunion des laboratoires des Services vétérinaires nationaux dans les Amériques	Ville de Panama (Panama)	9-11 décembre 2008	Dr W. Droppers, Dr L.O. Barcos, Dr O.L. Ibarra,Dr J.J. Oreamuno Toledo, Prof. S. Edwards & Dr J.E. Pearson
Réunion intergouvernementale sur la grippe pandémique, groupe de travail flexible	Siège de l'Organisation internationale du travail (OIT), Genève (Suisse)	9-13 décembre 2008	Dr K. Hamilton
Atelier de l'ASEAN+3 sur la collaboration entre santé animale et santé publique pour les zoonoses émergentes et zoonoses négligées	Vientiane (Laos)	10-12 décembre 2008	Dre A. Kamakawa
77e Réunion du Comité exécutif de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse de la FAO (EuFMD)	Vienne (Autriche)	11-12 décembre 2008	Dre L. Knopf & Prof. Dr N.T. Belev
38e Réunion plénière du groupe scientifique sur la santé animale et le bien-être des animaux (AHAW) de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments)	Parme (Italie)	11-12 décembre 2008	Dre C. Planté
Séminaire régional de l'OIE sur la bonne gouvernance des Services vétérinaires	Bamako (Mali)	11-13 décembre 2008	Dr B. Vallat, Dr G. Funes, Dre E. Erlacher Vindel, Mme N. Monsalve, Dr A.B. Niang, Dr Y. Samaké, Dr N. Denormandie & Dr M. Petitclerc
Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture du Niger	Niamey (Niger)	13 décembre 2008	Dr B. Vallat & Dr A.B. Niang
Conférence : « Regards croisés sur l'influenza aviaire » et 2e Réunion du Comité de pilotage de GripAvi (Projet de lutte contre l'influenza aviaire)	Siège du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), Montpellier (France)	15-17 décembre 2008	Dr W. Droppers
7e Réunion du groupe conseil régional Asie du NACA (Réseau des centres aquacoles d'Asie-Pacifique)	Bangkok (Thaïlande)	15-17 décembre 2008	Dre Y. Sakurai, Prof. B.J. Hill & Dr S. Kanchanakhan
Séminaire des représentations régionales et sous-régionales de l'OIE	Siège de l'OIE, Paris (France)	15-17 décembre 2008	Bureau central de l'OIE, Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE
Réunion annuelle du Comité d'orientation du dispositif pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (STDF)	Rome (Italie)	16 décembre 2008	Dre S. Kahn
Atelier sur la notification des maladies	Belgrade (Serbie)	16 décembre 2008	Dr F. Berlingieri
Signature de l'accord de siège entre l'OIE et la Bulgarie par Dr Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE et Mme Irina Bokova, Ambassadeur de la Bulgarie	Ambassade de la Bulgarie, Paris (France)	19 décembre 2008	Participants pour l'OIE : Dr B. Vallat, Dr J.-L. Angot & Prof. Dr N.T. Belev Participants pour la Bulgarie : Mme Irina Bokova (Ambassadeur de la Bulgarie), Mme Katia Deleva (Ministre plénipotentiaire) & M. Encho Dimitrov (deuxième secrétaire)

nouvelles du bureau central

Mouvements de personnel - Arrivée

La Docteure Mary-Kathleen (Kate) Glynn du Centre national pour les zoonoses, les maladies à transmission vectorielle et les maladies entériques des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta (États-Unis d'Amérique), qui est un des Centres collaborateurs de l'OIE, a rejoint le Service scientifique et technique de l'OIE le 8 décembre 2008.

L'OIE se réjouit d'avoir mené à bien cet accord de partage d'expertise avec les Centres de contrôle et de prévention des maladies d'Atlanta visant à consolider les progrès réalisés dans l'un des principaux champs d'action retenus par le Plan stratégique de l'OIE. La Docteure Glynn bénéficie d'un niveau de formation élevé et de compétences étendues dans des domaines liés à l'interface entre les animaux et l'homme. Elle a géré et supervisé différents projets et programmes en travaillant en étroite collaboration avec ses homologues de la santé humaine. En tant qu'épidémiologiste formée aux opérations de surveillance, elle a travaillé sur différents thèmes tels que le HIV/SIDA, les interventions d'urgence en cas de bioterrorisme, la brucellose, la fièvre charbonneuse, les maladies d'origine alimentaire, les maladies transmises par des vecteurs et les maladies fongiques, activités au cours desquelles elle a établi une fructueuse collaboration avec des organisations internationales et régionales telles que l'OMS, l'OPS, la FAO et l'OIE.

L'OIE tirera pleinement avantage de l'expérience de la Docteure Glynn pour asseoir son rôle prépondérant dans les domaines d'intervention répondant au concept « Un monde, une seule santé » qui concernent plus particulièrement l'interface entre l'homme et l'animal, notamment grâce à la création d'un réseau de Centres collaborateurs de l'OIE travaillant dans ce domaine. Elle coopèrera avec d'autres Services de l'OIE et, au nom de l'OIE, avec ses homologues au sein de la FAO et de l'OMS. Sa mission portera également sur l'évaluation du niveau de soutien à apporter à certains laboratoires afin d'établir et de renforcer le lien entre la prestation de services de diagnostic et l'appui aux activités de surveillance sanitaire dans une perspective intégrée de santé publique vétérinaire. La préférence sera accordée à certains pays déjà soumis à une évaluation au moyen de l'outil PVS, en mettant l'accent sur l'analyse des écarts en matière de prestation des services des laboratoires. La Docteure Glynn assurera également un rôle de soutien dans le cadre de certains projets de jumelage de l'OIE entre laboratoires compétents pour l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle.

Présentation du Service du commerce international

En 2008, Le Service du commerce international de l'OIE a accueilli cinq vétérinaires stagiaires qui reflètent la diversité géographique et culturelle mondiale de l'OIE : la Docteure Anne Hessinger des États-Unis d'Amérique, la Docteure Rebecca Jennings de Nouvelle-Zélande, la Docteure Minhye Lee de Corée, la Docteure Nathanaëlle Donay de France et la Docteure Alice Mukakanamugire du Rwanda. Ces stagiaires ont participé aux travaux actuellement menés par le Service dans le domaine du bien-être animal, de la sécurité sanitaire des aliments et de la santé des animaux aquatiques (des informations plus détaillées sont fournies dans le *Bulletin* n° 4-2008).

La Dre Donay a participé aux travaux du sous-groupe pour les mollusques du Groupe *ad hoc* chargé de la liste de l'OIE des maladies des animaux aquatiques et a traduit en français le rapport de la réunion. Elle a également rédigé une fiche technique sur la mortalité virale des ormeaux et assisté le Groupe *ad hoc* sur la surveillance sanitaire des animaux aquatiques dans la préparation d'un manuel qui sera publié sur ce thème.

La Dre Alice Mukakanamugire et la Dre Rebecca Jennings ont aidé le Groupe *ad hoc* sur le bien-être animal et les systèmes de production animale, en passant en revue les publications consacrées aux critères basés sur la science animale qui permettent d'évaluer le bien-être des poulets de chair faisant l'objet d'un élevage intensif. La Dre Anne Hessinger a aidé le Groupe *ad hoc* sur l'identification et la traçabilité des animaux et la Dre Minhye Lee a participé à la 76e Session générale de l'OIE.

Les collaborateurs du Service du commerce international de l'OIE sont originaires d'Australie, du Chili, de Colombie, de France, du Japon, des Pays-Bas et du Royaume-Uni – une équipe qui reflète parfaitement le caractère multiculturel de l'OIE !

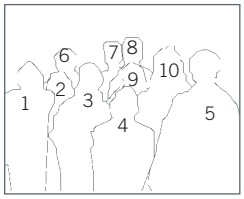

De gauche à droite :
premier rang
1- Anne Guillon
2- Minhye Lee
3- Claudia Campos
4- Nathanaëlle Donay
5- Alice Mukakanamugire
deuxième rang
6- Willem Droppers
7- Yamato Atagi
8- Leopoldo Stuardo
9- Sarah Kahn
10- Gillian Mylrea

Activités du Service du commerce international

Réunion de la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux terrestres

OIE, Paris, du 29 septembre au 10 octobre 2008

La Commission du Code s'est réunie en séance plénière du 29 septembre au 10 octobre 2008 à Paris (France) pour examiner les commentaires adressés par les Pays et Territoires Membres de l'OIE juste avant et immédiatement après la 76e Session générale, ainsi que les travaux fournis par divers groupes *ad hoc* de l'OIE (commerce des produits d'origine animale, évaluation des Services vétérinaires et bien-être des animaux de rente et systèmes de production) et par le Groupe de travail permanent sur le bien-être animal de l'OIE. La Commission du Code a également tenu une réunion conjointe avec la Commission scientifique pour les maladies animales et la Commission des normes biologiques pour procéder à un échange de vues sur des sujets d'intérêt commun.

La Commission du Code a examiné plusieurs chapitres du *Code terrestre* et révisé les textes existants et les projets de nouveaux textes ayant trait aux sujets suivants : le glossaire du Code terrestre, surveillance de la santé animale, analyse de risque à l'importation, mesures zoosanitaires applicables avant le départ et au départ, postes frontaliers et stations de quarantaine dans le pays importateur, zonage et compartimentation, application de la compartimentation, surveillance des arthropodes vecteurs de maladies animales, semence et ovules/embryons, transfert nucléaire de cellules somatiques chez les animaux de rente et les chevaux, obligations générales en matière de certification, procédures de certification, le rôle des Services vétérinaires dans la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, détection, maîtrise et prévention des infections à *Salmonella* spp. dans les élevages de volailles, introduction aux recommandations visant à prévenir les antibiorésistances, contrôle des populations de chiens errants, fièvre catarrhale du mouton, rage, fièvre aphteuse, peste bovine, influenza aviaire, maladie de Newcastle, encéphalopathie spongiforme bovine, tuberculose bovine, péripneumonie contagieuse bovine, maladies des équidés (grippe équine, artérite virale équine et peste équine incluses), tremblante, peste porcine classique, fièvre de West Nile, infestation par le petit coléoptère des ruches et autres maladies des abeilles, maîtrise des dangers zoosanitaires et sanitaires associés à l'alimentation animale, fièvre de la Vallée du Rift, cysticercose bovine, encéphalomyélite à teschovirus et plusieurs autres points dans la perspective de l'harmonisation des textes des deux *Codes*. Tous ces projets de textes nouveaux ou révisés ont été annexés au rapport de la réunion et diffusés aux Pays et Territoires Membres de l'OIE pour commentaires.

La Commission a également actualisé son programme de travail couvrant l'année 2009.

Réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

OIE, Paris, 13-17 octobre 2008

La Commission des animaux aquatiques s'est réunie du 13 au 17 octobre 2008 à Paris (France) pour examiner les commentaires adressés par les Pays et Territoires Membres de l'OIE juste avant et immédiatement après la 76e Session générale, ainsi que les travaux fournis par divers groupes ad hoc de l'OIE (Liste OIE des maladies des animaux aquatiques – Sous-groupe « Crustacés », surveillance de la santé des animaux aquatiques et sécurité sanitaire des produits dérivés d'animaux aquatiques).

La Commission des animaux aquatiques a examiné divers chapitres du *Code aquatique* et révisé les textes existants et les projets de nouveaux textes ayant trait aux sujets suivants : définitions, maladies de la Liste OIE, obligations générales en matière de certification, procédures de certification, qualité et évaluation des Autorités

compétentes, peste de l'écrevisse, hépatopancréatite nécrosante, maladie des langoustes laiteuses (*Panulirus* spp.), modèles de certificat sanitaire international applicable aux animaux aquatiques, critères d'évaluation de la sécurité sanitaire des marchandises dérivées d'animaux aquatiques, critères d'évaluation de la sécurité sanitaire des produits d'animaux aquatiques destinés à la consommation humaine, bien-être des poissons d'élevage en cours de transport, manipulation et élimination des cadavres et déchets d'animaux aquatiques.

La Commission a également actualisé son programme de travail couvrant l'année 2009.

Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production

OIE, Paris, 4-6 novembre 2008

Le Groupe de travail, qui compte parmi ses membres des experts de la Commission du Codex alimentarius (CCA), de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'est réuni du 4 au 6 novembre 2008. Durant cette réunion, les points qui suivent ont été évoqués :

– mise au point de lignes directrices pour la détection, la maîtrise et la prévention des infections à *Salmonella* spp. dans les élevages de volailles ;
– examen du chapitre 6.3 sur les procédures d'hygiène et de sécurité sanitaire dans les élevages de volailles ;
– examen du projet de lignes directrices pour la maîtrise des dangers sanitaires et zoosanitaires significatifs liés à l'alimentation animale tel qu'il a été révisé par la Commission du Code ;
– proposition de convocation d'un groupe *ad hoc* qui sera chargé de mettre au point un texte sur les implications de l'alimentation destinée à l'aquaculture dans la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, afin de faire suite à un texte préparé par un groupe *ad hoc* chargé des implications des aliments destinés à l'aquaculture pour la santé des animaux aquatiques ;
– antibiorésistance ;
– implications sur la sécurité sanitaire des aliments de l'emploi des vaccins issus de la biotechnologie recombinante chez les animaux dont la chair ou les produits sont destinés à la consommation humaine ;
– préparation du plan de travail pour l'année 2009 : le Groupe de travail a recommandé que son mandat et son *modus operandi* soient révisés et qu'un document de réflexion soit préparé sur les agents pathogènes d'importance prioritaire pour l'élaboration des futures normes de l'OIE.

Groupe *ad hoc* sur le bien-être des animaux de laboratoire

OIE, Paris, 8-10 décembre 2008

Au cours de sa deuxième réunion, le Groupe *ad hoc* a procédé à la révision du projet de document intitulé « Utilisation des animaux dans la recherche, l'expérimentation et la formation » qu'il avait préparé dans le cadre de sa première réunion en décembre 2007. Certains membres et certaines organisations, bien que n'ayant pas été sollicités particulièrement au sujet de ce projet, avaient fait part à l'OIE de leurs observations dont l'examen s'est inscrit dans le cadre d'une procédure générale de révision. La présentation pour discussion de la version actualisée du projet de document aux membres de la Commission du Code, qui se réuniront en mars 2009, s'inscrit dans la perspective de la transmission aux Membres de l'OIE d'un projet de texte pour considération, en vue de son intégration au *Code terrestre*. Le Groupe *ad hoc* a engagé une discussion sur les dernières avancées jugées pertinentes qui ont été enregistrées, au plan international, en matière de protection des animaux utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques et, notamment le projet d'amendement de la directive 86/609/CEE. De même, le Groupe *ad hoc* a mené d'intéressantes délibérations sur des priorités identifiées lors de sa réunion précédente, parmi lesquelles figurent :

– la formation en médecine de l'animal de laboratoire,
– le transport des animaux de laboratoire,
– les études réglementaires précliniques.

Les membres du Groupe *ad hoc* ont été d'accord pour affirmer que la configuration mondiale actuelle du transport aérien des animaux de laboratoire, en particulier les primates non humains, suscite de sérieuses préoccupations. Nombreuses sont les compagnies aériennes qui ont cessé d'assurer le transport de cette catégorie d'animaux en raison de considérations commerciales, obligeant ainsi les laboratoires et les instituts à mettre en place des moyens de transport alternatifs, ce qui a pour corollaire la possibilité d'un non-respect des normes fixées par l'OIE et l'Association internationale du transport aérien (IATA). Les membres du Groupe *ad hoc* ont pris acte du fait que les réglementations de l'IATA en matière de transport des primates non humains n'ont pas été récemment actualisées et que l'IATA envisage à l'heure actuelle d'entamer des travaux dans ce domaine. Les membres du Groupe *ad hoc* se sont accordés pour dire que l'OIE devait s'engager dans cette voie aux côtés de l'IATA et que l'élaboration de normes par l'OIE couvrant le transport par voie aérienne des primates non humains, ainsi que de certaines autres espèces d'animaux importants pour la communauté scientifique (la recherche notamment) figure au rang de ses priorités.

Il a été proposé que la troisième réunion du Groupe *ad hoc* se tienne du 4 au 6 août 2009.

L'importation d'agents pathogènes destinés à la recherche scientifique

La promotion de la recherche scientifique constitue l'une des principales voies d'amélioration de la santé animale dans le monde. À cet effet, les Membres de l'OIE peuvent avoir besoin d'importer des agents pathogènes. Le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* (*Code terrestre*) et le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* (*Manuel terrestre*) contiennent des recommandations sur les mesures appropriées applicables à l'importation d'agents pathogènes en fonction des risques spécifiques associés à chaque type d'importation.

Dans les cas où le matériel importé doit rester soumis à un confinement biologique strict après importation, le niveau de biosécurité du confinement du matériel doit être pris en compte lors de l'établissement des mesures relatives à l'importation de ce matériel, en raison de son incidence sur le risque.

Des recommandations concernant la manipulation des agents pathogènes d'origine animale sont formulées dans le *Code terrestre*, Article 5.8.5 (page web : **www.oie.int/fr/normes/mcode/fr_chapitre_1.5.8.htm**).

Un laboratoire ne doit être autorisé à détenir et à manipuler des agents pathogènes d'origine animale appartenant au groupe 3 ou 4 que s'il est équipé des installations de confinement appropriées au groupe concerné. Il appartient à l'Autorité compétente du pays de classer dans un groupe de risque les agents pathogènes pour les animaux et pour l'homme, par exemple dans le groupe de risque 3 ou 4, sur la base d'une appréciation du risque conduite conformément aux principes énoncés au chapitre 1.1.2 du *Manuel terrestre* (**www.oie.int/eng/normes/mmanual/2008/pdf/1.1.02_BIOSAFETY.pdf**).

Plusieurs Membres de l'OIE classent l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans le groupe de risque 3. Comme il ne s'agit pas d'une norme de l'OIE, un pays peut décider de classer l'agent de l'ESB dans un autre groupe de risque.

Les recommandations relatives à l'importation d'agents pathogènes d'origine animale ainsi qu'à l'empaquetage et au transport des agents pathogènes figurent respectivement dans le *Code terrestre*, Article 5.8.4 (**www.oie.int/fr/normes/mcode/fr_chapitre_1.5.8.htm**) et dans le *Manuel terrestre*, chapitre 1.1.1 (**www.oie.int/eng/normes/mmanual/2008/pdf/1.1.01_COLLECTION.pdf**).

Des conseils pratiques concernant certains agents pathogènes spécifiques peuvent également être obtenus auprès du Laboratoire de référence de l'OIE compétent (**www.oie.int/fr/OIE/organisation/fr_listeLR.htm**).

L'Association internationale du transport aérien (IATA) publie des réglementations et des normes pour le transport par voie aérienne de matériels biologiques. Le site web de l'IATA (**www.iata.org/**) fournit des informations détaillées en la matière.

Activités du Service scientifique et technique

Groupe *ad hoc* pour l'évaluation du statut sanitaire au regard de la peste bovine

OIE, Paris, 18-19 novembre 2008

Les dossiers de demande de reconnaissance du statut indemne de peste bovine déposés par cinq pays ont été analysés avec succès et l'acceptation a été recommandée pour quatre d'entre eux. Un dossier a été mis en suspens dans l'attente de la réponse à une demande d'informations complémentaires. Il sera réexaminé lors de la prochaine réunion du Groupe en janvier 2009. En outre, six déclarations revendiquant le statut historiquement indemne de peste bovine ont été étudiées, ainsi qu'un certain nombre de précisions concernant le statut indemne de peste bovine de territoires non contigus de Membres déjà reconnus indemnes de peste bovine. Les progrès accomplis en direction de la réalisation de l'objectif d'éradication mondiale de la peste bovine et les difficultés connexes ont été passés en revue, la liste des pays et territoires qui n'ont pas encore été reconnus indemnes de peste bovine a été mise à jour et un échange de vues entre l'OIE et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) concernant les stratégies de prise de contact avec chacun d'eux a eu lieu.

Groupe *ad hoc* de l'OIE sur les vaccins en rapport avec les technologies nouvelles et émergentes

OIE, Paris, 18-20 novembre 2008

À la suite de la dernière réunion du Groupe *ad hoc* sur la biotechnologie qui s'est tenue en août 2008 et conformément aux priorités de l'OIE, la Commission des normes biologiques a décidé que les travaux sur la biotechnologie seraient, dans l'avenir, réalisés par deux nouveaux Groupes *ad hoc* : l'un qui se consacre aux vaccins et l'autre aux épreuves de diagnostic moléculaire. Le Groupe *ad hoc* sur les vaccins s'est réuni du 18 au 20 novembre 2008 pour travailler sur la mise à jour du *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* (*Manuel terrestre*) compte tenu des progrès réalisés dans le domaine des technologies utilisées pour les vaccins. Le Groupe avait pour tâches principales de préparer une proposition pour la révision/la nouvelle structure des chapitres concernés (à la fois les chapitres horizontaux et les chapitres consacrés aux différentes maladies) et de se pencher sur la question de la santé animale et de la sécurité sanitaire des produits dérivés d'animaux vaccinés avec des vaccins recombinants.

Deux critères ont présidé au choix des chapitres consacrés aux différentes maladies nécessitant une révision (la révision concernait la section portant sur les spécifications applicables aux vaccins et aux produits biologiques à usage diagnostique) :

1) nombre accu de vaccins développés au moyen de nouvelles technologies pour lesquels une autorisation a été délivrée,

2) améliorations techniques en matière de sécurité, d'efficacité, de pureté et d'activité.

Le Groupe a également identifié les chapitres horizontaux qui nécessitent une mise à jour en raison des progrès réalisés dans les technologies utilisées pour les vaccins et il a proposé de modifier la section consacrée aux « Spécifications applicables aux vaccins et aux produits biologiques à usage diagnostique » des chapitres spécifiques des différentes maladies du *Manuel terrestre* pour que la présentation soit plus conforme aux prescriptions réglementaires internationales.

Pour l'examen futur des questions de sécurité sanitaire des aliments liées à l'utilisation de vaccins recombinants, le Groupe a proposé d'accroître le nombre de ses membres et des experts consultés pour des informations scientifiques afin de disposer de compétences supplémentaires. Il a également proposé de préparer un chapitre destiné au *Manuel terrestre* sur l'appréciation des risques engendrés par les produits biopharmaceutiques vétérinaires, avec une section spécifique sur les vaccins contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) ou issus de ces derniers.

Groupe *ad hoc* sur l'évaluation du statut sanitaire au regard de la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB)

OIE, Paris, 9-10 décembre 2008

Les dossiers de demande de reconnaissance du statut indemne de PPCB déposés par deux pays ont été analysés et l'acceptation a été recommandée pour l'un d'eux sous réserve de précisions complémentaires mineures demandées par les experts. Le Groupe a réexaminé des aspects secondaires du projet de chapitre sur la PPCB, tels que des considérations d'espèces et des aspects liés aux marchandises. Le Groupe a également examiné et approuvé une suggestion concernant l'utilisation future d'un formulaire ou d'un questionnaire succinct qui faciliterait la confirmation annuelle du statut indemne de PPCB.

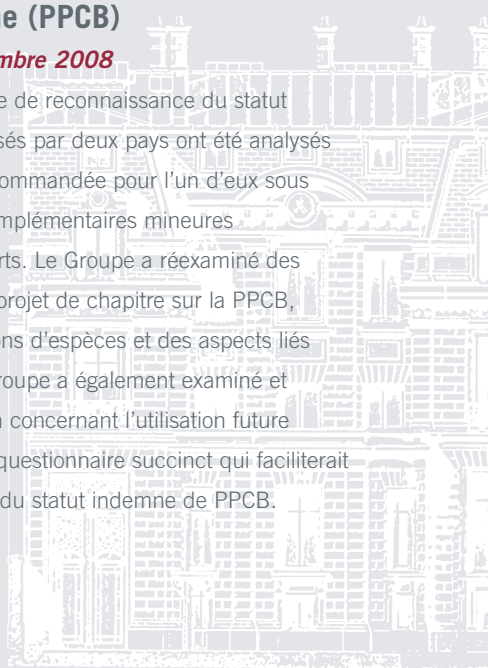

Activités du Service de l'information sanitaire

Améliorer la notification des maladies des animaux sauvages par les Membres – Perfectionnement du Système de notification en ligne de WAHIS et du site web pour les maladies des animaux sauvages

Un Groupe *ad hoc* de l'OIE sur la notification des maladies des animaux sauvages s'est réuni au siège de l'OIE à Paris, France, du 2 au 4 juillet 2008. Cette réunion a été convoquée avec trois objectifs :

1) étudier et évaluer l'expérience acquise par l'OIE en matière de collecte des informations sanitaires sur la faune sauvage ;

2) examiner les propositions faites par le Service de l'information sanitaire de l'OIE visant à améliorer la saisie des données en remplaçant le questionnaire sur la notification des maladies des animaux sauvages existant par un nouveau système de notification, de déclaration et de collecte des données, qui sera intégré dans le système de notification en ligne de WAHIS (Système mondial d'information zoosanitaire) ;

3) examiner le type de données qu'il convient de collecter pour répondre aux nouveaux résultats attendus, tout en gardant à l'esprit la nécessité de limiter la possibilité pour certains pays d'imposer des restrictions commerciales injustifiées en réponse à la notification d'une maladie chez les animaux sauvages.

Après des entretiens et une concertation avec le Docteur Ben Jebara, Chef du Service de l'information sanitaire de l'OIE, le Groupe a estimé que le système mondial actuel de notification des maladies animales pour les maladies de la liste de l'OIE incluait déjà la notification des maladies de la faune sauvage et permettait de façon satisfaisante d'enregistrer l'apparition de cas de maladie de la liste de l'OIE chez les animaux sauvages, hormis le fait qu'il convient de fournir des informations détaillées sur les espèces touchées plutôt que d'employer le terme actuel de « faune ». Une première sélection des espèces sensibles doit être ajoutée et les utilisateurs finals doivent pouvoir adjoindre toute espèce ne figurant pas encore sur la liste. Le Groupe a recommandé que tous les Membres de l'OIE, si ce n'est déjà fait, désignent un point de référence national pour la notification des maladies de la faune sauvage et qu'une interface de WAHIS soit mise au point pour leur permettre de traiter les rapports annuels en ligne, en remplacement du questionnaire Excel actuel.

Les points de référence pour la notification des maladies de la faune sauvage doivent recevoir un résumé des informations fournies par les Délégués des Membres concernant les maladies de la liste de l'OIE détectées chez les espèces sauvages, les vérifier, puis compléter les données par des informations sur les cas de maladies autres que celles de la liste de l'OIE, enregistrés chez des animaux sauvages. Alors que les données sur les maladies des animaux sauvages doivent être présentées une fois par an, le Groupe a recommandé que soit précisé

le semestre au cours duquel est survenue la maladie, afin de respecter la procédure de notification semestrielle de WAHIS.

Le Groupe a également recommandé que deux types de résultats soient produits en matière de maladies des animaux sauvages : les données sur les maladies de la liste de l'OIE doivent être directement accessibles au moyen de l'interface WAHID, comme c'est actuellement le cas, mais en ajoutant une liste des espèces sauvages touchées ; pour les maladies de la faune sauvage qui ne figurent pas sur la liste de l'OIE, une nouvelle interface web doit être développée, distincte de WAHID. Cette différenciation a pour but d'éviter la mauvaise interprétation des informations notifiées concernant les maladies qui ne figurent pas sur la liste de l'OIE, qui pourrait conduire certains pays à mettre en place des restrictions commerciales injustifiées. La page web correspondante contiendra une explication des objectifs visés par la collecte de données sur certaines maladies de la faune sauvage.

Le Groupe a également révisé, à partir du Questionnaire sur les maladies des animaux sauvages de 2007, la liste des maladies de la faune sauvage qui servira de liste initiale pour la déclaration au moyen du module WAHIS spécifique aux animaux sauvages. Il a été recommandé que l'OIE poursuive l'élaboration des critères permettant d'évaluer les maladies de la faune sauvage ne répondant pas aux critères d'inscription sur la liste des maladies à déclaration obligatoire de l'OIE, en vue de leur inclusion sur la liste des maladies des animaux sauvages destinée à la notification annuelle. Il a également été souligné que les critères d'inscription sur la liste des maladies des animaux sauvages aux fins de la notification annuelle ne doivent pas exclure les maladies non infectieuses.

Conformément à ces recommandations, l'OIE s'efforce actuellement d'améliorer WAHIS afin de mieux répondre aux besoins de la notification des maladies de la liste de l'OIE chez les animaux sauvages, de développer une interface spéciale destinée aux point de référence pour la notification des maladies de la faune sauvage et de modifier le rapport de notification annuelle des maladies de la faune sauvage afin de l'intégrer de façon plus complète au sein de WAHIS.

Activités de l'Unité communication

Conférence interministérielle : « Investir pour l'agriculture en Afrique sub-saharienne », *hébergée par l'OIE au siège central les 8, 9 et 10 décembre 2008*

« Relancer l'agriculture et l'élevage en Afrique nécessite des investissements dans les pistes rurales, l'irrigation, la production, la commercialisation, la transformation, la recherche et les institutions. Des ressources privées et publiques doivent être mobilisées de manière coordonnée. Le Forum a proposé des pistes concrètes pour un renforcement des liens entre investisseurs privés et soutiens publics dans les politiques nationales et sous-régionales des pays africains. »

Mots d'accueil du Dr Bernard Vallat, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

Paris, 8 décembre 2008

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux,
Honorables invités,

Au nom des Membres de l'OIE, je voudrais exprimer ma joie d'accueillir la Conférence « Investir pour l'agriculture en Afrique subsaharienne ».

La pertinence du thème choisi et le haut niveau politique et technique de la participation feront, j'en suis sûr, de cette conférence un grand succès.

Elle vient en effet à point nommé pour contribuer à relancer l'investissement pour l'agriculture dans cette partie du monde où il a cruellement fait défaut depuis trop longtemps.

Je suis également certain que les conclusions de cette Conférence seront transposables à d'autres régions du monde.

Je n'ai pas à démontrer aux spécialistes du développement que vous êtes que la création ou la pérennisation de flux d'investissements internes et externes durables reposent sur des conditions appropriées de gouvernance des États qui en bénéficient.

Je ne peux m'empêcher à cet effet de vous dire quelques mots sur les politiques conduites par notre organisation, l'OIE, pour stimuler les investissements publics et privés dans le domaine de l'amélioration de la santé animale dans le monde, ce qui correspond au mandat qui nous est confié par nos Pays Membres.

Ce mandat s'accomplit dans le contexte d'un monde globalisé, où les mouvements sans précédent de marchandises et de personnes permettent aux pathogènes de diffuser en quelques heures dans toute la planète, et d'y provoquer des épidémies humaines et des épizooties animales émergentes ou réémergentes.

L'Afrique subsaharienne constitue avec d'autres régions du monde en développement une priorité pour notre Organisation en matière de programmes de prévention et de contrôle des maladies animales.

Nous savons que ces programmes, quand ils sont appropriés, ont un impact très positif sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'accès aux marchés régionaux et la santé publique du fait du contrôle des maladies animales transmissibles à l'homme. Soixante quinze pour cent des maladies émergentes sont en effet d'origine animale.

Pour favoriser les investissements nécessaires, nous avons commencé par préparer des normes de qualité s'appliquant à la bonne gouvernance et à l'évaluation des composantes publiques et privées des Services vétérinaires de nos Pays Membres, normes relatives à la qualité de la législation, aux moyens mis en œuvre pour la faire appliquer et aux relations entre les différents acteurs concernés. Ces normes ont été adoptées démocratiquement par nos 172 Pays et Territoires Membres. Nous avons aussi créé un Fonds Mondial pour la santé animale en 2004. Le fonds a été abondé par la Banque mondiale, la France, les États-Unis d'Amérique, le Japon, l'Australie, la Suisse et le Royaume-Uni.

Il nous a permis de former une centaine d'experts du monde entier, de les accréditer et de les mobiliser pour réaliser, sur une base volontaire, les évaluations de la bonne gouvernance des pays qui le souhaitent. Ainsi, 72 pays ont été évalués en deux ans et demi, dont 33 en Afrique.

Cette évaluation est suivie d'une deuxième phase, dite d'analyse des écarts, qui conduit à préparer, en association avec les partenaires et bailleurs intéressés, comme la Banque mondiale ou la Commission européenne, des projets d'investissements pour aider les pays à se mettre en conformité avec les normes internationales de l'OIE en matière de gouvernance et donc de sécuriser les investissements privés qui suivront.

Je terminerai en insistant sur la situation sanitaire très défavorable de l'Afrique subsaharienne dans le domaine de ses productions animales, notamment du fait de la persistance de maladies contagieuses, et du frein considérable aux flux commerciaux et à l'investissement productif privé que constitue la persistance de ces maladies, dont l'éradication relève de partenariats agricoles publics-privés dans tous les pays concernés.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de fructueux travaux.

actions régionales

La Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique

De gauche à droite : Mme Aïssata Bagayoko, Dr Abdoulaye Bouna Niang, Dr Nicolas Denormandie, M. Alou Sangaré, Mme Youma N'Diaye, Dr Yacouba Samaké, Mme Mariam Minta

1- SADC : Communauté de développement de l'Afrique australe
2- PACE :Programme panafricain pour le contrôle des épizooties

La Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique fait partie des cinq représentations régionales (avec celles pour les Amériques, pour l'Asie et le Pacifique, pour l'Europe et pour le Moyen-Orient) établies par l'OIE. Elle est basée à Bamako, au Mali, et ses activités couvrent les 51 Membres de l'OIE membres de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (en 2006 a été créée au Botswana une Représentation sous-régionale qui se consacre plus spécifiquement aux pays de la SADC[1]). Le but de la Représentation est de fournir à ces pays des services rapprochés et adaptés, afin qu'ils puissent renforcer la surveillance et le contrôle des maladies animales en Afrique.

Depuis sa création en octobre 2000 jusqu'en septembre 2006, la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique a bénéficié, pour ses activités, des ressources financières allouées par l'Union européenne dans le cadre du programme PACE[1]. Après le PACE, le Bureau central de l'OIE a financé la Représentation régionale au travers des contributions annuelles des Membres et des subventions du Fonds mondial, suite à l'adoption du 4e Plan stratégique (2006-2010) qui intègre le budget des Représentations régionales dans le budget ordinaire de l'OIE. Enfin, la Représentation régionale de l'OIE bénéficie toujours du soutien de la Commission européenne, du gouvernement français et du gouvernement malien.

La Représentation compte trois vétérinaires (le Représentant régional, Docteur Abdoulaye Bouna Niang, son adjoint, Docteur Yacouba Samaké, et l'assistant technique, Docteur Nicolas Denormandie), une comptable, Madame Youma Ndiaye, deux secrétaires, Madame Mariam Minta et Madame Aïssata Bagayoko, et un agent administratif, Monsieur Alou Sangaré.

L'objectif de la Représentation régionale est de renforcer, à court et moyen termes, les capacités des Services vétérinaires dans les domaines de l'information sur les maladies animales et de la sécurité sanitaire des échanges régionaux et internationaux. Le mandat et le règlement de la Représentation régionale, adoptés par le Comité international de l'OIE le 19 mai 1995, sont disponibles sur le site web de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique : www.rr-africa.oie.int

Les cadres de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique participent activement aux réunions, conférences et ateliers régionaux et internationaux portant sur des thèmes majeurs de l'OIE tels que l'information zoosanitaire, les zoonoses, le bien-être animal et la sécurité sanitaire alimentaire. Ces participations contribuent à une plus grande visibilité

Représentation régionale
de l'OIE pour l'Afrique
B.P. 2954
Bamako, Mali
Tél. : (223) 2024 60 53 /
(223) 224 15 83
Fax : (223) 2024 15 83 /
(223) 2024 05 78
rr.africa@oie.int
www.rr-africa.oie.int

de l'OIE et à une meilleure connaissance des mandats et activités de l'Organisation auprès des Membres. Il s'agit aussi d'influencer favorablement l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sanitaires permettant de garantir une meilleure fluidité et sécurité sanitaire des échanges d'animaux et de leurs produits au niveau intra-africain.

La Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique s'attache à entretenir une collaboration totale avec toutes les organisations avec lesquelles l'OIE est liée par une convention (FAO[3], UA-BIRA[4], CEBEVIRHA[5], SADC, CEDEAO[6], UEMOA[7], CIRDES[8], CIRAD[9], ILRI[10], etc.), surtout depuis l'apparition du premier foyer d'influenza aviaire hautement pathogène en Afrique (février 2006), mais aussi depuis l'inauguration, en octobre 2007, du Centre régional de santé animale de Bamako et de sa salle de conférences. Le Centre régional de santé animale, animé conjointement par l'OIE, la FAO et l'UA-BIRA, constitue une plateforme d'expertise, d'information et de formation grâce à laquelle les trois organisations mettent en commun leurs mandats et leurs ressources au profit de la prévention et du contrôle des maladies animales[11].

3- FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
4- UA-BIRA : Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine
5- CEBEVIRHA : Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques
6- CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
7- UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine
8- CIRDES : Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide
9- CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
10- ILRI : Institut international de recherche sur l'élevage
11- Voir aussi *Bulletin* de l'OIE n° 2007-1, p. 41

Les participants à l'Atelier régional, Bamako, Mali, 6-10 octobre 2008

Atelier régional : « Le point sur les bases de données rassemblant les informations zoosanitaires nationales et la formation de perfectionnement sur WAHIS[1] et WAHID[2] pour les pays de la zone CEDEAO[3] et la Mauritanie »

Centre régional de santé animale, Bamako, Mali, 6-10 octobre 2008

Cet atelier régional, qui s'est déroulé au Centre régional de santé animale à Bamako, Mali, a été organisé conjointement par la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et le Bureau sous-régional de la FAO[4] pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, avec l'appui du Centre régional de santé animale (OIE, FAO et UA-BIRA[5]). Il a rassemblé 28 participants originaires de 15 pays d'Afrique de l'Ouest. Les intervenants venaient essentiellement du siège de l'OIE et de la FAO.

Les deux premiers jours de l'atelier étaient consacrés aux exposés présentés par les pays sur l'état d'avancement de leurs systèmes d'information zoosanitaire nationaux et de leurs bases de données nationales, sur les difficultés de gestion rencontrées et sur le système TADInfo[6] et/ou l'utilisation d'ARIS[7]. Des communications ont été faites sur TADInfo par des responsables de la FAO ainsi que sur l'évolution d'ARIS, système d'information régional et national de l'UA-BIRA.

Les trois jours suivants étaient axés sur la formation de perfectionnement sur WAHIS/WAHID, avec des études de cas visant à mieux comprendre le système et les conditions de notification par les Membres de l'OIE, sur la présentation des écarts très importants constatés entre les données contenues dans les rapports adressés par les Membres, afin d'éviter que cela se reproduise à l'avenir, et sur la formation pratique au moyen de différents exercices concernant tous les types de rapports de l'OIE au sein de WAHIS. Les résultats produits par le système au sein de l'interface WAHID ont été présentés pour souligner l'importance d'un traitement de données de bonne qualité dans WAHIS. Les sources d'information provenant de WAHIS utilisées dans les rapports créés à l'aide de WAHID ont également été présentées pour mettre en relief l'importance des choix à opérer dans WAHIS afin d'obtenir la meilleure production possible de données nationales dans WAHID.

L'application de notification en ligne sécurisée WAHIS a donné lieu à des commentaires positifs et un dialogue fructueux s'est instauré entre les participants et les intervenants de l'OIE. Les participants ont exprimé le souhait que soient régulièrement organisés, à l'avenir, des ateliers de ce type.

Les pays participants ont indiqué que l'organisation de cet atelier mixte dénotait l'excellente collaboration entre les différents acteurs impliqués dans les systèmes d'information sanitaire et ils ont appelé de leurs vœux un renforcement de la collaboration entre organisations internationales et régionales. Cette collaboration permettrait de mettre à disposition des pays qui ne possèdent pas de bases de données nationales des outils durables, un appui utile et une assistance en vue d'améliorer leurs systèmes d'information zoosanitaire nationaux. Cet appui technique permettrait aux pays de mieux répondre à leurs besoins nationaux et de renforcer leurs capacités afin de mieux respecter leurs obligations internationales en matière de notification.

1- WAHIS : Système mondial d'information zoosanitaire
2- WAHID : Base de données mondiale sur l'information zoosanitaire
3- CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
4- FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
5- UA-BIRA : Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine
6- TADInfo : Transboundary Animal Disease Information (Informations sur les maladies animales transfrontalières)
7- ARIS : Système d'information sur les ressources animales

État d'avancement des missions d'évaluation PVS[1] de l'OIE

(au 11 janvier 2009)

Région	Demandes officielles*	Missions menées à bien	Rapports adressés aux pays
Afrique	36	33	28
Amériques	16	13	8
Asie/Pacifique	13	12	9
Europe	12	9	7
Moyent-Orient	12	8	4
Total	**89**	**75**	**56**

*** Demandes officielles :**

En italique : missions menées à bien

Afrique (36) : *Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo (Rép. dém.), Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte,* Érythrée, Gabon, Ghana, *Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc,* Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, *Rwanda, Sénégal,* Soudan, *Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie*

Amériques (16) : *Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Guyane, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama,* Paraguay, *Pérou,* République Dominicaine, Salvador, *Uruguay*

Asie/Pacifique (13) : Bangladesh, *Bhoutan, Bruneï, Cambodge*, Corée (RPD), *Fidji, Indonésie, Laos, Mongolie*, Népal, *Philippines, Sri Lanka, Vietnam*

Europe (12) : *Albanie, Arménie, Azerbaïdjan,* Bulgarie, Géorgie, *Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Roumanie, Turquie,* Tadjikistan, *Ukraine*

Moyen-Orient (12) : Afghanistan, Arabie saoudite, Autorité nationale palestinienne, Bahreïn, Émirats arabes unis, Jordanie, *Koweït, Liban, Oman*, Qatar, *Syrie, Yémen*

Des informations complémentaires concernant l'évaluation des performances des Services vétérinaires au moyen de l'Outil PVS de l'OIE figurent dans le *Bulletin* de l'OIE n° **2**-2008, pages 33-34 et le *Bulletin* de l'OIE n° **4**-2008, page 32.

1- PVS : Performances des Services vétérinaires

19e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques

18 au 21 novembre 2008 à La Havane (Cuba)

La 19e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques s'est tenue du 18 au 21 novembre 2008 à La Havane (Cuba).

Les Membres ont demandé à l'OIE d'élaborer des normes supplémentaires relatives à la biotechnologie appliquée à la production et l'utilisation de tests de diagnostic et autres méthodes rapides de détection d'agents pathogènes ou d'anticorps post-infection, en mobilisant le réseau de Centres collaborateurs de l'OIE. Les Membres ont également demandé à l'OIE de les aider à mettre à jour leur législation.

Les participants à la Conférence ont réaffirmé que les normes de l'OIE contribuent à assurer la sécurité des échanges, en particulier dans le contexte des pays encore confrontés à des problèmes zoosanitaires. L'application des normes, recommandations et lignes directrices contenues dans les *Codes* et les *Manuels* de l'OIE pour les animaux terrestres et aquatiques garantit des conditions de sécurité pour les échanges internationaux et fournit un cadre bénéfique pour la production animale, la sécurité sanitaire des aliments et la santé publique.

« Les pays les moins développés sont ceux qui connaissent les plus grandes difficultés, parce qu'ils sont pris dans un cercle vicieux de mauvaises conditions sanitaires, qui multiplient les restrictions commerciales et aggravent les conditions de sécurité sanitaire des aliments sur leur territoire », a déclaré Mme María del Carmen Pérez Hernández, ministre de l'agriculture de Cuba.

Les participants à la Conférence ont souligné l'importance que revêtent la notification rapide des maladies et la transparence de la situation zoosanitaire des pays, à travers l'utilisation du système WAHIS[1] de l'OIE et avec le soutien apporté par la Représentation régionale de l'OIE pour les Amériques à Buenos Aires (Argentine), et par la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Amérique Centrale à Panama (Panama).

Les recommandations adoptées au cours de la Conférence seront soumises à l'approbation de tous les Membres de l'OIE lors de la 77e Session générale de l'OIE en mai 2009.

1- WAHIS : Système mondial d'information sanitaire

actes officiels

Désignation des Délégués permanents

15 août 2008
Gambie
Dr Kebba Daffeh

Directeur des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture

7 octobre 2008
Croatie
Dr Sanja Separovic

Directeur des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture, de la pêche et du développement rural

17 décembre 2008
Burkina Faso
Dr Marcel Nagalo

Directeur des Services vétérinaires, Ministère des ressources animales

7 octobre 2008
Serbie

Dr Zoran Micovic
Directeur des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion des eaux

10 octobre 2008
Namibie
Dre Albertina Shilongo

Directrice des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture, des eaux et des forêts

30 décembre 2008
Bélarus
Dr Piotr Antanovich

Directeur des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture et des aliments

12 novembre 2008
Inde
Dr Natarajan Gokulram

Secrétaire, Département de l'élevage, de la laiterie et de la pêche, Ministère de l'agriculture

Accords

Charte sur les domaines de compétences et de complémentarités de la FAO et de l'OIE dans le domaine de la santé animale

1. Introduction

– La Charte des mandats, domaines de compétences et complémentarités de la FAO et de l'OIE est établie dans le contexte de l'initiative FAO-OIE dénommée GF-TADs : Global Framework for the Progressive Control of Transboundary Animal Diseases initiative (Initiative FAO-OIE pour un programme global sur le contrôle des maladies animales transfrontalières), signée en mai 2004. La Charte approuvée par les DGs de la FAO et de l'OIE en février 2007 précise les compétences, complémentarités et synergies schématisées dans la figure jointe en dernière page.

– Les domaines considérés ici incluent la santé animale et le bien-être animal, et la sécurité sanitaire des produits animaux au stade de l'animal vivant jusqu'au stade de l'abattage (les maillons transformation et distribution des produits animaux ne sont pas abordés ici bien qu'ils fassent l'objet d'une collaboration FAO, OIE et OMS notamment au travers du Codex Alimentarius).

– Les types d'activités sont classés en partant du niveau stratégique puis technique et en finissant par le niveau opérationnel.

– Le principe de la Charte est que chaque barre représente l'activité de l'organisme dans le thème considéré. Lorsqu'une barre concerne les 2 organismes, elle schématise par son positionnement le rôle de chacun des organismes par rapport à l'autre pour la thématique donnée.

– Pour chaque thématique, il est fait référence à trois types de collaboration : appui, complémentarité et synergie.

2. Liste des domaines spécifiques considérés

2.1. Normes et recommandations (élaboration et adoption)

Ce domaine est au cœur du mandat de l'OIE, en sa qualité d'Organisation leader entièrement dédiée aux problématiques de santé animale et chargée de l'élaboration des normes et de recommandations relatives à la santé et au bien-être des animaux, à vocation mondiale (à des fins de prévention, de contrôle et d'éradication des maladies animales, ainsi que pour garantir le commerce sans danger des animaux et des produits animaux). LA FAO apporte son appui en participant à plusieurs groupes de travail ou commissions de l'OIE ainsi que par son assistance aux pays pour l'application de ces normes.

2.2. Stratégies et guides de bonnes pratiques pour les pays en développement et en transition

Ce domaine est au cœur des missions de la FAO, en sa qualité d'Organisation technique leader dédiée aux problématiques d'alimentation et d'agriculture dans les pays en développement et en transition et chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies et de programmes de développement dans ces mêmes pays. L'OIE apporte une garantie précieuse ainsi que l'expertise des spécialistes de ses laboratoires de référence et centres collaborateurs. LA FAO et l'OIE agissent ici en synergie.

2.3. Information sanitaire et intelligence épidémiologique

– L'information officielle sur le statut sanitaire des pays est de la compétence exclusive de l'OIE (la notification de leur statut sanitaire compte au nombre des obligations des pays membres de l'OIE). La FAO apporte son appui en communicant les informations sanitaires en provenance des pays non membres de l'OIE et en incitant les pays à améliorer leurs déclarations à l'OIE ;

– La vérification des foyers de maladies ainsi que des rumeurs et suspicions de foyers est effectuée par la FAO et l'OIE. Les sources d'information étant souvent différentes (pour l'OIE, réseaux des CVOs ; pour la FAO, réseaux des représentations de la FAO dans les pays, opérations de terrain,…) et le partage des données rendu possible au niveau de la plateforme commune FAO-OIE-OMS GLEWS (*Global Early Warning System*), la collaboration FAO-OIE est ici de nature synergique ;

– L'analyse des données et l'intelligence épidémiologique se font de façon synergique notamment au niveau de la plateforme FAO-OIE-OMS appelée GLEWS. La FAO, grâce à ses équipes multidisciplinaires et à ses sources d'information agricoles, socio-économiques et climatiques sur les crises et grands mouvements de populations, le commerce, etc…insiste sur une approche holistique de la production et de la santé animales, particulièrement ciblée sur les pays en développement dans lesquels se trouve l'origine de la plupart des grandes crises sanitaires. D'un commun accord, il a donc été décidé que la FAO héberge l'équipe principale conjointe de GLEWS en charge de l'analyse épidémiologique.

– L'alerte en cas de maladies animales se fait de façon officielle par l'OIE. La FAO l'appréhende de façon plus synthétique et basée sur l'analyse et la prédiction. La plateforme GLEWS est également un cadre approprié pour lancer des messages d'alerte, par des liens sur les sites Internet de l'Oie, FAO et OMS.

2.4. Expertise

– L'expertise à vocation mondiale requise pour remplir le mandat de l'OIE, incluant les activités d'élaboration des normes, est fournie grâce à ses experts issus de ses réseaux mondiaux de laboratoires de références et de centres collaborateurs. La FAO apporte également son expertise et celle de ses centres de référence de façon complémentaire.

– L'expertise nécessaire pour assister les pays en développement et en transition est dans le mandat de base de la FAO et elle dispose pour ce faire, d'équipes au siège et dans ses Représentations régionales et nationales, auxquelles s'ajoutent les experts de ses centres de référence. L'OIE apporte une contribution notable de façon complémentaire, en mettant à disposition des experts basés au siège de l'OIE, dans les laboratoires de référence et dans les centres collaborateurs, ainsi qu'au travers de conseils stratégiques en provenance de Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE.

– Les activités des personnels des Centres Régionaux de Santé Animale apportent une assistance et une expertise techniques (dans le cadre d'une collaboration complémentaire et synergistique) aux pays en développement qui en ont besoin.

2.5. Publications scientifiques et techniques

– A vocation mondiale : l'OIE et ses experts des laboratoires de référence et centres collaborateurs ont une activité importante dans ce domaine. La FAO apporte une contribution de façon complémentaire, notamment en tant qu'auteur invité de publications scientifiques de l'OIE.

– Pour les pays en développement et en transition : avec ses experts propres ou en collaboration avec les experts de ses centres de références, la FAO publie des bulletins, manuels, monographies et publications dans des revues scientifiques et techniques. Le cas échéant, l'OIE aborde également ce domaine en complémentarité avec la FAO.

– Des publications sur des thèmes spécifiques sont produites conjointement par l'OIE et la FAO si besoin est, dans le cadre d'une collaboration complémentaire et synergique.

2.6. Formations

– Au niveau mondial pour les délégués de l'OIE (dans la majorité des cas, les Chefs Vétérinaires Officiels -CVOs) et les Points Focaux de l'OIE: l'OIE apporte sa contribution à la formation et l'information des cadres responsables au niveau mondial sur la mise en place des normes officielles OIE, la bonne Gouvernance Vétérinaires et les méthodes de prévention et contrôle des maladies animales. La FAO peut apporter son appui de façon ponctuelle.

– Au niveau régional dans les pays en développement et en transition, pour les Délégués de l'OIE (dans la majorité des cas,

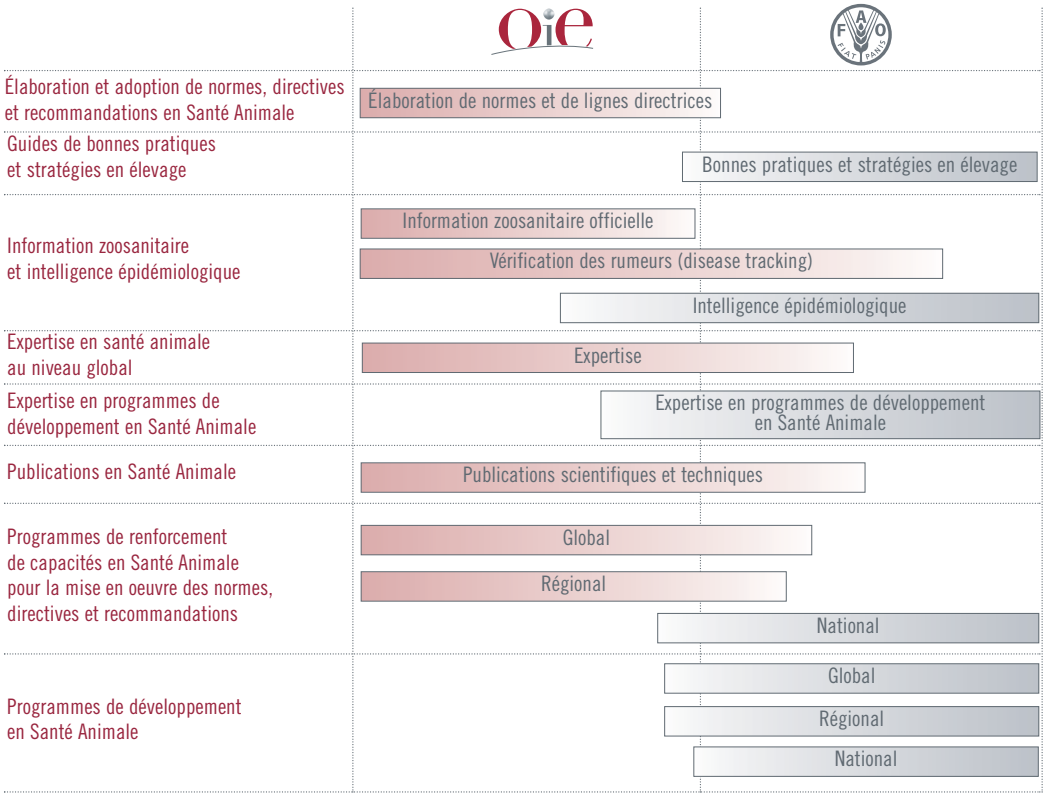

les Chefs Vétérinaires Officiels -CVOs) et les Points Focaux de l'OIE ainsi que le secteur privé: l'OIE a des activités de formation importantes auxquelles collabore de façon synergique la FAO.
– Au plan national dans les pays en développement et en transition, au niveau des équipes opérationnelles des systèmes de santé animale (services vétérinaires publics et acteurs du secteur privé), la FAO exécute un de ses mandats essentiels au service de ses pays membres auquel l'OIE apporte son appui. L'OIE peut organiser des séminaires nationaux à l'attention des décideurs politiques clés sur le thème de la Bonne Gouvernance, avec l'appui de la FAO.

2.7. Programmes de développement en santé animale

– C'est un mandat de base de la FAO, auquel l'OIE apporte son appui au travers de ses experts et de ses normes officielles et recommandations à l'usage des pays, tant aux plans global que régional et national.
– Le programme global OIE/FAO '*Ensuring Good Governance to Address Emerging and Re-emerging Animal Disease Threats – Supporting the Veterinary Services of Developing Countries to Comply with OIE International Standards on Quality*' (garantir la Bonne Gouvernance pour traiter les menaces liées aux maladies animales émergentes et ré-émergentes – Appuyer les Services Vétérinaires des Pays en Développement pour être en conformité avec les normes internationales de l'OIE sur la Qualité') est mis en œuvre dans le cadre d'une collaboration complémentaire. L'évaluation des Services Vétérinaires par l'OIE est une prérogative de l'OIE, de même que le suivi des progrès accomplis par les pays en terme de gouvernance, dans le cadre de l'utilisation du PVS. L'analyse des besoins déterminés à l'issu des évaluations PVS est gérée conjointement par l'OIE et la FAO. La FAO est responsable des programmes nationaux pour la prévention et le contrôle des maladies animales et la réponse d'urgence aux crises sanitaires dans les pays en développement et en transition.

3. Thématiques transversales et outils conjoints

La FAO et l'OIE agissent de concert dans les domaines tels que :
– la sensibilisation /lobbying pour une meilleure gouvernance et un meilleur appui et investissement dans la prévention et le contrôle des maladies animales.
– la définition des priorités et l'appui aux recherches en santé animale.
– La communication et la sensibilisation des acteurs privés et publics aux bonnes pratiques de prévention et de contrôle des maladies animales.
– De très nombreuses activités de coordination et d'animation aux plans international et régional sont mises en œuvre conjointement, notamment au travers des conférences internationales et réunions thématiques.
Tous les outils permettant la mise en œuvre des activités de la FAO et de l'OIE ne peuvent être listés dans cette note mais certains peuvent être cités comme la plateforme GLEWS (avec l'OMS), OFFLU, le centre de gestion des crises de santé animale (CMC-AH) et les Centres Régionaux de Santé Animale.

Version finale signée le 06/10/2008

Accord de siège entre le Gouvernement de la République de Bulgarie et l'Organisation Mondiale de la Santé Animale relatif à la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est

Le 19 décembre 2008 : signature de l'accord de siège entre l'OIE et la Bulgarie à l'Ambassade de Bulgarie, par le Dr Bernard Vallat et Mme Irina Bokova (Ambassadeur de la Bulgarie)
Participants pour l'OIE : Dr B. Vallat, Dr J.-L. Angot & le Professeur Dr N.T. Belev
Participants pour la Bulgarie : Mme I. Bokova (Ambassadeur de la Bulgarie), Mme K. Deleva (Ministre plénipotentiaire) & M. Encho Dimitrov (deuxième secrétaire)

épidémiologie & programmes de lutte contre les maladies animales

Fièvre catarrhale ovine en Europe du Nord : apparition de nouveaux sérotypes sur fond d'enzootie

En raison de son fort impact socio-économique et de son importance majeure au niveau du commerce international d'animaux et de produits d'origine animale, la fièvre catarrhale ovine (FCO) est une maladie à déclaration obligatoire à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (7, 10). En août 2006, l'émergence inattendue du sérotype 8 (BTV-8) en Europe du Nord a été la cause d'une épizootie de FCO sans précédent, qui a affecté davantage les bovins que précédemment (virulence exacerbée s'exprimant par l'apparition de signes cliniques sévères incluant des troubles reproducteurs) et qui a fait intervenir des vecteurs culicoïdes inféodés à l'Europe du Nord. De nouveaux éléments datant de 2008 sont exposés dans cette mise au point, postérieure à la publication par l'OIE de l'ouvrage *Bluetongue in northern Europe* (8).

Claude Saegerman[1]
et Paul-Pierre Pastoret[2]
1) Université de Liège, Faculté de médecine vétérinaire, Département des maladies infectieuses et parasitaires, 20 Boulevard de Colonster, B42 Sart-Tilman, B-4000 Liège, Belgique
2) Organisation mondiale de la santé animale (OIE), 12, rue de Prony, 75017 Paris, France

Extension de l'infection par les virus de la fièvre catarrhale ovine en Europe du Nord et méditerranéenne en 2008

Entre la première déclaration (17 août 2006) et le 1er février 2007, 2 122 foyers de FCO ont été enregistrés dans le système de notification des maladies animales de la Commission européenne (*Animal Disease Notification System, ADNS*). La première recrudescence de la FCO (BTV-8) en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, dans le nord de la France et dans le Grand-Duché de Luxembourg en 2007 ainsi que son extension continue à d'autres pays (Danemark, République tchèque, Suisse, Italie), et son incursion au Royaume-Uni ont été constatées. Une seconde recrudescence en 2008, en particulier en France et sa nouvelle extension à l'Autriche, l'Espagne et la

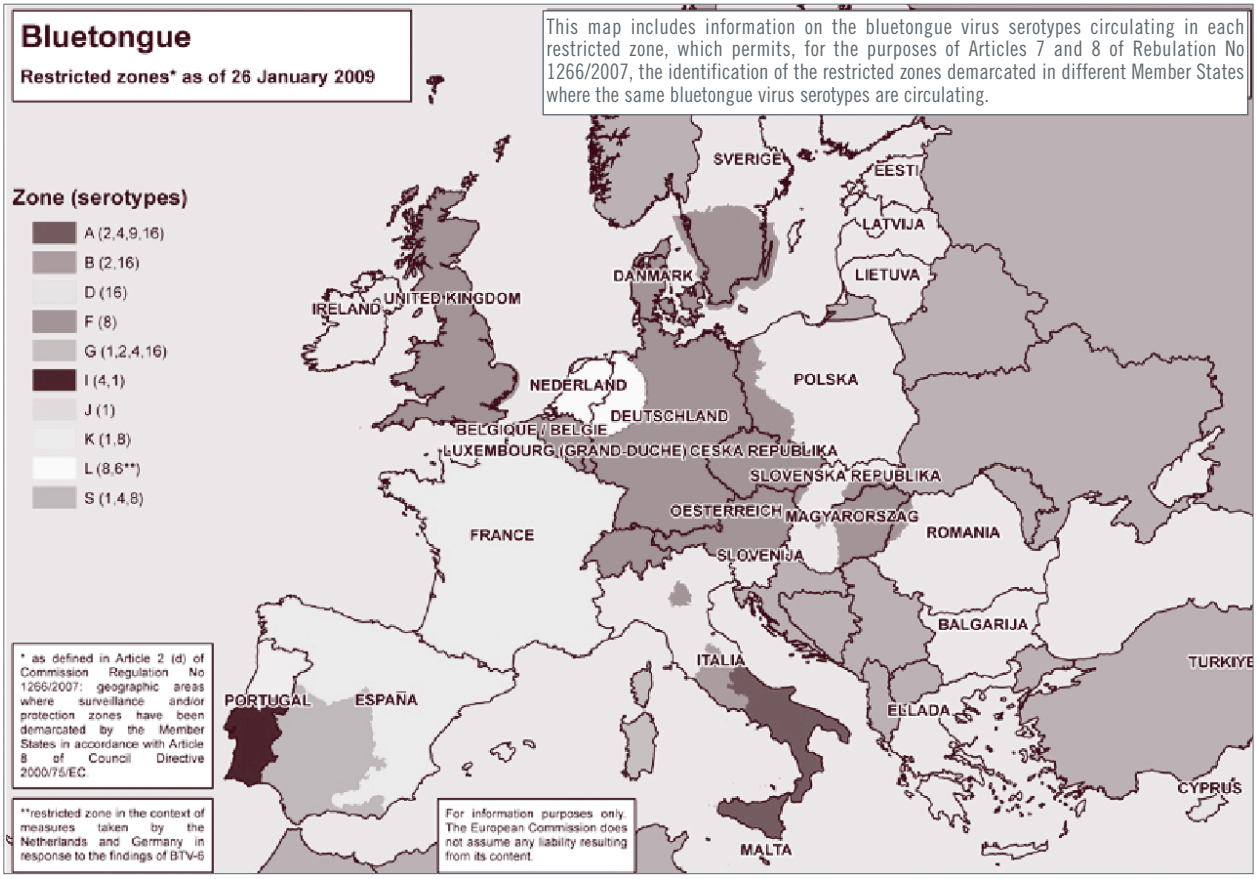

Fig. 1

Zones de restriction liées à l'apparition de foyers de fièvre catarrhale ovine en Europe (voir la carte en couleur page 69)

Suède suggèrent que la FCO est devenue enzootique en Europe du Nord (9). L'extension radiale inexorable du BTV-8 à travers l'Europe, couplée à la récente progression du BTV-1 dans le sud-ouest de la France au départ de foyers espagnols, augmentent le risque d'infections combinées par ces deux sérotypes mais également entre ces sérotypes et d'autres, en particulier ceux qui sévissent dans le bassin méditerranéen. Il n'est pas exclu non plus que ces derniers sérotypes quittent le strict espace méditerranéen pour remonter vers des latitudes plus septentrionales. Cette progression augmente aussi le risque que le BTV-8 parvienne dans une zone géographique où le vecteur *Culicoides imicola* est présent et actif plus longtemps dans l'année, ce qui pourrait modifier la survenue des foyers de BTV-8. L'évolution hebdomadaire des foyers de FCO dans les États membres de l'Union européenne peut être visualisée grâce aux enregistrements du système ADNS (ec.europa.eu/food/animal/diseases/adns/index_en.htm). L'évolution spatiale hebdomadaire peut être visualisée grâce au système EU-BTNET (eubtnet.izs.it/btnet/). Ce dernier système est étroitement lié au premier pour les États membres de l'UE et aux informations sanitaires du système WAHIS de l'OIE (www.oie.int/wahis/public.php?page=home) pour les pays tiers. Des informations complémentaires sont aussi disponibles au Laboratoire de référence de l'OIE (Laboratoire de Pirbright, Institute for Animal Health, www.iah.bbsrc.ac.uk/).

L'exactitude des informations dépend toutefois de la rapidité avec laquelle chaque État membre transmet des informations sanitaires validées concernant la FCO. La Figure 1 ci-dessus reprend une cartographie des zones de restriction en fonction des sérotypes rencontrés.

Apparition d'une souche vaccinale atténuée de sérotype 6 aux Pays-Bas

Le mois d'octobre 2008 aura été marqué par la surprenante découverte, dans l'est des Pays-Bas, de quatre foyers bovins de FCO causés par le BTV-6, sérotype tout à fait inédit en Europe. Dans les exploitations concernées, la vaccination

contre le sérotype 8 était pratiquée. L'infection par ce sérotype n'a pas donné lieu à des conséquences cliniques très marquées (inflammation des bourrelets coronaires) et le taux de morbidité est resté faible dans les fermes atteintes (de l'ordre du pourcent). Il convient d'être prudent, car le contexte de cette infection est important : elle se présente dans une population immunisée naturellement envers la FCO, de manière hétérologue par le sérotype 8. Jusqu'à cette nouvelle émergence, le BTV-6 avait seulement été identifié en Afrique subsaharienne, dans la péninsule Arabique, en Amérique centrale et aux Caraïbes. Une caractérisation plus fine du virus réalisée au Laboratoire de référence de l'OIE (Laboratoire de Pirbright, Institute for Animal Health, Royaume-Uni) a permis de le mettre en rapport avec une souche de BTV-6 présente dans un vaccin atténué polyvalent produit en Afrique du Sud. Il s'agirait, en plus, d'un virus réassortant. L'usage illégal d'un vaccin vivant a été cité comme hypothèse pour expliquer cette émergence, mais elle n'est pas la seule. Des données moléculaires et épidémiologiques plus complètes sont nécessaires pour réellement confirmer cette origine vaccinale. Les risques de l'usage de vaccins atténués multivalents ou non sont, entre autres, la réversion vers la virulence, le réassortiment entre segments génomiques provenant d'une souche vaccinale et d'un virus sauvage et l'introduction de sérotypes exotiques dans des pays jusque là indemnes. Des cas d'infection à sérotype 6 ont également été rapportés en Allemagne, offrant les mêmes caractéristiques cliniques. Aucun cas de mortalité n'a été rapporté aux Pays-Bas ni en Allemagne.

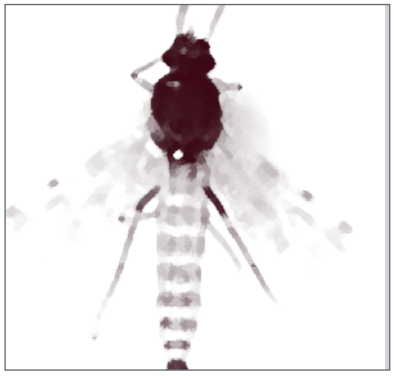

Existence possible d'un nouveau sérotype chez la chèvre en Suisse (sérotype 25 ?)

Un nouvel orbivirus potentiel dénommé virus Toggenburg (du nom de la région où il a été identifié) a été isolé d'une chèvre en Suisse (4). Le profil moléculaire, basé sur le séquençage de sept segments génomiques parmi les dix contenus dans ce virus est particulier, et il pourrait s'agir d'un 25e sérotype du virus de la fièvre catarrhale ovine. Les observations de laboratoire chez des chèvres adultes, naturellement infectées, se caractérisaient par un taux d'anticorps spécifiques et une virémie très faibles sans signes cliniques apparents. Des infections expérimentales ont permis de démontrer le caractère transmissible de l'agent infectieux et sa multiplication chez la chèvre (espèce réceptive), sans expression clinique. Des recherches ultérieures ont également permis de détecter quelques troupeaux d'autres cantons suisses présentant des chèvres séropositives et positives en PCR (réaction de polymérisation en chaîne). Aucune bête bovine cohabitante séropositive n'a été identifiée en Suisse jusqu'à ce jour. L'infection par le virus Toggenburg semble donc restreinte aux petits ruminants. L'avenir nous dira si ce virus peut être définitivement considéré comme le 25e sérotype du virus de la FCO.

Chevauchement des infections par les sérotypes 1 et 8 en France et les sérotypes 6 et 8 aux Pays-Bas

La situation épidémiologique actuelle autorise les surinfections et les co-infections virales au sein d'un même hôte ou d'un même vecteur entre, par exemple, les sérotypes 1 et 8 (France) ou les sérotypes 6 et 8 (Pays-Bas), sans qu'il soit possible d'en mesurer actuellement les conséquences cliniques et épidémiologiques. À l'occasion d'une co-infection d'une cellule par deux virus appartenant à des souches (sérotypes) différentes, des virus de nouvelle génération peuvent avoir acquis une partie des segments génomiques de l'un des deux virus parentaux et le restant des segments génomiques de l'autre. Ce réassortiment génétique est particulièrement important pour l'évolution des virus à ARN comme celui du virus de la fièvre catarrhale ovine. La probabilité de survenue des réassortiments tout comme la modification de la virulence des virus réassortants sont difficilement prévisibles mais de tels phénomènes ont déjà été observés par le passé entre souches sauvages ou entre souche sauvage et souche vaccinale atténuée. En fonction de la vaccination, de l'apparition de nouveaux sérotypes, d'éventuels

virus réassortants ou d'autres orbivirus, les signes cliniques associés à la fièvre catarrhale ovine peuvent évoluer. Tout animal présentant des signes cliniques évocateurs de fièvre catarrhale ovine après vaccination doit faire suspecter la présence d'un sérotype non couvert par la vaccination, l'émergence d'un nouvel orbivirus ou un réassortiment. Dans ce contexte, les vétérinaires praticiens et les éleveurs doivent alerter les autorités afin que des recherches complémentaires soient entreprises pour confirmer la présence éventuelle d'un virus de la fièvre catarrhale ovine antigéniquement différent du ou des sérotypes contre lesquels ces animaux ont été vaccinés et rechercher l'origine de toute nouvelle introduction.

Modes de transmission additionnels

En plus de la transmission vectorielle prédominante, des modes de transmission additionnels ont été récemment décrits chez les bovins pour le sérotype 8 ; une transmission transplacentaire en l'absence d'activité vectorielle et, dans une moindre importance, une transmission horizontale par ingestion de placenta infecté (6). Une étude de terrain réalisée en Belgique a estimé à 10 % le passage transplacentaire, par l'examen des statuts virologiques et sérologiques de couples vaches-veaux (2). Ces modes sont aussi à prendre en compte dans la stratégie de lutte à plus long terme, car ils autorisent l'endémicité de la maladie en Europe. Ils favorisent le maintien du virus en hiver (phénomène appelé *overwintering*).

Campagnes de vaccination en Europe à l'aide de vaccins inactivés

Face à une situation où la FCO devient enzootique, deux mesures doivent être privilégiées : la vaccination stratégique (basée sur les acquis scientifiques) à l'aide de vaccins inactivés et la réduction du nombre de contacts entre les vecteurs et les animaux sensibles et/ou réceptifs. Les pays affectés et ceux menacés ont mis en œuvre des campagnes de vaccination à grande échelle à l'aide de vaccins inactivés (BTV-8, BTV-1) en vue de minimiser l'incidence clinique de la maladie et de protéger les cheptels sensibles. Un suivi régulier des progrès de ces campagnes peut être obtenu à l'adresse URL suivante : ec.europa.eu/food/committees/regulatory/scfcah/animal_health/index_en.htm

Le point sur les vecteurs culicoïdes incriminés

Après l'émergence de la FCO en 2006, une surveillance entomologique a été réalisée dans les pays affectés à l'aide de pièges à *Culicoides*. Des informations recueillies, il ressort que C. imicola n'est pas présent contrairement au complexe *C. obsoletus/C. scoticus* qui a été observé très régulièrement et, dans une moindre mesure, *C. dewulfi* (phylogénétiquement assez proche de *C. imicola*) et *C. chiopterus* (3, 5). Le taux de parité était assez élevé ce qui favorise la transmission vectorielle. Il est aussi apparu que les culicoïdes pouvaient être capturés gorgés de sang dans les étables d'ovins et de bovins, même en période hivernale (période dite d'inactivité vectorielle). *Culicoides pulicaris* a quant à lui été rarement capturé. Comme les moucherons précités sont bien inféodés à l'Europe Centrale et du Nord, c'est maintenant toute cette région qui doit être considérée à risque pour la FCO. En outre, la sensibilité de *C. obsoletus*, *C. scoticus*, *C. dewulfi* et *C. chiopterus* a récemment été évaluée à la suite d'infections expérimentales de culicoïdes par le BTV-8 et il a été démontré que *C. obsoletus* et *C. scoticus* étaient réceptifs et ce, avec une charge virale trois fois plus importante pour *C. scoticus* (1). Cette expérience ouvre la voie à des recherches plus étendues au travers de l'Europe, permettant de mieux préciser la compétence et la capacité vectorielle des culicoïdes inféodés à ces régions.

Un besoin de modélisation

Le besoin de modélisation devient évident puisqu'elle permet de prédire la dynamique d'infection et qu'elle est une aide à la décision pour un meilleur contrôle de la FCO. L'amélioration des modèles actuels nécessite une approche interdisciplinaire et est tributaire de l'amélioration des connaissances concernant la biologie de l'infection et l'écologie des vecteurs impliqués.

Références

1. Carpenter S., McArthur C., Selby R., Ward R., Nolan D.V., Luntz A.J., Dallas J.F., Tripet F. & Mellor P.S. (2008). – Experimental infection studies of UK *Culicoides* species midges with bluetongue virus serotypes 8 and 9. *Vet. Rec.*, **163** (20), 589-592.

2. De Clercq K., De Leeuw I., Verheyden B., Vandemeulebroucke E., Vanbinst T., Herr C., Méroc E., Bertels G., Steurbaut N., Miry C., De Bleecker K., Maquet G., Bughin J., Saulmont M., Lebrun M., Sustronck B., De Deken R., Hooyberghs J., Houdart P., Raemaekers M., Mintiens K., Kerkhofs P., Goris N. & Vandenbussche F. (2008). – Transplacental infection and apparently immunotolerance induced by a wild-type bluetongue virus serotype 8 natural infection. *Transbound. emerg. Dis.*, **55** (8), 352-359

3. Dijkstra E., van der Ven I.J., Meiswinkel R., Hölzel D.R., Van Rijn P.A. & Meiswinkel R. (2008). – *Culicoides chiopterus* as a potential vector of bluetongue virus in Europe. *Vet. Rec.*, **162** (13), 422.

4. Hofmann M.A., Renzullo S., Mader M., Chaignat V., Worwa G. & Thuer B. (2008). – Genetic characterization of Toggenburg orbivirus, a new bluetongue virus, from goats, Switzerland. *Emerg. infect. Dis.*, **14** (12), 1855-1861.

5. Meiswinkel R., Baldet T., de Deken R., Takken W., Delécolle J.C. & Mellor P.S. (2008). – The 2006 outbreak of bluetongue in northern Europe: the entomological perspective. *Prev. vet. Med.*, **87** (1-2), 55-63.

6. Menzies F.D., McCullough S.J., McKeown I.M., Forster J.L., Jess S., Batten C., Murchie A.K., Gloster J., Fallows J.G., Pelgrim W., Mellor P.S. & Oura C.A. (2008). – Evidence for transplacental and contact transmission of bluetongue virus in cattle. *Vet. Rec.*, **163**, 203-209.

7. Mertens P., Baylis M. & Mellor P. (édit.) (2009). – Bluetongue (P.-P. Pastoret, coord.), Academic Press (Elsevier), Londres, Royaume-Uni, 1e Éd., 506 pages.

8. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) & Université de Liège (ULg) (2008). – Fièvre catarrhale ovine en Europe du Nord (C. Saegerman, F. Reviriego-Gordejo & P.-P. Pastoret, édit.). OIE, Paris, version anglaise : 88 pages (version française sous presse).

9. Saegerman C., Berkvens D. & Mellor P.S. (2008). – Bluetongue epidemiology in the European Union. *Emerg. infect. Dis.*, **14** (4), 539-544.

10. Saegerman C., Hubaux M., Urbain B., Lengelé L. & Berkvens D. (2007). – Questions réglementaires liées à l'autorisation temporaire de vacciner les animaux en situation d'urgence : l'exemple de la fièvre catarrhale du mouton en Europe. *In* Vaccination animale. Partie 2 : aspects scientifiques, économiques, réglementaires et socio-éthiques (P.-P. Pastoret, M. Lombard & A.A. Schudel, édit.). *Rev. sci. tech. Off. int. Epiz.*, **26** (2), 395-414.

Lutte contre la rage en Amérique Latine

Malgré les progrès accomplis en matière de lutte contre la rage, cette maladie pose un grave problème à l'échelle mondiale ; plus de 55 000 personnes en meurent chaque année en Asie et en Afrique, même s'il existe des vaccins efficaces et sans danger tant à usage vétérinaire qu'en médecine humaine (OMS, 2008). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé la rage parmi les zoonoses négligées. Bien qu'en Amérique Latine la rage ne puisse pas être considérée comme une maladie négligée (Schneider et coll., 2007), on continue d'enregistrer des cas qui auraient pu être évités. On peut distinguer deux périodes dans l'histoire de la lutte contre la rage en Amérique Latine : avant et après 1983, date à laquelle les pays ont décidé d'éliminer la rage transmise par le chien. Depuis 1983, les pays d'Amérique Latine ont déployé des efforts importants pour atteindre cet objectif, dans le cadre du Programme régional d'élimination de la rage humaine transmise par les chiens. Au cours des vingt années écoulées entre 1983 et 2003, le nombre de cas de rage humaine et canine apparus dans la région a diminué d'environ 90 %, et les chiens ont été identifiés comme étant la source d'infection chez 65 % des cas humains (OPS, 2005 ; Schneider et coll., 2007). Selon Dodet et coll. (2008), la rage représente actuellement la zoonose virale la plus importante dans le monde. C'est pourquoi du point de vue sanitaire, vétérinaire et économique, cette maladie doit faire l'objet d'un nouvel examen global afin de définir une stratégie sérieuse d'élimination pour l'avenir.

Rétrospective

L'élimination de la rage humaine transmise par les chiens dans la région des Amériques à l'horizon 2005 relève d'une décision prise dans les années 80 par tous les membres de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Entre 1982 et 2003, le nombre de cas de rage chez l'homme est passé de 355 à 35 (réduction de 91 %), et le nombre de cas de rage canine est passé de 15 686 à 1 131 (réduction de 93 %) (OPS, 2005). Cette tendance est restée inchangée depuis : en 2008, au total, 14 cas de rage humaine et 740 cas de rage canine ont été signalés (données enregistrées au 29 décembre 2008, Panaftosa, 2008).

L'Amérique Latine a pu réaliser cette réduction importante du nombre de cas de rage grâce à l'engagement sincère pris par les gouvernements nationaux, en collaboration avec l'OPS, en faveur de l'élimination de la rage humaine transmise par le chien. Les pouvoirs publics de la région ont entériné la décision politique d'éliminer la maladie, en allouant près de 40 millions d'USD par an à cette fin. Tout aussi importants ont été les efforts déployés pour former le personnel à l'application des mesures de contrôle et de surveillance de la rage (OPS, 2005 ; Schneider et coll., 2007 ; Dodet et coll., 2008).

Ce succès est essentiellement attribuable à un plan d'action axé sur des campagnes de vaccination de masse des chiens et sur le traitement adapté des personnes potentiellement exposées au risque de contracter la maladie : traitement avant et après exposition, surveillance épidémiologique, programmes d'éducation et de communication. Chaque année,

dans la région, près de 44 millions de chiens sont vaccinés et environ 1 million de personnes reçoivent un traitement après exposition (OPS, 2005 ; Schneider et coll., 2007).

Conclusion

L'élimination de la rage est un objectif qu'il est possible d'atteindre dès lors que les pays décident de le viser et de coordonner leurs efforts.

Un système de surveillance de la rage est alors nécessaire : degré de priorité élevé donné par les autorités sanitaires ; coopération entre les organisations de la santé, pour l'agriculture et de protection de l'environnement/de la faune sauvage ; standardisation, en particulier en matière de techniques de laboratoire et de méthodes épidémiologiques utilisées ; décentralisation ; reconnaissance et utilisation du retour d'information critique des personnes qui appliquent localement le système ; coordination entre les autorités locales et nationales chargées de la communication des données ; interprétation, à l'aide de méthodes analytiques globales, pour comprendre et expliquer les informations collectées ; éducation par des actions d'information de la population pour permettre et renforcer les soumissions et la participation communautaire ; intégration, au-delà des activités gouvernementales, aux programmes scientifiques et aux programmes des ONG[1] locales ; modernisation ; communication, notification rapide aux parties intéressées ; collaboration à la fois au niveau national et international ; dispositions législatives faisant de la rage une maladie à déclaration obligatoire (Dodet et coll., 2008).

Les nouveaux défis à relever en matière de lutte contre la rage dans les Amériques sont constitués par l'éradication définitive de la rage transmise par les chiens, là où elle existe encore, et le contrôle de la rage transmise par les chauves-souris. En 2004, sur 71 cas, au total, de rage humaine enregistrés en Amérique Latine, 47 étaient dus à une transmission par des animaux sauvages, dont 46 par des chauves-souris. Le contrôle de la rage transmise par les animaux sauvages nécessitera une action conjointe menée par différents secteurs, notamment la santé publique, la santé animale et l'environnement.

Dr Nilton Antonio de Morais

Références

Dodet B., Fooks A.R., Müller T. & Tordo N. (édit.), avec la collaboration du Service scientifique et technique de l'OIE (2008). – Towards the elimination of rabies in Eurasia. Karger, Bâle. *Dev. Biol.*, **131**, 95-122.

Organisation mondiale de la santé (OMS) (2008). – Rabies: A neglected zoonotic disease (Page web : www.who.int/rabies/en).

Organisation panaméricaine de la santé (OPS) (2005). – Eliminación de la rabia humana transmitida por perros en América Latina: análisis de la situación, año 2004 (A. Belotto *et al.*, coord.). OPS, Área de Prevención y Control de Enfermedades, Unidad de Salud Pública Veterinaria, Washington, D.C., 73 pp. (Disponible en ligne : www.panaftosa.org.br/Comp/Zoonoses/Raiva/doc/OPS-rabia-humana2004.pdf).

Panaftosa (2008). – Sistema de información epidemiológica. (Page web : siepi.panaftosa.org.br/Painel.aspx).

Schneider M.C., Belotto A., Adé M.P., Hendrickx S., Leanes L.F., Rodrigues M.J., Medina G. & Correa E. (2007). – Current status of human rabies transmitted by dogs in Latin America. *Cad. Saúde pública*. **23**, (9), 2049-2063.

1- ONG : organisations non gouvernementales

activités des laboratoires de référence & centres collaborateurs

Utilisation des tests de laboratoire pour le dépistage des agents pathogènes aux fins des mouvements internationaux d'animaux ou de produits d'origine animale

Ce texte a été rédigé pour indiquer comment appliquer les normes de l'OIE énoncées dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* (*Code terrestre*) et le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* (*Manuel terrestre*) relatives à l'utilisation des tests de laboratoire pour le dépistage de maladies spécifiques chez les animaux et dans les produits d'origine animale dans le cadre de leur transfert entre pays, ou entre zones ou compartiments de statut zoosanitaire différent.

Le *Code terrestre* définit les mesures qui doivent être prises pour protéger le statut zoosanitaire d'un pays, d'une zone ou d'un compartiment lors du transfert d'animaux ou de produits d'origine animale à partir d'un pays, d'une zone ou d'un compartiment différents. Les mesures varient en fonction de la nature de la maladie concernée et du statut sanitaire des lieux (d'origine et de destination). On peut se référer aux chapitres du *Code terrestre* pour en trouver des exemples, mais ces mesures peuvent comporter des périodes de quarantaine, des examens cliniques pour rechercher des signes de maladie ou des examens de laboratoire pratiqués sur des échantillons prélevés sur les animaux ou les produits. Dans toute la mesure du possible, ces tests de laboratoire doivent être conformes à la liste de l'OIE des épreuves prescrites pour les maladies concernées. Pour certaines maladies, des épreuves de substitution sont également répertoriées. Ces épreuves sont considérées par l'OIE comme étant, dans certaines circonstances, utiles au dépistage dans le cadre des mouvements internationaux, mais elles sont moins bien caractérisées ou validées que les épreuves prescrites et ne devraient donc être utilisées qu'après accord mutuel entre pays importateurs et exportateurs.

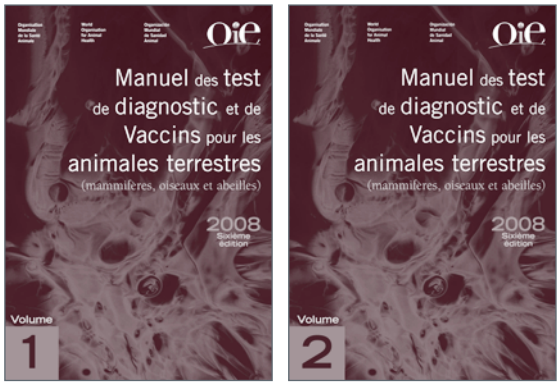

Le *Manuel terrestre* fournit une description détaillée des tests de laboratoire susceptibles d'être utilisés pour certaines maladies à différentes fins, notamment le diagnostic, la prophylaxie, la surveillance, les études épidémiologiques et le dépistage en vue des mouvements internationaux. Seules les épreuves adaptées au dépistage en vue des mouvements internationaux sont incluses dans la liste de l'OIE des épreuves prescrites et des épreuves de substitution. Les méthodes des épreuves prescrites sont présentées en bleu dans le *Manuel terrestre*. Chaque fois que le *Code terrestre* exige d'effectuer des tests pour les mouvements internationaux, le *Manuel terrestre* doit présenter une méthode de laboratoire recommandée à cette fin, normalement en désignant une épreuve prescrite. Exceptionnellement, pour des maladies pour lesquelles il n'existe aucune épreuve bien validée, le *Manuel terrestre* peut ne désigner que des épreuves de substitution. L'absence d'épreuves prescrites ou d'épreuves de substitution désignées dans le *Manuel terrestre* signifie que le *Code terrestre* n'impose pas le dépistage de cette maladie préalablement à des mouvements internationaux.

Bien que la liste de l'OIE des épreuves prescrites et des épreuves de substitution ne fournisse qu'une description succincte des épreuves (par exemple : l'épreuve immuno-enzymatique [ELISA] ou l'amplification en chaîne par polymérase [PCR]), il ne faut pas considérer que toutes les épreuves présentées dans cette description sont adaptées aux mouvements internationaux. Seule doit être utilisée la méthode décrite dans le *Manuel terrestre* ou une méthode qui a été totalement validée pour mettre en évidence l'équivalence de performance par rapport à la méthode de l'épreuve prescrite. Dans ce contexte, « validation » signifie conformité au modèle de validation de l'OIE et à la description plus détaillée contenue dans le chapitre sur la validation du *Manuel terrestre*.

Le Registre des épreuves de diagnostic de l'OIE constitue un moyen permettant aux fabricants de kits de diagnostic d'obtenir la reconnaissance officielle du niveau spécifique de performance et de validation atteint par leur kit selon une série de critères d'« aptitude à l'emploi ». L'un de ces emplois est le transfert international, et un kit du Registre qui est déclaré apte à cet emploi peut être considéré comme satisfaisant aux conditions de l'épreuve prescrite appropriée pour cette maladie.

actualités internationales

publications

(Diagnostic de l'influenza aviaire et de la maladie de Newcastle
Un manuel de diagnostic de terrain et de laboratoire)

Diagnosis of Avian Influenza and Newcastle Disease
A Field and Laboratory Manual

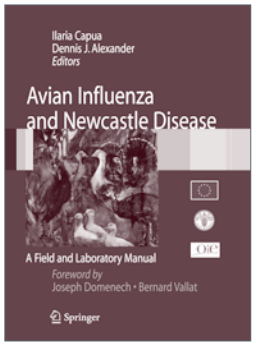

Rédacteurs : Ilaria Capua & Dennis J. Alexander

2009

En anglais

190 pp. avec CD-ROM

ISBN : 978-88-470-0825-0

Publié par Springer-Verlag

Italie

www.springer.com

Cette publication contient des informations complètes et actualisées sur les critères permettant d'établir le diagnostic de l'influenza aviaire et de la maladie de Newcastle, de l'identification des cas suspects sur le terrain à la caractérisation des souches. Elle fournit des lignes directrices applicables à la gestion des foyers, aux enquêtes réalisées sur le terrain, aux techniques d'autopsie, aux méthodes de prélèvement et au diagnostic de laboratoire complet, y compris les méthodes moléculaires. L'intérêt et l'originalité de cet ouvrage tient aux images exceptionnelles collectées à partir de foyers, notamment les résultats cliniques et anatomo-pathologiques, et la sélection des protocoles de laboratoire. Il sera donc un outil précieux pour tous les vétérinaires, scientifiques, professionnels de la santé animale et responsables de la santé publique intervenant dans la prise en charge de ces infections.

(Gestion du tourisme : analyses, comportements et stratégies)

Tourism Management: Analysis, Behaviour and Strategy

Auteurs : A. Woodside & D. Martin

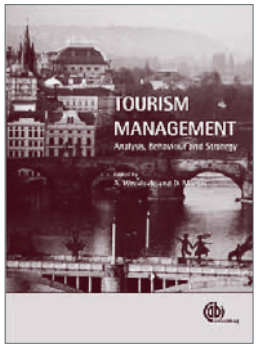

Février 2008

En anglais

592 pp.

ISBN : 978-1-84593-323-4

Éditeur : CABI

www.cabi.org/index.asp

Afin d'organiser et de mettre en œuvre une offre touristique susceptible de répondre à la demande, les planificateurs du secteur doivent être en mesure d'anticiper avec précision l'évolution future des comportements touristiques. Or, les choix des touristes n'obéissent pas toujours à des raisonnements clairs ni à des décisions conscientes ; il faut donc mettre en place des stratégies de gestion plus réalistes et plus concrètes. *Tourism Management* fournit des informations complètes sur les manières de rationaliser, de planifier, de concrétiser, d'évaluer et de gérer les programmes de gestion et de développement touristiques. Les progrès théoriques sur le tourisme et sur les facteurs historiques et écologiques favorables permettent d'expliquer et d'analyser l'apparition des activités de loisir et de tourisme. Les informations, les outils et les exemples présentés dans cet ouvrage apporteront aux gestionnaires du tourisme une aide précieuse à la prise de décision dans ce domaine.

L'histoire des vaccinations
Collection: Médecine – Sciences

Auteur : H. Bazin
Éditeur : John Libbey

2008
1ère édition

En français
472 pp.
ISBN : 978-2-7420-0705-9
Prix : 35 €

L'histoire des vaccinations constitue une page importante de celle de l'humanité. Avec le développement de l'hygiène, les vaccinations ont, sans aucun doute, été le progrès le plus marquant de la médecine. Pourtant, ce sujet qui a révolutionné la médecine des hommes et des animaux est longtemps resté peu ou très mal exploré. Voici cet oubli réparé grâce à cet ouvrage original qui agrémenté de quelques gravures en noir et blanc, revient sur l'histoire même de la vaccination, qui aujourd'hui est devenue commune pour notre société. De la variole aux recherches de Pasteur, en passant par la biologie moléculaire, découvrez l'évolution spectaculaire de la vaccinologie humaine et vétérinaire.

(La virologie et l'abeille mellifère)
Virology and the Honey Bee

Commission européenne
Direction générale de la recherche

2008

En anglais

440 pages
ISBN : 92-79-00586-3
Prix : gratuit, disponible sur
http://bookshop.europa.eu

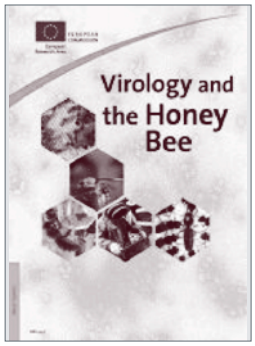

Le projet BRAVE (*Bee Research and Virology in Europe*) a été sélectionné dans le cadre de l'appel de propositions FP6-2003-SSP3, dont l'un des objectifs était « l'évaluation du niveau de risque et des conséquences probables pour les abeilles et autres espèces pollinisatrices étroitement apparentées de l'introduction, en Europe, de virus des abeilles ». BRAVE a pour finalité un transfert de connaissances entre experts ayant une base de compétences étendue en matière de diagnostic virologique, d'immunologie, d'épidémiologie des insectes, de commerce international et de gestion des risques, ainsi qu'entre scientifiques travaillant dans le domaine de la recherche fondamentale et appliquée sur les abeilles et les espèces pollinisatrices apparentées. Plus de 60 experts mondialement reconnus ont partagé leurs connaissances au cours d'une réunion préliminaire qui s'est tenue en avril 2005 à Sophia-Antipolis, en France. À la suite de cette première réunion, un petit groupe d'experts s'est réuni à Tourtour (Fondation des Treilles, Tourtour, France) en septembre 2005 et a produit cet ouvrage qui, en plus de présenter une vue d'ensemble de l'état actuel des connaissances en matière de virologie de l'abeille mellifère, propose un cadre pour les programmes de recherche futurs sur la virologie et l'abeille mellifère.

(La sécurité sanitaire des aliments et la santé publique vétérinaire intégrées)

Integrated Food Safety and Veterinary Public Health

Auteur : S Buncic,
Université de Bristol, Royaume-Uni

Mai 2006

En anglais
416 pages
ISBN : 9780851999081
Prix : 37,50 £ / 75 $ / 60 €
www.cabi.org

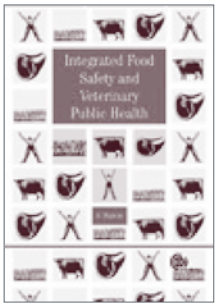

L'importance de la sécurité sanitaire des aliments pour la santé humaine est généralement reconnue. La sécurité sanitaire des aliments d'origine animale est particulièrement importante puisque, en grande majorité, les maladies d'origine alimentaire sont transmises par les volailles, les œufs, la viande, les produits laitiers et le poisson. Ce manuel présente une approche intégrée fondée sur la sécurité sanitaire, l'hygiène et la production des aliments d'origine animale ; il en décrit les répercussions positives à la fois sur le bien-être animal, la santé humaine, la protection de l'environnement et les facteurs socio-économiques.

Les sujets traités concernent les moyens d'optimiser les pratiques d'élevage, le contrôle des zoonoses à déclaration obligatoire, l'abattage des animaux dans le respect des règles d'hygiène, la conservation et la transformation des aliments, la distribution des aliments et la manipulation des aliments dans la restauration et dans le cadre privé. Cet ouvrage sera d'un grand intérêt pour les étudiants en médecine vétérinaire, pour la science animale, la salubrité de l'environnement et la science et la technologie alimentaires.

Organisation de l'ouvrage

Partie 1. Phase de la chaîne alimentaire sur le site d'élevage

Partie 2. Hygiène de la production des viandes – Transformation et inspection des viandes

Partie 3. Hygiène de la production – Transformation des aliments autres que la viande et distribution – Sécurité sanitaire des aliments pour les consommateurs

Partie 4. Le concept de l'étable à la table. Principes de l'assurance de la sécurité sanitaire des aliments intégrée et longitudinale

(Appréciation de l'exposition aux dangers microbiologiques présents dans les aliments – Lignes directrices)

Exposure assessment of microbiological hazards in food. Guidelines Joint FAO/WHO Microbiological Risk Assessment Series, No. 7

Organisation mondiale de la santé

Publication hors série
2008
En anglais

96 pages
ISBN : 978-9241-5468-98
Prix : 30,00 CHF /
30,00 $ / 30.00 €

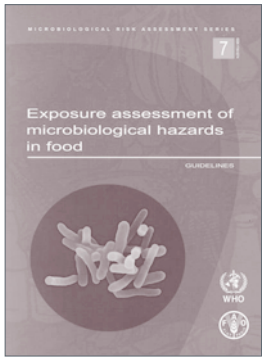

L'appréciation de l'exposition est l'une des quatre étapes de l'évaluation des risques microbiologiques, qui comprend l'identification des dangers, l'appréciation de l'exposition, la caractérisation des dangers et la caractérisation des risques. Elle fournit une estimation de la dose absorbée probable de dangers microbiologiques présents dans un aliment spécifique ou dans un groupe d'aliments. L'appréciation peut être quantitative ou qualitative et dans l'idéal, elle apporte également des informations sur la quantité de substance potentiellement nuisible consommée.

Cet ouvrage fournit des lignes directrices pour l'appréciation de l'exposition aux dangers

microbiologiques présents dans les aliments. Il définit les principes de l'appréciation de l'exposition ainsi que les données requises et les méthodes existantes pour réaliser cette appréciation. Les lignes directrices traitent aussi de thèmes tels que l'incertitude, la variabilité, la qualité et la communication, aspects inhérents à l'appréciation de l'exposition.

(Fièvre catarrhale ovine
Collection :
Biologie des infections animales)

Bluetongue

Series:

Biology of Animal Infections

Publié par :

Peter Mertens,

Institute for Animal Health, Pirbright Laboratory ;

Matthew Baylis,

Veterinary Clinical Science, Leahurst, Neston ;

Philip Mellor,

Institute for Animal Health, Pirbright Laboratory,

Department of Arbovirology

Royaume-Uni

Éditeur : Academic Press

Directeur de collection :
Paul-Pierre Pastoret, Organisation mondiale de la santé animale
2009

En anglais

506 pages
ISBN : 978-0-12-369368-6
Prix : 54,99 £ / 94,95 $ / 86,95 €

Bluetongue (Fièvre catarrhale ovine), troisième volume de la collection de l'Institute for Animal Health (IAH) intitulée « *Biology of Animal Infections* », passe en revue l'une des maladies du bétail les plus importantes d'un point de vue économique.
La maladie, qui touche principalement les ovins, en particulier les moutons améliorés et les races à laine, est actuellement endémique en Afrique, en Inde, au Moyen-Orient, en Extrême-Orient, en Australie et dans les Amériques. Au cours des six dernières années, elle a été à l'origine d'une série de foyers apparus dans la région méditerranéenne et dans le nord de l'Europe. La fièvre catarrhale du mouton représente un modèle d'étude non seulement pour d'autres maladies à orbivirus (par exemple la peste équine, qui partage les mêmes espèces vectrices), mais aussi pour d'autres maladies transmises par des insectes, y compris à l'homme.

Deuxième Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal « Pour une application effective des normes de l'OIE »

Le Caire, Égypte, 20-22 octobre 2008

La Deuxième Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal, tenue au Caire, Égypte, du 20 au 22 octobre, a rallié tous les Membres de l'OIE et ses principaux partenaires autour de la mise en œuvre des normes sur le bien-être animal partout dans le monde et de l'aide aux pays en développement dans ce domaine.

« L'Égypte soutient pleinement les activités de l'OIE en faveur du bien-être animal et est particulièrement honorée d'accueillir cette importante manifestation, qui marque une avancée mondiale en la matière»,

a déclaré M. Amin Abaza, ministre de l'Agriculture de l'Égypte, lors de la Conférence.

« Cette Conférence a permis de faire le point sur les pratiques et les réglementations en matière de bien-être animal dans le monde. Elle a mis en lumière les défis particuliers qui se posent à cet égard dans plusieurs régions et pays. Si le principe des normes OIE sur le bien-être animal est largement acquis, il reste encore beaucoup à accomplir pour améliorer la mise en œuvre effective de ces normes dans le monde »,

a déclaré le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE.

Ce diagnostic est étayé par une étude que la Banque mondiale a consacrée au bétail et à la gestion des effluents des abattoirs, qui révèle que les légalisations nationales de nombreux pays ne couvrent pas les pratiques en matière de bien-être animal dans les marchés, lors des transports et à l'abattoir. Cette étude signale également l'absence de contrôles exercés dans ce domaine, en partie due à une méconnaissance de ces questions et au manque de ressources publiques disponibles.

Après avoir passé en revue la mise en œuvre des normes existantes de l'OIE sur le transport des animaux

Cérémonie d'ouverture : de gauche à droite : Dr Salman A. Nabi, Président de la Commission régionale pour le Moyen-Orient (Bahrain), Dr Barry O'Neil, Président du Comité international de l'OIE (Nouvelle Zélande) et le Dr Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE

d'élevage par voie terrestre, maritime et aérienne, leur abattage à des fins de consommation humaine et leur destruction à des fins prophylactiques, la Conférence a préparé le terrain pour l'élaboration de nouvelles normes et les priorités de la recherche scientifique.

Discours d'ouverture par le Dr B. Vallat

Plus de 400 participants, dont les Délégués des Membres de l'OIE et les points focaux nationaux pour le bien-être animal, les doyens de facultés de médecine vétérinaire, les directeurs d'instituts nationaux de recherche sur le bien-être animal et les représentants d'organisations internationales partenaires, de fédérations internationales du secteur privé, d'organisations non gouvernementales et d'organisations d'éleveurs ont reconnu la nécessité de développer d'autres normes de l'OIE et de poursuivre la recherche scientifique dans le domaine du bien-être animal. Les travaux de l'OIE actuellement à l'étude concernent le bien-être des animaux de laboratoire et le contrôle des populations de chiens errants.

Bien-être animal : un facteur de compétitivité pour tous

La santé animale est désormais reconnue comme une composante essentielle du bien-être animal, qui accroît la compétitivité de la production alimentaire et des élevages.

S'exprimant au nom de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), J.J. Grigera Naón a rappelé les résultats d'une étude réalisée en Argentine en 2007 à partir d'un échantillon de 17 370 animaux abattus: « L'application de bonnes pratiques de manipulation dans les abattoirs s'est traduite par une diminution de 39 % des blessures, ce qui représente, au niveau national, un accroissement de la production de viande bovine destinée à la consommation humaine de 14 200 tonnes supplémentaires et, sur le marché international, une valeur estimée à 28 millions de dollars US ».

Les participants se sont déclarés favorables à une harmonisation fondée sur des bases transparentes, démocratiques et scientifiques des normes relatives au bien-être animal, en particulier pour celles proposées par le secteur privé, qui sont de plus en plus répandues.

Les représentants de l'industrie présents à la Conférence ont souligné les contraintes liées aux différents contextes économiques et culturels et ont déclaré : « Les lignes directrices de l'OIE [sur le bien-être animal] sont fondamentales pour veiller à ce que les pratiques et les systèmes de production animale modernes soient compatibles avec le bien-être animal. [...] Les acteurs économiques s'accordent à reconnaître que les exigences relatives au bien-être animal doivent être fixées à partir d'une base mondiale commune et valable pour tous ».

Pyramides de Gizeh

Un succès qui repose sur des Services vétérinaires responsables de la mise en œuvre des normes et de leur contrôle

Cet objectif passe par la responsabilisation des Services vétérinaires nationaux, qui doivent être soutenus par une législation et une réglementation appropriées, être formés dans ce domaine et disposer des ressources financières et humaines permettant de mettre en œuvre les normes relatives au bien-être animal et de vérifier qu'elles sont bien appliquées. Les conclusions de l'étude de la Banque mondiale confirment la position de l'OIE à cet égard, en recommandant que tous les vétérinaires reçoivent une formation appropriée dans le domaine du bien-être animal.

« Cette Conférence a certainement contribué à améliorer l'image du bien-être animal, mais il reste encore beaucoup à faire. Aussi, les vétérinaires et les Services vétérinaires, avec le soutien de leurs partenaires, doivent-ils consolider leurs compétences en matière de bien-être animal », a souligné le Docteur Vallat.

Les stratégies régionales de l'OIE sont le cadre de l'action concertée des Membres de l'OIE en faveur de la mise en œuvre effective des normes sur le bien-être animal et de ce fait devraient contribuer à combler les lacunes. Ces stratégies prennent en compte notamment les différentes cultures et pratiques existantes au niveau régional. Une première initiative, basée sur une approche intégrée du bien-être animal au niveau national, se révèle fructueuse en Asie. L'OIE s'est engagée à soutenir ses Membres et à leur offrir une assistance technique à travers la participation active de ses Représentations régionales.

D'autres initiatives en matière de bien-être animal ont été lancées par l'OIE, dont la création d'une base de données didactique visant à compléter les programmes d'enseignement de la médecine vétérinaire et de formation agricole dans tous les pays.

Informations générales

La 2e Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal a bénéficié du soutien du gouvernement égyptien, de la Commission européenne et d'autres donateurs nationaux.

La 1e Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal, tenue à Paris en 2004, avait ouvert la voie à l'adoption unanime d'une première série de normes sur le bien-être animal par les Membres de l'OIE.

2e conférence mondiale sur le bien-être animal

Le Caire (Égypte), 20 - 22 octobre 2008

Recommandations

CONSIDÉRANT :

– que le développement économique et social doit être réalisé parallèlement au bien-être animal, et qu'il convient de procéder à une application progressive des normes de l'OIE, adaptée à la situation économique et aux capacités des Membres ;
– que la santé animale est une composante-clé du bien-être animal ;
– que l'un des objectifs de l'OIE est de faciliter les échanges internationaux d'animaux et de produits d'origine animale ;
– que l'OIE est la seule organisation de référence à l'échelle mondiale compétente pour l'élaboration de normes internationales de bien-être animal ;
– que le Plan stratégique de l'OIE inclut le bien-être animal depuis 2001, et que le Plan stratégique actuel comporte des dispositions relatives à l'action, à la coordination et à la planification intégrée portant sur le bien-être des animaux terrestres et aquatiques aux niveaux national, régional et mondial ;
– qu'il est préoccupant que certaines normes privées en matière de bien-être animal ne soient pas compatibles avec les normes de l'OIE ;
– que les stratégies régionales de l'OIE, fondées sur des normes mondiales de bien-être animal, représentent une vision partagée entre pouvoirs publics et secteur privé, construite sur la base d'une collaboration entre les divers acteurs, y compris ceux du secteur de la santé animale, de la santé publique, de l'industrie (production, transport et transformation) et les milieux universitaires et de la recherche ;
– que les normes de bien-être animal doivent être adoptées de manière démocratique et transparente, et fondées sur la science comme sur l'éthique, en tenant compte des systèmes de production et des utilisations des animaux dans chaque Membre, ainsi que des aspects environnementaux, régionaux, géographiques, économiques, culturels et religieux ;
– que l'information scientifique doit être la base de la préparation de normes internationales, et que celles-ci doivent être évaluées et validées de manière appropriée en prenant en compte les diverses circonstances et les différents contextes pertinents pour les Membres ;
– le besoin de favoriser la recherche scientifique, l'accumulation des compétences, l'enseignement et la communication dans le domaine du bien-être animal ;
– les travaux en cours de l'OIE pour le renforcement de la capacité des Services vétérinaires, faisant appel à l'*Outil* de l'OIE pour *l'évaluation des performances des Services vétérinaires* (*Outil PVS* de l'OIE), dont la base légale se trouve dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE (le *Code terrestre*) ;
– le soutien constant de l'OIE aux programmes de jumelage auxquels participent les Centres collaborateurs de l'OIE ;
– un certain nombre de questions et problèmes importants et pertinents identifiés lors de la seconde Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal.

IL EST DEMANDÉ AUX MEMBRES DE L'OIE DE :

– créer ou mettre à jour, si nécessaire, la législation interdisant la cruauté envers les animaux, ainsi que les lois établissant une base légale pour se conformer aux normes de l'OIE en matière de protection de la santé animale, de sécurité des produits d'origine animale destinés à la consommation humaine et de bien-être animal, tout en soutenant l'usage de lignes directrices de bonnes pratiques afin d'encourager la mise en conformité avec les normes de l'OIE ;
– soutenir le développement de programmes d'éducation et de recherche scientifique pertinents pour le bien-être animal. Les programmes d'éducation doivent viser les acteurs-clés, en particulier les vétérinaires, les propriétaires de bétail et les opérateurs qui manipulent les animaux, les organisations non gouvernementales et autres catégories cibles-clés, comme les femmes et les enfants ;
– promouvoir l'adoption par les Nations Unies d'une Déclaration relative au bien-être animal, incluant la mise en conformité avec les normes de l'OIE en matière de santé et de bien-être des animaux ;
– désigner des points focaux nationaux en matière de bien-être animal pour l'OIE, sous l'autorité du Délégué auprès de l'OIE, et élaborer des programmes nationaux ;
– encourager le secteur privé à respecter les normes de l'OIE et à éviter d'adopter des normes privées qui soient en conflit avec les normes de l'OIE, en particulier pour l'importation de produits d'origine animale en provenance de pays en développement.

IL EST DEMANDÉ À L'OIE DE :

– fournir un soutien technique approprié aux Membres dans l'application des normes de l'OIE, y compris par le moyen d'outils relevant 1) de la législation vétérinaire 2) de l'éducation vétérinaire en matière de bien-être animal 3) de bonne gouvernance des Services vétérinaires ;
– décrire les responsabilités des Services vétérinaires en matière de bien-être animal dans le *Code terrestre* et inclure les références appropriées dans l'*Outil PVS* de l'OIE ;
– travailler en liaison étroite avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales engagées en faveur du bien-être animal afin d'aider les Services vétérinaires et leurs partenaires dans les pays en développement à appliquer les normes de bien-être animal de l'OIE ;
– poursuivre la collaboration au niveau régional, avec la participation des représentations régionales et sous-régionales de l'OIE, dans le but de soutenir le développement de stratégies ciblées sur les besoins et priorités des diverses régions ;
– plaider en faveur du rôle et de la responsabilité des Services vétérinaires, qui incluent les vétérinaires des secteurs public et privé, dans la promotion du bien-être animal, et apporter un soutien technique à l'enseignement vétérinaire et à la diffusion d'informations sur la santé et le bien-être des animaux, en particulier en direction des propriétaires d'animaux et des professionnels qui les manipulent ;
– collaborer et former des partenariats avec des organisations représentant tous les secteurs pertinents de la chaîne de production et de distribution des animaux et des produits d'origine animale, afin de développer et promouvoir les normes de bien-être animal de l'OIE en tant que référence-clé pour le commerce national, régional et international, et d'inciter le secteur privé à adopter, en matière de bien-être animal, des normes qui soient compatibles avec celles de l'OIE ;
– encourager les responsables de la recherche scientifique à élaborer de nouveaux programmes axés sur les priorités du bien-être animal ;
– promouvoir le développement de programmes de jumelage entre les Centres collaborateurs de l'OIE dans le domaine du bien-être animal ;
– poursuivre les travaux sur les priorités en matière d'établissement de normes, conformément aux décisions du Comité international de l'OIE, ainsi que sur les priorités en matière d'élaboration de normes de contrôle des populations de chiens errants[1] et de chats en liberté ainsi que d'espèces sauvages invasives ;
– envisager la mise sur pied d'une procédure permettant de déterminer les priorités pour l'élaboration des normes à l'avenir.

1- Les programmes de contrôle des populations de chiens errants peuvent comporter leur abattage dans certains pays.

Conférence ministérielle internationale sur l'influenza aviaire

Charm el-Cheikh, 25-26 octobre 2008

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) se félicite des conclusions et des perspectives adoptées lors de la Conférence ministérielle internationale sur l'influenza aviaire et la pandémie de grippe (Charm el-Cheikh, Égypte, 25 et 26 octobre 2008), et considère qu'elles corroborent l'opinion partagée par les organisations sœurs comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF et la Banque mondiale.

La délégation de l'OIE à cette Conférence était conduite par son Directeur général, le Dr Bernard Vallat. Celui-ci a annoncé au cours de son discours inaugural :

« …Tout programme d'éradication mondiale définitive du H5N1 chez les volailles doit être accompagné de mesures d'incitation visant à améliorer la production des volailles et le contrôle des autres maladies aviaires au niveau des élevages de basse-cour et ce programme doit être soutenu par la communauté internationale, en s'attachant aux derniers pays présentant encore une situation endémique »

Il a également évoqué le risque d'infections croisées, au cours desquelles des hommes infectés pourraient réintroduire la souche endémique chez les animaux, comme étant l'un des aspects essentiels de la préparation globale contre la pandémie chez l'homme. Ces infections croisées pourraient compliquer l'éradication de la maladie à la fois chez l'homme et chez l'animal, et justifient l'accroissement de la coopération entre les Services vétérinaires et médicaux.

En outre, le Dr Vallat a insisté sur l'efficacité de la surveillance permanente de la situation chez l'homme et les animaux grâce aux efforts déployés maintenant par les Membres de l'OIE dans le domaine de la surveillance et de la détection précoce des maladies.

Il a été convenu qu'une meilleure compréhension des causes de l'émergence et de la transmission des maladies infectieuses était nécessaire dans le cadre des principes du concept « Un monde, une seule santé » (One World, One Health, OWOH), qui ont été développés conjointement par les quatre agences spécialisées : la FAO, l'OIE, l'OMS, l'UNICEF – ainsi que par la Banque mondiale et le Coordonnateur du système des Nations unies pour la grippe (UNSIC) – en réponse à la recommandation émise lors de la Conférence internationale de New Delhi sur l'influenza aviaire hautement pathogène due au virus H5N1 (décembre 2007).

Le Dr Vallat a souligné la nécessité de moderniser les programmes de formation initiale et continue à la fois chez les vétérinaires et chez les médecins dans le domaine des zoonoses. Il a annoncé l'organisation par l'OIE à Paris, France, en octobre 2009, d'une conférence mondiale sur la formation vétérinaire.

La mise en fonctionnement parallèle des mécanismes d'information existants adoptés par les Membres sera nécessaire : à savoir le Règlement sanitaire international de l'Organisation mondiale de la santé du côté médical, le système de notification WAHIS de l'OIE pour les maladies animales, ainsi que le GLEWS qui est la plate-forme commune d'information sur les maladies de l'OMS, de l'OIE et de la FAO.

La Conférence a permis notamment de mettre en place les méthodes et les moyens les plus efficaces possibles pour le contrôle de la maladie chez l'animal à travers le monde et pour la prévention de la menace pandémique mondiale représentée par l'influenza aviaire H5N1.

6e Conférence ministérielle internationale sur la grippe aviaire et la pandémie de grippe

25-26 octobre 2008, Charm El-Cheik, Egypte

Vision du futur de Charm El-Cheik, par le gouvernement d'Egypte
Solidarité universelle, justice et équité

Environ 530 ministres et hauts fonctionnaires (représentant plus de 120 pays et 26 organisations internationales et régionales), des organisations non gouvernementales et des entités privées, ainsi que des chercheurs, ont participé les 25 et 26 octobre 2008 à la 6e Conférence ministérielle internationale sur la grippe aviaire et la pandémie de grippe à Charm El-Cheik, à l'invitation du gouvernement égyptien.

Évolution de l'orientation des travaux depuis 2005

Les participants de la conférence ont réitéré la nécessité de soutenir les efforts globaux, tels qu'ils avaient été définis au cours des précédentes conférences ministérielles internationales : Washington (2005), Pékin, Vienne et Bamako (2006), et enfin New Delhi (2007), ainsi que lors des réunions techniques associées organisées par la FAO, l'OIE, l'OMS et la Banque mondiale à Genève en 2005. La réunion de Washington a inauguré le Partenariat international sur la grippe aviaire et la pandémie de grippe (*International Partnership on Avian and Pandemic influenza*). Les principes de Pékin ont souligné l'axe de la stratégie destinée à contrôler l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et à se prémunir contre une pandémie de grippe ; la Déclaration de Bamako a insisté sur l'importance de la coopération internationale pour soutenir la préparation et la capacité de réponse en Afrique ; tandis que la Feuille de route de New Delhi a proposé une référence précieuse pour les efforts de préparation des autorités nationales, et a dessiné une convergence entre les systèmes de santé animale et humaine par l'intermédiaire de contributions au principe « Un monde, Une seule santé » (*One World, One Health*).

Progrès accomplis et facteurs de succès

Le Rapport d'avancement présenté lors de la conférence intitulée « Réponse à la grippe aviaire et situation de la préparation contre la pandémie », préparé par le Coordonnateur du système des Nations Unies pour la grippe (*UN System Influenza Coordinator,* UNSIC) et la Banque mondiale, a indiqué qu'en 2008 les foyers de IAHP avaient été moins nombreux chez les volailles, qu'un moindre nombre de pays avaient été touchés, et que les cas d'infection chez l'homme par le virus H5N1 avaient été moins nombreux qu'au cours des 2 années précédentes. Cette situation constitue une opportunité unique pour élaborer les outils et les plates-formes susceptibles de permettre à ce succès d'aborder des menaces globales plus larges. Malgré ces réussites, le monde doit encore se préparer à contenir, et le cas échéant à limiter, une pandémie de grippe.

VISION DE L'AVENIR

Les défis présentés à Charm El-Cheikh

Au cours de la conférence, les ministres et les hauts responsables se sont attaqués à 3 défis :

1. S'assurer que le monde est parfaitement préparé à limiter l'impact d'une pandémie de grippe ou d'une autre catastrophe imprévue.
2. Soutenir les efforts pour le contrôle de la IAHP, en particulier chez les volailles ; et – à terme – éradiquer le virus H5N1 chez les animaux domestiques dans les pays restant contaminés.
3. Initier une action à plus long terme – destinée à répondre aux maladies infectieuses émergeant au niveau de l'interface entre le monde animal, l'homme et les écosystèmes, et susceptibles d'entraîner de graves conséquences et d'affecter les sources de revenus.

Les participants ont pris ces objectifs en considération en analysant les efforts nationaux, régionaux et globaux mis en œuvre pour prévenir et contrôler les principales maladies, se préparer contre les pandémies et répondre à la fois à la IAHP et aux autres maladies infectieuses émergentes d'origine animale. Ils ont souligné que le succès résultait généralement de différents facteurs, agissant en synergie dans chaque pays à la fois au niveau national et local. Ces facteurs comprennent :

- l'engagement permanent des dirigeants politiques,
- une forte capacité – le cas échéant – pour augmenter rapidement le déploiement d'équipes professionnelles compétentes,
- une collaboration entre les différents ministères gouvernementaux (notamment les services de l'agriculture, de la santé, de l'environnement, de réponse aux catastrophes et de défense civile),
- l'engagement continu du secteur privé et de la société civile,
- le fonctionnement de systèmes destinés à mettre en œuvre des incitations et des compensations pour les pertes économiques des producteurs, et
- l'engagement des communautés et des décisionnaires par l'intermédiaire d'une communication intégrée, permanente et transparente.

Les participants ont insisté sur la nécessité de continuer à soutenir, à renforcer et à améliorer le Réseau mondial OMS de surveillance de la grippe et ses procédures, en communiquant dans les meilleurs délais les virus et les échantillons aux centres collaborateurs de l'OMS, comme fondement de la santé publique, afin d'assurer une évaluation des risques et une réponse adaptées, mais également pour assurer et promouvoir une communication transparente, juste et équitable des bénéfices recueillis grâce à la création de connaissances, de produits diagnostiques, de médicaments, de vaccins et d'autres technologies. Les participants ont également attiré l'attention sur la nécessité d'augmenter les capacités de production de vaccins.

Les participants ont en outre identifié les besoins actuels en recherches appliquées, en développement de produits et en transfert rapide des technologies correspondantes.

Dans leurs interventions, les participants ont présenté différentes visions destinées à guider l'action collective en 2009 et au-delà ; ils ont défini comme priorité une prise de conscience urgente et ont identifié différentes approches de travail permettant au mieux une mise en œuvre efficace.

Ils ont remarqué que, malgré la persistance des menaces représentées par la IAHP et la pandémie de grippe, les stratégies actuelles avaient conduit à des résultats prometteurs. Afin de poursuivre les progrès réalisés en matière de santé animale, d'assurer la sécurité sanitaire humaine, et de préparer le monde à une pandémie, cette approche doit être maintenue au cours des années à venir : cela suppose à la fois la poursuite de l'engagement politique de la part des dirigeants nationaux, des arrangements institutionnels fiables encourageant une collaboration au sein et entre les pays, et la pérennisation des financements nationaux et internationaux afin de répondre aux besoins par des mécanismes financiers appropriés. Cette approche peut également être appliquée aux autres défis apparentés, notamment les maladies émergeant au niveau de l'interface animal-homme-écosystèmes.

DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES

Inégalités dans la capacité de réponse à l'IAHP et dans la préparation à la pandémie de grippe

Les capacités de réponse à l'IAHP et la préparation à la pandémie de grippe sont inégalement réparties, les populations défavorisées ainsi que les pays en voie de développement et les moins développés se révélant les moins aptes à répondre à l'IAHP. Cette situation risque de provoquer des conséquences sociales et économiques importantes chez ceux qui peuvent le moins se permettre de supporter cette charge. Une intensification des efforts est nécessaire pour identifier et reconnaître les impacts des interventions sur les populations vulnérables, et définir les moyens de limiter les impacts négatifs. Les pays les plus pauvres, en particulier d'Afrique, sont en outre moins assurés de pouvoir accéder aux médicaments, aux vaccins et aux autres besoins permettant de préparer leur population à la prochaine pandémie. Ils peuvent également rencontrer des difficultés pour détecter rapidement les pathogènes animaux et humains émergents, réaliser les analyses biologiques nécessaires, et intensifier la production de vaccins et de médicaments. Les systèmes de santé vétérinaires et médicaux des pays les plus pauvres ont un besoin urgent de soutien technique et financier, afin qu'ils puissent fonctionner conformément aux normes globales de prévention, de surveillance et de réponse vis-à-vis des maladies animales et humaines définies dans le Règlement sanitaire international (RSI-2005), le Système d'information mondiale sur la santé animale de l'OIE (*World Animal Health Information System*, WAHIS) et le Système d'alerte précoce globale (*Global Early Warning System*, GLEWS).

Les participants ont insisté sur la prise en compte impérative des besoins des pays en voie de développement, en particulier en ce qui concerne le 6e objectif établi dans les Objectifs de développement du millénaire (*Millennium Development Goals*) qui porte sur la lutte contre les maladies. Les participants ont discuté d'un investissement international à long terme (a) destiné à développer et améliorer la gouvernance des systèmes de santé animale, et à assurer que les systèmes de santé publique soutiennent la mise en œuvre des Réglementations sanitaires internationales, des normes de l'OIE et les directives de la FAO, (b) permettant un accès et une distribution plus justes et plus équitables des médicaments, des vaccins et des autres besoins, notamment par un soutien de la capacité de production afin de répondre aux besoins de la communauté globale, de telle sorte que les personnes et les pays les plus pauvres puissent bénéficier de ces progrès qui leur seraient inaccessibles autrement.

Éradication de l'IAHP H5N1 chez les volailles et minimisation des risques des infections humaines

Grâce à une action concertée, mise en œuvre plus particulièrement dans les régions où la transmission virale persiste et par le biais de l'application de toutes les technologies disponibles, les participants ont également envisagé la possibilité d'éradiquer le virus H5N1 des animaux domestiques à court ou moyen terme, tout en prévenant les cas humains, dans le plus grand nombre de pays contaminés possible.

Nécessité de continuer le développement, les tests et la mise à jour des plans de lutte contre la pandémie

Les participants ont exprimé leur détermination à poursuivre leur action destinée à s'assurer que les efforts de préparation contre la pandémie de grippe mis en place par les autorités nationales sont multisectoriels et concernent tous les secteurs concernés au sein des gouvernements, les parties prenantes des entités privées, le secteur du volontariat et la société civile. Ils ont reconnu que les exercices de simulation constituaient un moyen efficace pour identifier les lacunes et les faiblesses des plans de préparation contre la pandémie. Ils ont noté que la préparation contre la pandémie devrait constituer un élément essentiel des plans généraux de gestion nationale des catastrophes, ce qui permettrait de renforcer la capacité de réaction des sociétés et des communautés lorsqu'elles seront confrontées à des menaces futures très diverses. Ils ont souligné l'importance de programmer la continuité des activités afin de maintenir les services essentiels (eau, alimentation, refuges, nourriture, transports, finances, ordre public, soins de santé). Ils ont enfin noté l'importance de prévoir des plans qui prennent en compte des besoins humanitaires chez les populations vulnérables des pays pauvres.

Partage et transparence de l'information et des matériels

Les participants ont mis en relief qu'un partage ouvert et transparent des informations virologiques et épidémiologiques, de matériels et de technologies aux niveaux national, régional et international contribuaient à notre capacité d'évaluer et de limiter de manière adéquate les risques nationaux, régionaux et mondiaux de santé publique, de santé animale ainsi que les risques de pandémie, et que celui-ci devait être encouragé. Les participants ont également discuté des différentes approches visant à assurer et à promouvoir un partage transparent, juste et équitable des bénéfices.

Communication stratégique et lobbying politique

Il a été reconnu que les programmes de communication nationaux devaient inclure une composante de lobbying politique plus marquée. La société civile et la communauté internationale doivent exercer davantage de pression sur les gouvernements. Les technologies de communication innovatrices doivent être exploitées au maximum afin de susciter la prise de conscience par les gouvernements et soutenir les stratégies de communication gouvernementale avec le public.

Communication sur le changement comportemental et social

Il a été suggéré que les communautés du monde entier devaient participer à la programmation et l'application de stratégies pour la lutte contre l'IAHP et pour la préparation et la réponse à une pandémie de grippe. Les ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Éducation, de la formation, et du tourisme entre autres, ainsi que les médias et les organisations non gouvernementales nationales et internationales, doivent être encouragés à collaborer pour induire un changement dans les attitudes, les comportements et les pratiques dans l'ensemble des communautés nationales de migrants et de réfugiés, en particulier dans les pays affectés par l'IAHP.

Prévention et réponse aux maladies émergentes d'origine animale

Les participants se sont réjouis du fait que les efforts menés dans la lutte contre l'IAHP et pour la préparation à une pandémie aient tracé la voie vers un renforcement des actions à travers le monde pour réduire les risques associés aux maladies émergentes d'origine animale. Ils ont discuté du principe « Contribution à Un monde, Une seule santé » (*Contributing to One World, One Health*), un cadre stratégique destiné à réduire les risques de maladies infectieuses au niveau de l'interface animal-homme-écosystème préparé par la FAO, l'OIE, l'OMS, l'UNICEF et la Banque mondiale. Ils ont convenu que cette approche constitue un espoir, et que les discussions menées au cours de la conférence

représentent une première étape dans son développement et sa mise en œuvre. Les autorités nationales et régionales devront prendre en compte cette approche.

Éducation et formation

Les participants ont noté la nécessité d'adapter les cursus médicaux et vétérinaires pour renforcer la formation initiale et continue des responsables des services de santé humaine et animale, notamment par des études appropriées sur les écosystèmes liés à la santé. La nécessité d'améliorer l'harmonisation entre la formation sur la santé animale et humaine a également été évoquée.

Recherche et développement

Il existe un certain nombre de sujets de recherche importants nécessitant d'être pris en considération dans l'étude de l'IAHP et des autres maladies infectieuses émergentes présentant un risque zoonotique et/ou pandémique. Ceux-ci comprennent une meilleure compréhension des stimulants, des facteurs de diffusion et de l'écologie des pathogènes, ainsi que d'autres domaines de recherche nécessitant d'être identifiés et traités en priorité. En outre, il convient d'améliorer et rationaliser l'exécution pratique des décisions par des études épidémiologiques effectuées en relation avec des recherches socio-économiques et politiques. Ceci doit comprendre un développement accéléré des transferts de technologies appropriées, notamment des vaccins humains et vétérinaires qui peuvent être plus facilement administrés et qui produisent une immunité plus durable. Un soutien doit être apporté à la coopération internationale afin d'améliorer la capacité des pays en voie de développement de produire ces vaccins.

PERSPECTIVES CONCERNANT LES MÉTHODES DE TRAVAIL

En reconnaissant que les sociétés retireront de nombreux bénéfices de la lutte contre l'IAHP et des efforts de préparation contre la pandémie de grippe, les participants ont attiré l'attention sur l'importance de maintenir l'esprit de partenariat international et d'équité, du partage transparent des informations, et d'un accès plus équitable aux bénéfices, de la standardisation des indicateurs de progrès avec une plus grande attention pour les résultats quantitatifs, d'un engagement plus marqué du secteur privé et de la société civile, ainsi que de l'engagement permanent des organisations régionales dans les domaines prioritaires.

Les participants ont noté que la reprise de la Réunion intergouvernementale portant sur la « Préparation contre la pandémie de grippe : partage des virus grippaux et accès aux vaccins et autres bénéfices » était programmée à l'Organisation mondiale de la santé à Genève en décembre 2008. Ils ont souligné l'importance de résoudre les problèmes et de parvenir à un accord afin d'accélérer la préparation contre la pandémie de grippe.

Les participants ont remarqué et apprécié le soutien généreux fourni par la communauté des donateurs pendant tout le déroulement de la conférence internationale, notamment les nouveaux engagements financiers promis au cours de cette conférence. La divergence persistante entre le niveau des exigences et les ressources disponibles a été constatée, de même que l'importance d'une mobilisation des ressources et d'un soutien permanent de la part de la communauté des donateurs et des organisations internationales concernées en faveur des pays en voie de développement afin de soutenir leurs efforts pour atteindre de façon durable un niveau satisfaisant en matière de systèmes de santé animale et humaine et de sécurité alimentaire. Les participants ont rappelé la crise financière actuelle. Il a été espéré qu'elle n'entraîne pas d'impact négatif sur les soutiens futurs à la lutte contre la grippe aviaire et la pandémie de grippe.

Les participants ont également reconnu que des partenariats efficaces demandaient un certain délai pour se développer, et se sont félicités qu'une grande partie de ce qui a été obtenu est le résultat d'un effort appliqué, patient et continu de la part de nombreuses organisations et personnes dévouées. Ils ont confirmé l'importance des différentes conférences ministérielles internationales, ainsi que d'autres réunions internationales, car elles permettent de réunir les parties prenantes et constituent une opportunité exceptionnelle pour la réflexion, l'apprentissage et l'engagement aboutissant à une action coordonnée. Ils ont convenu de se réunir à nouveau afin d'examiner les progrès réalisés, et ont pris en compte le fait que le gouvernement du Vietnam a lancé l'invitation d'accueillir, s'il était sollicité, cet événement.

Grand Prix éditorial 2008 de la presse médicale et des professions de santé

Pour la deuxième année consécutive, les éditions NÉVA reçoivent le 1er Prix du meilleur dossier de formation continue paru dans les revues destinées aux vétérinaires francophones.

Pour tous renseignements et compléments d'information contacter:

Maryvonne Barbaray, NÉVA,
Tél. : 01 41 94 51 51
e-mail : neva@neva.fr

Remise du Prix, de gauche à droite : Catherine Gaillard-Lavirotte, rédactrice en chef, Maryvonne Barbaray, directrice de la publication (NÉVA), Jean-Luc Cadoré, du comité scientifique, directeur éditorial du dossier ictère primé

Prochainement…

Conférence Mondiale OIE/FAO sur la Fièvre Aphteuse

Avec l'appui de la CE

VERS LE CONTRÔLE DE LA MALADIE À L'ÉCHELLE MONDIALE

24-26 Juin 2009, Asunción Paraguay

Depuis sa création en 1924, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a consacré ses efforts à limiter la propagation internationale des maladies et des zoonoses associées à des répercussions commerciales importantes. Tout comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OIE considère que l'objectif ultime n'est pas seulement de limiter la propagation internationale des maladies animales mais de tendre progressivement vers l'éradication définitive de certaines des maladies les plus importantes et les plus dévastatrices. Les affections comme la fièvre aphteuse n'entravent pas seulement le commerce international des animaux et des produits d'origine animale mais elles peuvent aussi avoir un impact négatif majeur sur la production alimentaire et sur la pauvreté dans le monde. Cet objectif est aujourd'hui presque atteint pour la peste bovine qui, à l'exception d'un doute mineur concernant la Corne de l'Afrique, peut aujourd'hui être pratiquement considérée comme éradiquée de la planète.

La fièvre aphteuse reste une maladie importante et prioritaire pour laquelle il convient de viser à long terme l'éradication totale dans la population mondiale des artiodactyles. Malgré les efforts mondiaux, régionaux et nationaux considérables déployés contre la fièvre aphteuse, plus de 100 pays en développement ou en transition sont encore touchés par cette maladie. Ce fait majeur entrave la progression vers l'objectif d'une libéralisation mondiale du commerce des animaux et des produits d'origine animale, associée à l'aspiration d'un accès pour tous à une alimentation abondante et à un meilleur accès aux marchés.

Depuis 1994, l'OIE a donné une nouvelle impulsion à la progression vers l'objectif d'un statut mondial indemne de fièvre aphteuse, en établissant des normes et des lignes directrices internationales permettant la création d'un système de reconnaissance officielle des pays indemnes de la maladie. Afin de favoriser le commerce des animaux et des produits d'origine animale, les normes qui étayent la reconnaissance officielle des pays indemnes de fièvre aphteuse ont été progressivement affinées pour permettre de reconnaître des zones indemnes à l'intérieur des pays infectés et, plus récemment, des compartiments indemnes. L'application raisonnée du concept de risque a permis d'identifier un nombre accru de produits d'origine animale qui peuvent être commercialisés sans risque, même en présence de la maladie et indépendamment du recours ou non à la vaccination. Sur les 173 Membres actuels de l'OIE, 64 ont déjà été reconnus par le Comité international de l'OIE comme des pays indemnes de fièvre aphteuse sans vaccination, deux ont le statut de pays indemnes avec vaccination ; six pays ou territoires ont des zones reconnues indemnes avec vaccination et huit ont des zones indemnes sans vaccination.

Il s'agit cependant d'un processus relativement lent qui dépend de la capacité des pays ou des territoires à obtenir et à conserver un statut indemne. La procédure est par ailleurs onéreuse et requiert des Services vétérinaires solides et efficaces ainsi qu'une volonté et un engagement politiques réels. Il est évident que de nombreux pays en développement ou en transition se heurtent à des problèmes très spécifiques dans leur effort de progression vers un statut indemne à l'échelle de tout ou partie de leur territoire. La communauté internationale devrait envisager des moyens adaptés supplémentaires pour promouvoir le concept de maîtrise mondiale de la maladie et pour aider plus particulièrement les pays et territoires en développement ou en transition à devenir des participants actifs de l'évolution vers cette maîtrise mondiale. Cette conférence se veut une étape importante dans cette voie.

Au cours des trois jours que durera la conférence d'Asunción, au Paraguay, la situation actuelle de la fièvre aphteuse dans le monde sera évaluée, avec une référence spécifique aux efforts mondiaux, régionaux et nationaux déployés pour lutter contre cette maladie. Les nouvelles méthodes de contrôle, l'état des recherches sur la maladie, les méthodologies appliquées pour la surveillance, le développement et l'administration des vaccins ainsi que l'utilisation, les limites et la disponibilité des méthodes de diagnostic adaptées aux espèces sensibles seront évalués en fonction des nécessités et des contraintes futures. Tous ces aspects seront présentés par des experts de renom international et débattus par des directeurs de Services vétérinaires, des vétérinaires, des scientifiques, des chercheurs, des éleveurs et d'autres acteurs nationaux et internationaux venus de toutes les régions du monde.

Les stratégies régionales avec leurs spécificités propres seront présentées par des décideurs politiques régionaux. Les conditions de financement des programmes sous-régionaux et nationaux seront présentées par des représentants des bailleurs de fonds de dimension mondiale.

Les délibérations seront suivies de recommandations dont l'adoption sera proposée aux Délégués, en vue de mobiliser les organisations mondiales, les bailleurs de fonds, les gouvernements, la communauté vétérinaire internationale et tous les acteurs concernés, et de les inciter à s'engager ensemble sur la voie de la maîtrise mondiale de la fièvre aphteuse.

L'OIE et la FAO remercient très sincèrement pour leur généreuse contribution financière et leur soutien le Service national de la qualité et de la santé animales du Paraguay (SENACSA), le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement du Brésil et la Commission européenne, sans lesquels cette conférence n'aurait pas été possible.

Programme provisoire

Mercredi 24 juin

09.00 Enregistrement

SESSION 2.1

OUVERTURE

PRESIDENT : **DR HUGO CORRALES**

10.00 – 10.30
Discours de bienvenue du Président de l'OIE

Discours de bienvenue du Directeur des Services vétérinaires de la FAO

Discours de bienvenue du Délégué du Paraguay auprès de l'OIE

Discours de bienvenue du Directeur général de l'OIE

Discours de bienvenue du représentant du gouvernement du Paraguay

10.30 – 11.00 Pause café

SESSION 2.1

APERÇU DE LA SITUATION MONDIALE ET REGIONALE DE LA FIEVRE APHTEUSE

PRESIDENT : **DR GIDEON BRÜCKNER**

11.00 – 11.30 Situation de la fièvre aphteuse dans le monde – le point sur la situation actuelle
Dr David Paton

11.30 – 11.50 Situation actuelle de la recherche et de ses besoins en matière de fièvre aphteuse
Dr Jeff Hammond

11.50 – 12.20 Situation actuelle de la recherche et de ses besoins en matière de fièvre aphteuse
Dr Luis Barcos

12.20 – 12.30 Discussion
12.30 Déjeuner

SESSION 2.1

SUITE

PRESIDENT : **DR JUAN LUBROTH**

14.00 – 14.20 Le point sur la fièvre aphteuse et les mesures de lutte en Amérique du Sud – situation actuelle
Dr Victor Saraiva

14.20 – 14.40 Le point sur la fièvre aphteuse et les mesures de lutte au Paraguay – situation actuelle
Dr Hugo Corrales

14.40 – 15.00 Le point sur la fièvre aphteuse et les mesures de lutte en Europe – situation actuelle
Dr Keith Sumption

15.00 – 15.20 Le point sur la fièvre aphteuse et les mesures de lutte en Afrique sub-saharienne – situation actuelle
Dr Wilna Vosloo

15.20 – 15.30 Discussion
15.30 – 16.00 Pause café

Programme provisoire

16.00 – 16.20 Le point sur la fièvre aphteuse et les mesures de lutte en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique – situation actuelle
Dr Ronello Abila

16.20 – 16.40 Le point sur la fièvre aphteuse et les mesures de lutte en République populaire de Chine – situation actuelle
Dr Quing-ge Xie

16.40 – 17.00 Le point sur la fièvre aphteuse et les mesures de lutte en Afrique du Nord et au Moyen-Orient – situation actuelle
Dr Ghazi Yehia

17.00 – 17.30 Discussion
19.00 Cocktail offert par l'OIE

Jeudi 25 juin

SESSION 2.2

METHODES DE LUTTE VISANT A L'ERADICATION MONDIALE DE LA MALADIE : SURVEILLANCE

PRESIDENT : **DR ALF-ECKBERT FÜSSEL**

09.00 – 09.20 Surveillance mondiale de la fièvre aphteuse : défis, concepts et contraintes
Dr Juan Lubroth

09.20 – 09.40 Exigences de l'OIE portant sur la qualité des Services vétérinaires
Dr Herbert Schneider

9.40 – 10.00 Stratégies de surveillance permettant de prouver l'absence de fièvre aphteuse et de circulation du virus aphteux
Dr Vincenzo Caporale

10.00 – 10.20 Approches épidémiologiques participatives appliquées à la surveillance de la fièvre aphteuse
Dr Jeff Mariner

10.20 – 10.40 Surveillance de la faune sauvage : opportunités et limites pour le diagnostic, l'échantillonnage et l'épidémiologie des infections par le virus aphteux
Dr Roy Bengis

10.40 – 11.00 Application du zonage et de la compartimentation dans la lutte contre la fièvre aphteuse
Dr Jorge Caetano

11.00 – 11.15 Discussion
11.15 – 11.30 Pause café

SESSION 2.3

METHODES DE LUTTE VISANT A L'ERADICATION MONDIALE DE LA MALADIE : VACCINATION

PRESIDENT : **DR JAMIL GOMES DE SOUZA**

11.30 – 11.45 Availability and use of vaccines for FMD in different parts of the world
Dr Paul Van Aarle

11.45 – 12.00 Disponibilité et utilisation des vaccins contre la fièvre aphteuse dans les différentes parties du monde
Dr Gideon Brückner

12.00 – 12.15 Assurer l'activité, la pureté et la qualité des vaccins contre la fièvre aphteuse
Dr Eduardo Maradei

12.15 – 12.30 Réserves stratégiques de vaccins contre la fièvre aphteuse – besoins et utilisations
Dr Alf-Eckbert Füssel

12.30 – 12.45 Opportunités pour de nouveaux vaccins contre la fièvre aphteuse et autres stratégies de lutte vaccinale
Dr L Rodriguez

12.45 – 13.00 Discussion
13.00 Déjeuner

SESSION 2.4

METHODES DE LUTTE VISANT A L'ERADICATION MONDIALE DE LA MALADIE : DIAGNOSTIC

PRESIDENT : **DR VINCENZO CAPORALE**

14.30 – 15.00 Besoins diagnostiques dans les différentes régions et stades d'avancement de la lutte contre la fièvre aphteuse
Dr Aldo Dekker

15.00 – 15.20 Utilisation des trousses de diagnostic et des tests NSP pour la fièvre aphteuse chez les bovins et autres espèces sensibles : contraintes et défis
Dr Ingrid Bergmann

15.20 – 15.40 Interprétation des résultats de la surveillance de la fièvre aphteuse pour distinguer entre bovins vaccinés et bovins infectés
Dr Kris De Clercq

15.40 – 16.00 Recueil, expédition et analyse des prélèvements inactivés infectés par le virus aphteux
Dr. S. Alexandersen

16.00 – 16.15 Discussion
16.15 – 16.45 Pause café

Programme provisoire

Vendredi 26 juin

SESSION 3

FIEVRE APHTEUSE ET COMMERCE INTERNATIONAL

PRESIDENT : **DR JOSEPH DOMENECH**

16.45 – 17.00 Normes internationales de l'OIE relatives à la lutte contre la fièvre aphteuse - dispositions facilitant les échanges internationaux
Dr Alex Thiermann

17.00 – 17.15 Mesures d'atténuation des risques liés à la présence du virus aphteux dans les produits tirés des artiodactyles pour faciliter les échanges nationaux, régionaux et internationaux
Dr Paul Kitching

17.15 – 17.30 Comment le gouvernement peut-il contrôler et influencer les programmes privés de lutte contre la fièvre aphteuse ? Le point de vue de l'Association fédérale rurale du MERCOSUR
Dr Sebastiao Guedes

17.30 – 18.00 Discussions

SESSION 4

VERS UNE MAITRISE MONDIALE DE LA FIEVRE APHTEUSE

PRESIDENT : **DR CARLOS CORREA MESSUTI**

09.00 – 09.20 Programme hémisphérique d'éradication de la fièvre aphteuse – défis et expériences
Dr Alejandro Schudel

09.20 – 09.40 Perspectives des bailleurs de fonds vers une maîtrise mondiale de la fièvre aphteuse – le point de vue de la Banque mondiale
Dr François Le Gall

09.40 – 10.00 La lutte mondiale contre la fièvre aphteuse : défis, opportunités et enseignements tirés de la campagne mondiale contre la peste bovine
Dr Joseph Domenech

10.00 – 10.30 Un monde sans fièvre aphteuse – rôle et vision de l'OIE, recours aux outils de communication
Dr Bernard Vallat

10.30 - 10.45 Discussions

SESSION 5

VERS L'ERADICATION MONDIALE DE LA FIEVRE APHTEUSE : RECOMMANDATIONS

PRESIDENT : **DR BERNARD VALLAT**

10.45 – 11.45 Présentation et adoption des recommandations

11.45 – 12.15 Synthèse et conclusions

12.30 Déjeuner

agenda

2009

Janvier

(complément au *Bulletin* n° 4-2008)

La réglementation des produits médicamenteux vétérinaires
13-14 janvier
Regus Victoria, Londres (Royaume-Uni)
registration@pti-europe.c co.uk
www.iir-events.com/IIR-conf/PTI/EventView.aspx?EventID=954

Atelier régional de l'OIE sur la production des vaccins et des bonnes pratiques de laboratoire
13-16 janvier
Bandung (Indonésie)
asia-pacific@oie.int

Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé
19-20 janvier
Genève (Suisse)
www.who.int/fr/index.html

Réunion d'experts sur le commerce mondial et le bien-être des animaux d'élevage
19-22 janvier
Bruxelles (Belgique)
Maria.FERRARA@ec.europa.eu
ec.europa.eu/food/animal/welfare/index_en.htm

Février

Groupe en charge du Global Early Warning and Response System (GLEWS)
2 février
Siège de l'OIE, Paris (France)
d.chaisemartin@oie.int

Réunion annuelle tripartite FAO/OIE/OMS de coordination et d'exécution
Siège de l'OIE, Paris (France)
3-4 février
d.chaisemartin@oie.int

Réunion de la Commission scientifique pour les maladies animales
10-13 février
Siège de l'OIE, Paris (France)
scientific.dept@oie.int

Conférence internationale sur les maladies émergentes et leur surveillance
13-16 février
Vienne (Autriche)
doris.steinbach@mci-group.com
imed.isid.org/

Ré-émergence de la fièvre de la Vallée du Rift en Afrique australe : comment mieux prédire et réagir ?
16-18 février
Bloemfontein (Afrique du Sud)
p.bastiaensen@oie.int

Réunion de la Commission administrative de l'OIE
18-20 février
Siège de l'OIE, Paris (France)

18e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique
22-26 février
N'Djamena (Tchad)
regactivities.dept@oie.int

Comité SPS (Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires)
23-27 février
Genève (Suisse)
www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/sps_f.htm

Les meilleures pratiques en médecine transnationale, en découverte des médicaments et en informatique
24 février
San Francisco, Californie (États-Unis d'Amérique)
chi@healthtech.com

Seizième tri-conférence internationale de médecine moléculaire de l'Institut de technique de la santé de Cambridge
25-27 février
San Francisco, Californie (États-Unis d'Amérique)
chi@healthtech.com

Mars

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres
2-6 mars
Paris (France)
trade.dept@oie.int
www.oie.int/TAHSC/fr/fr_tahsc.htm

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques
9-13 mars
Paris (France)
trade.dept@oie.int
www.oie.int/aac/eng/commission/en_reports.htm

15e Réunion de la Sous-Commission de l'OIE sur la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est
9-13 mars
Kota Kinabalu, Sabah (Malaisie)
r.abila@oie.int

2e Conférence de la Société internationale de recherche et développement sur les camélidés (ISOCARD)
11-14 mars
Djerba (Tunisie)
hadrami@uaeu.ac.ae
www.isocard.org/

3e Congrès vétérinaire africain
17-19 mars
Yaounde (Cameroun)
Dr Fotso Kamnga Zéphyrin
fokaze@yahoo.fr
vetatvac@yahoo.com
Tél. : (237) 22 02 36 05 / 99 91 14 37
Fax : (237) 22 21 37 26
www.onvc.org

Première Conférence internationale de l'OIE sur l'identification et la traçabilité des animaux
23-25 mars
Buenos Aires (Argentine)
traceability-2009@oie.int
www.oie.int/eng/traceability-2009/index.html

Quatrième session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP)
30 mars-3 avril
Rome (Italie)
IPPC@fao.org
www.ippc.int/IPP/En/default.jsp

Avril

9e Forum annuel de pharmacovigilance 2009
7-8 avril
Paris (France)
info@development-institute.com
www.development-institute.com/

Première Conférence internationale sur la biotechnologie et la sécurité de l'environnement
14-16 avril
Gizeh, Caire (Égypte)
h3abbas@yahoo.com
www.nrc.sci.eg

36e Réunion ordinaire de la COSALFA
20-24 avril
Cartagena (Colombie)

Cours sur la gestion des foyers de maladie (1e Partie - enseignement à distance)
20 avril-31 mai
Copenhague (Danemark)
Mette Giersing
Tél. : +45 35333016
metg@life.ku.dk

3e Symposium de l'ESVV sur les herpèsvirus d'intérêt vétérinaire
22-24 avril
Greifswald (Allemagne)
SVV-Herpesvirus2009@fli.bund.de
thomas.mettenleiter@fli.bund.de
esvv.eu/meeting-13.html

Conférence vétérinaire européenne « Les jours à venir » 2009
23-25 avril
Amsterdam (Pays-Bas)
info@voorjaarsdagen.org
www.voorjaarsdagen.org/index.php

Mai

L'impact de l'environnement sur l'immunité innée : la menace des maladies
4-9 mai
Ötz Valley (Autriche)
Fondation européenne de la science
Unité des conférences
Bruxelles (Belgique)
Tél. : +32 (0)2 533 2020
Fax : +32 (0)2 538 8486
conferences@esf.org
www.esf.org/conferences

Séminaire régional de l'OIE sur la communication
5-6 mai
Gaborone (Botswana)
A l'attention des pays anglophones d'Afrique
m.zampaglione@oie.int

2009

7e Symposium international sur les infections à Escherichia coli productrice de Shiga-toxines (STEC)
10-13 mai
Buenos Aires (Argentine)
info@vtec2009.com.ar
www.vtec2009.com.ar

3e réunion annuelle d'EPIZONE : au travers des frontières
12-15 mai
Antalya (Turquie)
epizone.cvi@wur.nl
www.epizone-eu.net/annualmeeting

Conférence annuelle 2009 de l'Association vétérinaire australienne (AVA)
« Une médecine, une seule santé »
17-22 mai
Darwin, Territoire du Nord (Australie)
Secrétariat de la Conférence
Tel. gratuit : 1300 137 309
Tél. : 02 9431 5000
Fax : 02 9437 9068
events@ava.com.au
avacms.eseries.hengesystems.com.au/AM/Template.cfm?Section=Home2

Réunion de la commission administrative de l'OIE
21-22 mai
Siège de l'OIE, Paris (France)

77e Session générale de l'OIE
24-29 mai
OIE, Maison de la Chimie
Paris (France)
oie@oie.int

Conférence sur le changement climatique et les maladies infectieuses
26-28 mai
Greifswald (Allemagne)
Symposium2009-ClimateChange@fli.bud.de
www.wiko-greifswald.de

Conférence internationale sur l'utilisation des antimicrobiens dans la production du bétail
27-29 mai
Université Kansas, Manhattan (États-Unis d'Amérique)
wpacheco@ksu.edu

Juin

Groupe de travail 2009 de l'Association européenne sur l'information pour la santé et les centres documentaires (EAHIL)
2-5 juin 2009, Dublin (Irlanda)
Louise Farragher (Présidente du Comité organisateur)
lfarragher@hrb.ie
Tél. : +353 (0)1 2345 159
Paul Murphy (Président du Comité du Programme international)
pauljmurphy@rcsi.ie

Forum ACVIM 2009 et convention de l'Association canadienne de médecine vétérinaire
3-6 juin
Montréal (Canada)
ACVIM@ACVIM.org

Symposium international sur l'amélioration durable de la production et de la santé animales
8-11 juin
Vienne (Autriche)
Agence internationale de l'énergie atomique
IAEA-CN-174
Vienna International Centre
1400 Vienne (Autriche)
APHS-Conference@iaea.org

Cours sur la gestion des foyers de maladie (2e Partie)
8-12 juin,
Faculté des sciences de la vie, Copenhague (Danemark)
Mette Giersing
Tél : +45 35333016
E-mail : metg@life.ku.dk

Atelier technique de l'OMC sur les mesures SPS pour les pays membres anglophones de la SADC
8-10 juin, Maseru (Lesotho)
En collaboration avec l'OIE, la CIPV et le Codex alimentarius
p.bastiaensen@oie.int

Importation de produits d'origine animale : menace ou opportunité ?
11-12 juin, Maseru (Lesotho)
A l'attention des pays anglophones membres de la SADC
www.rr-africa.oie.int/en/en_index_annex14.html

Les nanotechnologies pour l'étude des interactions cellulaires et moléculaires
14-18 juin
Barga, Toscane (Italie)
kstebe@seas.upenn.edu
www.engconfintl.org/9aa.html

Association mondiale des vétérinaires de laboratoires de diagnostic
17-20 juin
Madrid (Espagne)
Jose Luis Blanco
jlblanco@vet.ucm.es

26e Congrès international de chimiothérapie et infection
18-21 juin
Toronto (Canada)
Icc09@congresscan.com
www.icc-09.com

Comité SPS (Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires)
22-25 juin
Genève (Suisse)
www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/sps_f.htm

Conférence internationale OIE/FAO sur la fièvre aphteuse
24-26 juin
Asunción (Paraguay)
scientific.dept@oie.int

Juillet

Conférence des vétérinaires fonctionnaires gouvernementaux : éducation, expertise et évidence
1-2 July
University of Nottingham School of Veterinary Science and Medicine
Nottingham, United Kingdom
Megan Power (GVS Programme Lead)
DEFRA FFG
London
Tel.: 020 7238 3030
megan.power@defra.gsi.gov.uk

BIT Sciences de la vie: 2e Sommet mondial annuel sur les antiviraux
18-25 juillet
Pékin (République populaire de Chine)
Mme Chris Huang
Coordinatrice de programme
Comité organisateur de WSA-2008
Dalian, LN 116025 (Chine)
Tél : +86 411 847 99 609 - 813
Fax : +86 411 847 99 629

5e Conférence internationale sur les vaccins et le diagnostic vétérinaires
Monona Terrace Convention Centre
19-24 juillet
Madison (États-Unis d'Amérique)
Janelle Manning
School of Veterinary Medicine
ivvdc@vetmed.wisc.edu

Août

12e Symposium international d'épidémiologie et d'économie vétérinaires (ISVEE XII)
10-14 août
Durban (Afrique du Sud)
info@isvee.co.za
www.isvee12.co.za

Développement préclinique/clinique de nouveaux vaccins : la prochaine génération de vaccins humains
18-19 août
Providence, Rhode Island (États-Unis d'Amérique)
Leslie C. Lilly
Tél. : +978- 371-5942
Fax : +781-972-5425
llilly@healthtech.com

8e Congrès international de virologie vétérinaire
23-26 août
Budapest (Hongrie)
Mária Benkő (benko@vmri.hu)
Tamás Bakonyi
(bakonyi.tamas@aotk.szie.hu)

10e Congrés international sur la documentation médicale (International Congress on Medical Librarianship : ICML)
31 août-4 septembre
Brisbane (Australie)
Secrétariat du Congrés ICML
Tél. : (61 7) 3307 4000
Fax : (61 7) 3844 0909
ICML2009@icms.com.au

Septembre

XIVe Congrès latino-américain de buiatrie
17-19 septembre
Lima (Pérou)
secretaria@buiatriaperu.org

2009

Octobre

21e Congrès latino-américain d'aviculture
6-9 octobre
La Havane (Cuba)
info@avicultura2009.com
www.avicultura2009.com

Conférence des doyens : « Un enseignement vétérinaire qui bouge pour un monde plus sûr »
12-14 octobre
Maison de la Chimie
Paris (France)
s.suarez@oie.int

Comité SPS (Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires)
12-16 octobre
Genève (Suisse)
www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/sps_f.htm

Sécurité virale et tests de détection des agents adventices pour les vaccins vétérinaires
25-28 octobre
Annecy (France)
iabs@iabs.org

10e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
26-30 octobre
Doha (Qatar)
Service des Actions régionales de l'OIE
regactivities.dept@oie.int

Conférence mondiale sur les invasions biologiques et le fonctionnement des écosystèmes (BIOLIEF)
27-30 octobre
Porto (Portugal)
biolief@ciimar.up.pt

Novembre

15e Conférence annuelle sur le passé et le présent des « guérisseurs des animaux »
14 novembre
Berlin (Allemagne)
Dr Johann Schaeffer
johann.schaeffer@tiho-hannover.de

26e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie
16-21 novembre
Shanghaï (République populaire de Chine)
Service des Actions régionales de l'OIE
regactivities.dept@oie.int

15e Congrès FECAVA
27-29 novembre
Lille (France)
contact@afvac.com

Décembre

Conférence régionale sur les médicaments vétérinaires
2-4 décembre
Damas (Syrie)
Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
rr.mideast@oie.int

Séminaire régionaux et sous-régionaux des Représentants de l'OIE
16-18 décembre
Siège de l'OIE, Paris (France)
regactivities.dept@oie.int

2010

Mars

14e Congrès international sur les maladies infectieuses
9-12 mars
Miami, Floride
(États-Unis d'Amérique)
info@isid.org
www.isid.org/

Avril

XIIe Conférence sur la culture de cellules
25-30 avril
Banff Springs, Alberta (Canada)
CEE-XII@UDEL.EDU

Novembre

20e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques
Montevideo (Uruguay)
Service des actions régionales de l'OIE
regactivities.dept@oie.int

courrier des lecteurs

Implications pratiques de la reconnaissance officielle du statut sanitaire

(axées sur les Résolutions XXII et XXIII de la 76e Session générale de l'OIE)

question:

Où puis-je trouver des informations relatives à la reconnaissance officielle du statut au regard d'une maladie donnée ?

réponse :

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a été chargée par ses Membres de dresser une liste des pays ou zones qui sont officiellement reconnus indemnes de certaines maladies animales. Depuis mai 1994, date de mise au point d'une procédure de reconnaissance officielle du statut indemne de fièvre aphteuse, une procédure similaire a été élaborée pour trois autres maladies prioritaires : la peste bovine, la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Une synthèse des informations concernant les Membres inclus dans la liste est disponible en ligne sur le site de l'OIE (www.oie.int/fr/status/fr_procedures.htm). La procédure de reconnaissance officielle du statut vis-à-vis d'une maladie donnée s'applique à des pays ou des territoires entiers, ou à des zones situées à l'intérieur d'un pays ou d'un territoire, mais actuellement elle n'est pas appliquée aux compartiments. Les Résolutions XXII et XXIII de la 76e Session générale de mai 2008 expliquent les procédures de reconnaissance officielle et les conditions de maintien du statut des Membres au regard d'une maladie donnée.

question:

Comment sont traitées à l'OIE les demandes de reconnaissance d'un statut au regard d'une maladie donnée déposées par les Membres ?

réponse :

L'OIE a pour politique fondamentale de promouvoir les processus décisionnels démocratiques et la transparence. La reconnaissance officielle du statut sanitaire intervient au terme d'une procédure démocratique et impartiale adoptée par le Comité international, à laquelle participent tous les Membres de l'OIE. Un Membre qui souhaite obtenir la reconnaissance d'un statut au regard d'une maladie donnée doit adresser sa demande à l'OIE, accompagnée du questionnaire spécifiquement prévu à cet effet et des informations complémentaires y afférentes (questionnaire disponible à l'adresse suivante : www.oie.int/fr/status/fr_procedures.htm). À l'avenir, les questionnaires spécifiques aux différentes maladies seront reproduits en annexe du chapitre correspondant du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*. Les documents doivent être présentés dans l'une des langues officielles de l'OIE, en version papier et en version électronique. Pour l'évaluation du statut sanitaire des zones, il est demandé aux Membres de présenter une carte géoréférencée (format Shapefile) qui doit être compatible avec le logiciel ESRI ArcView.

Les Membres doivent tenir compte du calendrier des réunions de la Commission scientifique de l'OIE pour les maladies animales (Commission scientifique) et des Groupes *ad hoc*. Ils doivent soumettre leur dossier au moins trois semaines avant la réunion du Groupe *ad hoc* approprié afin de permettre aux experts du Groupe *ad hoc* de préparer la réunion et d'analyser attentivement les données. Il existe un Groupe *ad hoc* pour chacune des quatre maladies – tous ces Groupes *ad hoc* sont placés sous l'autorité directe de la Commission scientifique et ne peuvent que préparer les décisions.

À la suite de la soumission d'une demande, un Groupe *ad hoc* composé d'experts de la maladie de renommée mondiale est réuni pour analyser le dossier du Membre. Les recommandations du Groupe *ad hoc* sont ensuite examinées et approuvées par la Commission scientifique élue de manière démocratique. Si la Commission scientifique recommande l'acceptation d'une demande présentée par un Membre, tous les Délégués sont informés de l'intention de l'OIE de proposer l'adoption du statut sanitaire de ce Membre pour la maladie concernée. Les autres Membres de l'OIE disposent de 60 jours pour adresser leurs éventuelles objections par écrit concernant le statut proposé.

L'étape finale est l'adoption par résolution d'une liste mise à jour établissant le statut sanitaire des Membres, par un vote par consensus du Comité international qui a lieu chaque année au cours de la Session générale.

Les Membres demandant la reconnaissance de leur statut sanitaire sont tenus de communiquer régulièrement des rapports zoosanitaires à l'OIE. L'historique de la notification zoosanitaire (rapports semestriels et annuels WAHIS) pendant les trois années écoulées sera vérifié pour s'assurer du respect des prescriptions générales des Services vétérinaires des Membres demandant la reconnaissance de leur statut. Les Membres devront participer au coût de l'évaluation en joignant à leur demande la somme de 9 000 euros pour l'ESB et de 7 000 euros pour la fièvre aphteuse ou pour la péripneumonie contagieuse bovine, s'il s'agit de la première demande pour la maladie concernée. Les pays les moins avancés (selon la liste la plus récente des Nations unies) ne devront verser que la moitié des montants susmentionnés. Les évaluations du statut au regard de la peste bovine sont effectuées à titre gracieux, comme l'est le recouvrement de tout statut sanitaire perdu. Les conditions détaillées de participation au coût des évaluations sont décrites dans la Résolution XXIII de la 76e Session générale. La commission scientifique pour les maladies animales peut décider à tout moment de demander au Membre une mission de vérification sur le terrain. Cette mission s'effectue aux frais du Membre.

question:

Comment les commentaires des Membres concernant la période consultative de 60 jours sont-ils pris en compte ?

réponse :

La Résolution XXII de la 76e Session générale confirme que la reconnaissance du statut sanitaire d'un Membre doit être précédée d'une période consultative de 60 jours à laquelle tous les Membres sont invités à participer en cas de nouvelle demande de reconnaissance d'un statut sanitaire ou en cas de passage à une autre catégorie de statut (à l'exception de la perte ou du recouvrement d'un statut antérieurement attribué) ou encore en cas de variation des limites d'une zone indemne existante. Toute objection opposée par les Membres doit reposer sur des bases scientifiques ou techniques et être accompagnée de documents justificatifs. Les commentaires formulés par les Membres reçus au cours de la période de 60 jours sont soumis à l'examen de la Commission scientifique. Si la Commission scientifique est convaincue que les commentaires justifient soit le retrait d'une recommandation proposée, soit une réévaluation du dossier du Membre, cette recommandation ne sera pas présentée pour adoption au Comité international, à moins que l'objection puisse être levée de façon satisfaisante avant la Session générale. Lors de l'évaluation des commentaires, la Commission scientifique est tenue de se référer aux normes contenues dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* et dans le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* de l'OIE pour justifier scientifiquement du retrait d'un statut sanitaire recommandé.

question:

Comment la procédure est-elle appliquée si un Membre perd son statut sanitaire en raison de l'apparition d'un foyer ?

réponse :

Tout foyer de fièvre aphteuse, de peste bovine ou de péripneumonie contagieuse bovine, tel que défini par le *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, déclaré par le Délégué d'un Pays ou Territoire Membre dont le statut indemne est officiellement reconnu, donne lieu à la suspension de ce statut. En ce qui concerne le statut officiel en matière de risque d'ESB, il est défini sur la base de l'appréciation du risque d'ESB et des activités de surveillance. L'apparition d'un nouveau cas d'ESB n'implique une réévaluation du statut officiel en matière de risque qu'en cas d'évolution de la situation épidémiologique témoignant de l'échec des mesures d'atténuation du risque d'ESB en place. En cas de suspension ou de retrait du statut sanitaire d'un Membre par l'OIE ou par la Commission scientifique, l'information sera immédiatement publiée sur le site web de l'OIE pour indiquer que le statut a été révoqué et n'est plus assujetti à l'approbation préalable du Comité international. La Commission scientifique s'est vue déléguer le pouvoir de reconnaître, sans avoir à consulter le Comité international, qu'un Pays Membre a recouvré, sur tout ou partie de son territoire, son statut antérieurement attribué, à la suite de l'apparition de foyers ou d'infections, selon le cas, conformément aux dispositions du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*.

question:

Pourquoi la confirmation annuelle du statut sanitaire est-elle nécessaire et comment les Membres peuvent-ils s'y conformer ?

réponse :

Le maintien du statut sanitaire officiel est fonction du respect permanent des normes de l'OIE et de la notification par les Membres de tout événement épidémiologique notoire pouvant modifier ce statut. La confirmation annuelle du statut au regard

d'une maladie donnée doit être présentée chaque année en novembre par le Délégué. La fixation d'un cadre temporel est nécessaire sur le plan administratif pour que le Service scientifique et technique et la Commission scientifique disposent d'un délai suffisant avant la Session générale prévue en mai pour leur permettre d'évaluer si tous les Membres dotés d'un statut sanitaire ont réellement satisfait les conditions énoncées plus haut avant de dresser une liste définitive (Résolution) en vue de son adoption par le Comité international. Au cas où des éclaircissements seraient nécessaires, ou bien si les données justificatives fournies pour la confirmation du statut sont insuffisantes, le Service scientifique et technique peut soumettre les données à la Commission scientifique ou au Groupe *ad hoc* concerné en vue d'une analyse et d'une vérification. Conformément à la Résolution XXII de la 76e Session générale, seuls seront inscrits les Membres qui se sont conformés à cette obligation. Les listes officielles pour le statut sanitaire restent valables un an (de mai à mai) et doivent être soumises chaque année pour adoption. Quand un Membre a été rayé de la liste officielle en raison d'un manquement à l'obligation de confirmation annuelle de son statut, la demande de réintégration dans la liste est considérée comme étant un nouveau dossier qui devra être analysé par le Groupe *ad hoc* concerné, approuvé par la Commission scientifique puis adopté par le Comité international.

Dans le cas de l'ESB et de la fièvre aphteuse, les chapitres du *Code terrestre* consacrés à ces maladies et les articles correspondants sur l'attribution d'un statut sanitaire précisent les obligations relatives aux mises à jour annuelles que doivent présenter les Délégués avec la confirmation annuelle.

question:

Quelles données les Membres doivent-ils présenter pour la confirmation annuelle du statut indemne de fièvre aphteuse ?

réponse :

Dans le chapitre 8.5 du *Code terrestre*, les articles précisant les conditions fixées pour la reconnaissance d'un statut particulier au regard de la fièvre aphteuse précisent également les conditions requises pour la confirmation annuelle de ce statut. Ainsi, pour un pays indemne de fièvre aphteuse dans lequel n'est pas pratiquée la vaccination, les conditions sont énoncées à l'article 8.5.2 :

« *Le maintien de l'inscription du Membre sera conditionné par la communication à l'Organisation précitée des informations mentionnées aux points 2 et 3b) ci-dessus chaque année ; toute évolution de la situation épidémiologique de la fièvre aphteuse ou tout autre événement zoosanitaire notoire se rapportant à cette maladie devront également être portés à la connaissance de l'OIE, conformément aux conditions fixées dans le chapitre 1.1.* »

** point 2. envoyer une déclaration à l'OIE attestant l'absence :*

a) *de tout foyer de fièvre aphteuse depuis 12 mois*

b) *de tout signe d'infection par le virus de la fièvre aphteuse depuis 12 mois*

c) *de vaccination contre la maladie depuis 12 mois*

d) *d'introduction d'animaux vaccinés depuis l'arrêt de la vaccination*

** point 3. et l'accompagner d'une documentation montrant*

b) *qu'il existe un dispositif réglementaire de détection précoce, de prévention et de lutte contre la fièvre aphteuse.* »

question:

Quelles données les Membres doivent-ils présenter pour la confirmation annuelle du statut indemne de fièvre aphteuse ?

réponse :

Pour l'ESB, l'article 11.6.3 du *Code terrestre* décrit les conditions qui doivent être satisfaites pour le maintien du statut de risque négligeable d'ESB :

« *Le nom du Membre ou de la zone sera inscrit dans la catégorie des pays et zones à risque négligeable d'encéphalopathie spongiforme bovine seulement après acceptation par l'OIE des faits exposés. Le maintien du classement dans cette catégorie sera conditionné par la communication, chaque année, à l'organisation précitée des informations pertinentes sur les résultats de la surveillance et le contrôle exercé sur les pratiques d'alimentation du bétail recueillies au cours des 12 mois écoulés ; toute évolution de la situation épidémiologique de l'encéphalopathie spongiforme bovine ou tout autre événement zoosanitaire notoire se rapportant à cette maladie doivent également être portés à la connaissance de l'OIE, conformément aux conditions prévues au chapitre 1.1.* »

Les Membres trouveront à l'article 11.6.4 sur le risque d'ESB maîtrisé les conditions qui doivent être satisfaites pour le maintien d'un tel statut.

LES MEMBRES DE L'OIE (173)

AFGHANISTAN
AFRIQUE DU SUD
ALBANIE
ALGÉRIE
ALLEMAGNE
ANDORRE
ANGOLA
ARABIE SAOUDITE
ARGENTINE
ARMÉNIE
AUSTRALIE
AUTRICHE
AZERBAÏDJAN
BAHREÏN
BANGLADESH
BARBADE
BÉLARUS
BELGIQUE
BELIZE
BÉNIN
BHOUTAN
BOLIVIE
BOSNIE-HERZÉGOVINE
BOTSWANA
BRÉSIL
BRUNEI
BULGARIE
BURKINA FASO
BURUNDI
CAMBODGE
CAMEROUN
CANADA
CAP VERT
CENTRAFRICAINE (RÉP.)
CHILI
CHINE (RÉP. POPULAIRE DE)
CHYPRE
COLOMBIE
COMORES
CONGO
CONGO (RÉP. DÉM. DU)
CORÉE (RÉP. DE)
CORÉE (RÉP. DÉM. POP. DE)
COSTA RICA
CÔTE D'IVOIRE
CROATIE
CUBA
DANEMARK
DJIBOUTI
DOMINICAINE (REP.)
ÉGYPTE
EL SALVADOR
ÉMIRATS ARABES UNIS
ÉQUATEUR
ÉRYTHRÉE
ESPAGNE
ESTONIE
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
ÉTHIOPIE
EX-RÉP. YOUG. DE MACÉDOINE
FIDJI
FINLANDE
FRANCE
GABON
GAMBIE
GÉORGIE
GHANA
GRÈCE
GUATEMALA
GUINÉE
GUINÉE-BISSAU
GUINÉE ÉQUATORIALE
GUYANA
HAÏTI
HONDURAS
HONGRIE
INDE
INDONÉSIE
IRAK
IRAN
IRLANDE
ISLANDE
ISRAËL
ITALIE
JAMAÏQUE
JAPON
JORDANIE
KAZAKHSTAN
KENYA
KIRGHIZISTAN
KOWEÏT
LAOS
LESOTHO
LETTONIE
LIBAN
LIBYE
LIECHTENSTEIN
LITUANIE
LUXEMBOURG
MADAGASCAR
MALAISIE
MALAWI
MALI
MALDIVES
MALTE
MAROC
MAURICE
MAURITANIE
MEXIQUE
MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE)
MOLDAVIE
MONGOLIE
MONTÉNÉGRO
MOZAMBIQUE
MYANMAR
NAMIBIE
NÉPAL
NICARAGUA
NIGER
NIGERIA
NORVÈGE
NOUVELLE-CALÉDONIE
NOUVELLE-ZÉLANDE
OMAN
OUGANDA
OUZBÉKISTAN
PAKISTAN
PANAMA
PARAGUAY
PAYS-BAS
PÉROU
PHILIPPINES
POLOGNE
PORTUGAL
QATAR
ROUMANIE
ROYAUME-UNI
RUSSIE
RWANDA
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE
SÉNÉGAL
SERBIE
SIERRA LEONE
SINGAPOUR
SLOVAQUIE
SLOVÉNIE
SOMALIE
SOUDAN
SRI LANKA
SUÈDE
SUISSE
SURINAME
SWAZILAND
SYRIE
TADJIKISTAN
TAIPEI CHINOIS
TANZANIE
TCHAD
TCHÈQUE (RÉP.)
THAÏLANDE
TOGO
TRINITÉ-ET-TOBAGO
TUNISIE
TURKMÉNISTAN
TURQUIE
UKRAINE
URUGUAY
VANUATU
VÉNÉZUÉLA
VIETNAM
YÉMEN
ZAMBIE
ZIMBABWE

Séminaire régional OIE sur la communication pour la Région Asie-pacifique

Bangkok (Thaïlande), les 30 et 31 octobre 2008

De gauche à droite :
Sompat Kaewpijit, Vice-ministre de l'Agriculture et des Coopératives (Thaïlande), Dr J.-L. Angot, Directeur général adjoint (administration, finances et ressources humaines), Dr Terujide Fujita Représentant régional de l'OIE pour l'Asie-Pacifique

Participants du séminaire de l'OIE sur la communication pour la Région Asie-pacifique (25 pays représentés) qui s'est tenu les 30 et 31 octobre 2008 à l'hôtel Rama Gardens, Bangkok (Thaïlande)

Fièvre catarrhale ovine en Europe du Nord : apparition de nouveaux sérotypes sur fond d'enzootie

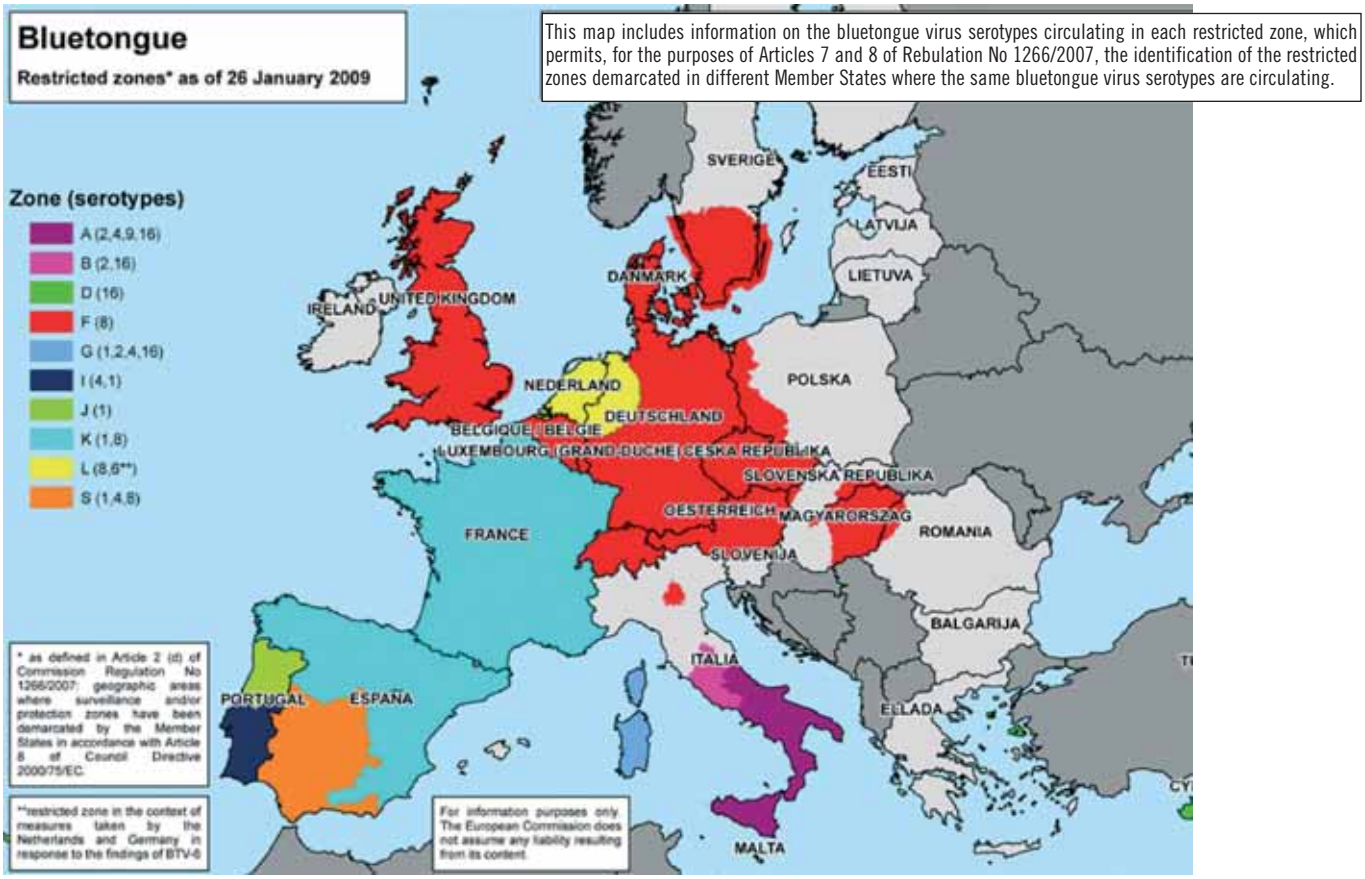

Fig. 1

Zones de restriction liées à l'apparition de foyers de fièvre catarrhale ovine en Europe (voir l'article page 35)

Nouvelles conférences à venir

77 Sesión
77 Session

Paris (France) 24-29 mai 2009

Un **enseignement** vétérinaire qui **bouge** pour un **monde** plus **sûr**

Paris (France) 12-14 octobre 2009

oie

12, rue de prony • 75017 paris france • tel. 33 (0)1 44 15 18 88 • fax 33 (0)1 42 67 09 87 • www.oie.int • oie@oie.int